



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Rue Coenraets, 68 - 1060 Bruxelles  
Tel : +32 (0)2 505 40 70  
Email : [info@solsoc.be](mailto:info@solsoc.be)  
CCP : BE42 0000 0000 5454  
[facebook.com/SolsocASBL](https://facebook.com/SolsocASBL) [twitter.com/Solsoc](https://twitter.com/Solsoc)

Directrice : Veronique Wemaere • Présidente : Estelle CEULEMANS •  
Viceprésident·e·s : Martini HAGIEFSTRATIOU, Gwenaëlle GROVONIUS •  
Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND •  
Administrateur·rice·s : ARNOLDY Alex, BOURGAUX Jacques, CEULEMANS Estelle, CORNU Tanguy,  
GROVONIUS Gwenaëlle, HAGIEFSTRATIOU Martini, HOUBA Delphine, JAMMAR Paul, JOTTRAND  
Gabrielle, LAMAS Rafaël, LEPOIVRE Florence, LEVEQUE Arnaud, MARLIER Francis, RYADI Ahmed,  
THOMAS Frédéric, VAN ERPS Noémie.

## TABLE DES MATIÈRES :

<b>PARTIE 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉS</b> .....	<b>5</b>
<b>1</b> ÉDITO.....	<b>6</b>
<b>2</b> RAPPEL DE LA MISSION DE SOLSOC.....	<b>7</b>
<b>3</b> TENDANCES EN 2022.....	<b>8</b>
3.1 CLÔTURE DU PROGRAMME QUINQUENNAL 17-21.....	8
3.2 DÉMARRAGE D'UN NOUVEAU PROGRAMME.....	8
3.3 VEILLES / ÉVOLUTIONS THÉMATIQUES / SOLSOC EN BELGIQUE.....	12
3.4 SUIVI DU PROGRAMME.....	24
3.5 SCORES DE PERFORMANCE ET TAUX D'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2022.....	25
<b>4</b> LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX.....	<b>27</b>
4.1 PALESTINE.....	27
4.2 MAROC.....	32
4.3 BURKINA FASO.....	38
4.4 SÉNÉGAL.....	44
4.5 BURUNDI.....	49
4.6 RD CONGO.....	54
4.7 BOLIVIE.....	59
4.8 COLOMBIE.....	63
<b>5</b> SOLSOC EN BELGIQUE.....	<b>69</b>
5.1 UN PROGRAMME COMMUN AVEC FOS ET IFSI.....	69
5.2 LA MOBILISATION.....	69
5.3 LE PLAIDOYER POLITIQUE.....	73
5.4 LA COMMUNICATION.....	81
5.5 LA RÉCOLTE DE FONDS.....	86
5.6 UNE ACTION TRANSVERSALE : LA CAMPAGNE « LES DROITS HUMAINS N'ONT PAS DE PRIX ! ».....	87
<b>6</b> ORGANISATION INTERNE.....	<b>92</b>
6.1 UNE ORGANISATION ADAPTÉE À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2022-2026 ET DE SA MISSION.....	92
6.2 LE PERSONNEL.....	97
6.3 LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES.....	102
6.4 LE PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2022.....	103

<b>PARTIE 2 : RAPPORT FINANCIER .....</b>	<b>104</b>
<b>7 INTRODUCTION.....</b>	<b>105</b>
<b>8 COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2022.....</b>	<b>105</b>
8.1 ÉTAT DES COMPTES 2022 – SYNTHÈSE .....	105
8.2 RÉSULTAT POSITIF .....	107
8.3 AFFECTATION DU RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE .....	108
8.4 MONTANTS ENGAGÉS EN 2022 .....	109
8.5 FRAIS DE STRUCTURE.....	110
<b>9 SOURCES DE FINANCEMENT .....</b>	<b>111</b>
9.1 CONTRIBUTION DU MOUVEMENT SOCIALISTE .....	112
9.2 LA RÉCOLTE DE FONDS.....	113
<b>10 RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS.....</b>	<b>114</b>
10.1 INTRODUCTION .....	114
10.2 La DGD.....	114
10.3 AUTRES BAILLEURS (PUBLICS ET PRIVÉS).....	117
<b>PARTIE 3 : ANNEXES .....</b>	<b>123</b>
<b>Annexe 1 : Les mandats de Solsoc en 2022 .....</b>	<b>124</b>
<b>Annexe 2 : PGM 2022-2026 : Dépenses 2022.....</b>	<b>126</b>
<b>Annexe 3 : Scores de performance et partenaires limitrophes par OS et pays en 2022.....</b>	<b>127</b>
<b>Annexe 4 : Pays et partenaires de Solsoc .....</b>	<b>128</b>
<b>Annexe 5 : Relevé du personnel au 31/12/2022 .....</b>	<b>133</b>
<b>Annexe 6 : Rapport financier .....</b>	<b>134</b>
<b>1. STRUCTURE : BUDGET RÉALISÉ 2022 ET PRÉVISIONNEL 2023 .....</b>	<b>135</b>
<b>2. BALANCE FONDS PROPRES POUR PROGRAMME &amp; PROJETS.....</b>	<b>137</b>
<b>3. RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR .....</b>	<b>138</b>
<b>4. COMPTES INTERNES COMPLETS.....</b>	<b>142</b>
<b>5. RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION .....</b>	<b>150</b>

# PARTIE 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉS



# 1 ÉDITO

Loin d'être une année de retour au calme après la pandémie de Covid-19, 2022 a amené son lot de bouleversements mondiaux. Dès le mois de février, l'invasion de l'Ukraine par la Russie plaçait dans la tourmente l'ensemble des systèmes de gouvernance mondiale. Une lecture transposée de l'opposition entre bloc de l'Est - bloc de l'Ouest n'est plus valable comme telle car le monde actuel n'est plus celui de la deuxième moitié du XXème siècle. Le camp russe n'est plus communiste et les jeux d'influences sont modifiés, mais la propagande est bien active et sème le doute sur nos démocraties, contribuant à la diffusion des discours sécuritaires et d'extrême-droite, constituant des menaces de plus en plus dangereuses à la démocratie.

Concomitamment, la montée en puissance des conservatismes religieux et le recul du respect des droits et libertés fondamentales par des Etats ou leurs institutions inquiètent. Le revirement sur l'avortement aux Etats-Unis, la répression de la révolte anti-voile en Iran, l'intensification des attaques islamistes au Sahel, la formation en novembre d'un gouvernement israélien encore plus religieux et extrémiste que les précédents entraînent de plus en plus de violences injustes. L'espace d'action et d'expression de la société civile se réduit un peu partout et les stratégies de musèlement des contre-pouvoirs se multiplient.

Pendant ce temps, la recherche de profits exubérants des multinationales et les tendances prédatrices de certains pays continuent de provoquer des dégâts humains et environnementaux colossaux. Le Qatar a accueilli la coupe du monde de football avec la complaisance de la communauté internationale vis-à-vis des conditions de travail criminelles lors de la construction des stades et d'un régime liberticide. Les appétits miniers continuent d'alimenter l'insécurité dans l'Est de la RD Congo. Les communautés de certaines régions de Colombie où l'Etat n'est pas présent continuent de subir le jeu violent et polluant des alliances entre les entreprises et les (narco)paramilitaires.

Une crise économique globale était prévue après la reprise post-confinement mais la réalité a été (et reste) d'une dureté inouïe, avec la combinaison de la rareté énergétique et du retour de l'inflation. Les pays qui connaissaient des conflits, des bouleversements ou des problèmes socio-économiques majeurs (le Zimbabwe, le Venezuela, le Soudan, la Turquie et l'Argentine), ont enregistré des taux d'inflation beaucoup plus élevés que la moyenne mondiale. Dans la zone euro, la perte de pouvoir d'achat et la plongée dans la précarité d'une partie des citoyen-ne-s préoccupent et appellent à un renforcement de nos systèmes de sécurité sociale.

En Belgique, face aux diverses crises, le clivage gauche - droite s'est accentué, générant des tensions internes et des blocages importants au sein de la coalition Vivaldi. Au cours de l'année 2022, le gouvernement fédéral a également connu le remaniement ministériel de deux postes clefs pour notre plaidoyer, les Affaires étrangères et la Coopération au développement. Lors de deux transitions ministérielles, les canaux de communication entre la société civile et les cabinets concernés ont été quasi totalement coupés.

Les problèmes actuels sont complexes et les solutions doivent être interreliées. Il y a un besoin urgent d'accélérer la transition énergétique et de limiter les impacts des changements climatiques mais cela ne peut se faire sans promouvoir la justice sociale et le travail décent. Les systèmes d'oppression patriarcaux, racistes et capitalistes doivent être déconstruits. Les activités économiques doivent être davantage encadrées par des réglementations contraignantes, notamment sur le devoir de vigilance. La démocratie représentative est en crise et les partis traditionnels doivent rafraîchir le modèle, renouer avec les citoyen-ne-s et les éloigner des tentations populistes.

C'est pourquoi les citoyen-ne-s sont exigeant-e-s. Face à tous ces enjeux, les mouvements sociaux et la société civile jouent plus que jamais un rôle crucial. Plus créatifs, plus actifs, plus représentatifs des peuples qui se dressent contre les injustices, ils sont essentiels à la transformation du monde. Solsoc et ses partenaires veillent, réfléchissent et proposent des actions concrètes en Afrique, en Amérique latine, au Proche-Orient mais aussi en Belgique.

## 2 RAPPEL DE LA MISSION DE SOLSOC

La mission de Solsoc est de renforcer des mouvements sociaux et des organisations de la société civile en Afrique, au Proche-Orient et en Amérique latine dans leur capacité à contribuer à un changement social progressiste, laïque et démocratique, à assumer leur rôle de contre-pouvoir, à participer à l'élaboration de politiques publiques, à mobiliser des organisations de base dans la défense des droits humains et en faveur d'un accès universel à leur réalisation.

Sa position privilégiée d'ONG du mouvement socialiste et ses collaborations avec des partenaires internationaux sont un atout majeur dans la manière dont elle conçoit son travail d'interface. Celui-ci est mis au profit d'une action politique et d'éducation permanente en Belgique, en particulier au sein de l'action commune socialiste : syndicats, mutualités, organisations socioculturelles, coopératives. Ce travail se traduit aussi, au sein de plateformes, coupoles et réseaux d'ACNG et/ou d'actions citoyennes aux niveaux national, européen et international.

En Belgique comme au niveau international, la mission de Solsoc participe à l'amplification ou la consolidation des actions de groupes sociaux discriminés qui agissent et luttent en faveur d'un monde plus juste et solidaire.

En 2022, Solsoc et ses partenaires ont entamé la mise en œuvre d'un deuxième programme commun quinquennal (2022-2026) co-financé par la DGD qui s'inscrit dans la thématique du Travail décent et dont l'ambition est toujours de renforcer des mouvements engagés dans la promotion du Travail décent et leur convergence pour répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle : construire des alternatives politiques, sociales et économiques, solidaires et durables face à la mondialisation du modèle prédateur de la compétition économique. Les interventions se focalisent sur les quatre piliers du Travail décent selon l'OIT : la création d'emplois décents, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social.

La plus-value du programme commun précédent a plaidé en faveur de la construction et de la mise en œuvre de ce nouveau programme commun piloté par Solsoc, IFSI et FOS. Les liens institutionnels et les collaborations entre les 3 organisations et leurs partenaires se renforcent, en termes d'action politique, de sensibilisation, d'apprentissage collectif, de synergies et de complémentarités. La cohérence des objectifs construits à partir d'une vision commune, l'atteinte des résultats du programme précédent 2017-2021 et l'engagement concerté des 3 organisations dans les nombreuses plateformes sont des atouts à optimiser. Soulignons aussi, le rôle moteur tant au niveau international qu'en Belgique des mutuelles (Solidaris - UNMS/NVSM) et du syndicat (FGTB/ABVV) dans l'atteinte des objectifs du programme.

D'autres synergies montent en puissance avec d'autres acteurs de la mouvance socialiste (Soralia, PAC, Cepag, MJS) ou au sein de réseaux comme la Coordination Belge pour la Colombie ou du groupe d'action progressiste et laïque, solidaire en soutien au peuple congolais et qui réunit Solidaris, le CAL, la FGTB, le LHAC, Solidarco, Dynamo, Solsoc et IFSI.

Enfin, le programme commun Travail décent découle directement des cibles stratégiques du nouveau Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent 2022-2026 qui regroupe 9 organisations de la société civile (ONG, Syndicats et Mutuelles) qui ont décidé de poursuivre et de renforcer leur approche stratégique et thématique autour de l'agenda du Travail décent en valorisant mutuellement leurs expériences et expertises complémentaires. À noter que tout en garantissant la cohérence avec le CSC Travail décent, les stratégies de l'objectif « Palestine » de notre programme commun sont articulées au CSC Palestine et que celles du volet « Belgique » sont entièrement liées aux cibles stratégiques du CSC « Belgique ».

## 3 TENDANCES EN 2022

### 3.1 CLÔTURE DU PROGRAMME QUINQUENNAL 17-21

L'année 2022 a été marquée par la clôture du programme 2017-2021 et le démarrage du nouveau programme commun autour du « Travail décent » avec FOS et IFSI. En ce sens, la clôture du programme précédent a permis de finaliser les 3 composantes du rapportage moral de la DGD : *évaluations externes finales* pour tous les Objectifs Spécifiques (OS) / *outcomes* du programme et les documents de rapportage classique qui reprennent les *scores de performance* et les *leçons apprises*. Concernant les évaluations externes, celles-ci ont été réparties géographiquement et exécutées par 3 cabinets différents :

- *Ace Europe* : pour les évaluations conjointes avec FOS et IFSI en Belgique (OSN1 et 2) et dans les Andes (Bolivie OS18 et Colombie OS19) ;
- AICF a évalué les actions sur les 5 pays africains où Solsoc intervient (Burkina Faso - OS2, Burundi - OS3, Maroc - OS6, RDC - OS9, Sénégal - OS1) ;
- AWRAD pour l'évaluation en Palestine (OS16 et 17).

En termes de conclusions générales de ces exercices d'évaluation, il est à souligner que la plupart des recommandations étaient déjà prises en compte à travers nos dispositifs internes de suivi (notamment grâce au travail du CODAC 17-21) et donc intégrées dans les grandes lignes stratégiques de l'identification du programme DGD 22-26. Néanmoins, certains points d'attention devront faire l'objet d'un suivi plus précis dans le nouveau programme (cf. [rapports d'évaluation](#)). Ainsi, au niveau des interventions, le cabinet AICF met en avant le fait de ne pas « importer » des concepts du « nord » ou de chercher le plus possible à s'intégrer dans les pratiques locales. En termes de relations partenariales et notamment sur le renforcement de nos partenaires (associés - PA et limitrophes - PL), les cabinets d'évaluateur-riche-s suggèrent de renforcer la régularité et la proximité du suivi des PL fait par les PA, particulièrement lorsque des compétences professionnelles et techniques doivent être acquises, et ceci afin de favoriser la diffusion des actions vers les bénéficiaires finaux. Par ailleurs, en écho aux exercices d'audit menés en 2022, les évaluations font ressortir l'importance de renforcer les capacités en matière de gestion administrative et financière. À la fois sur ces aspects administratifs, mais aussi en termes de gestion de projet, cela implique d'élaborer des outils de gestion (volet financier) et de suivi-évaluation (volet méthodologique) simples et adaptés au fonctionnement réel et à aux besoins des PL plutôt qu'à un fonctionnement idéal, mais difficilement inatteignable.

### 3.2 DÉMARRAGE D'UN NOUVEAU PROGRAMME

D'un point de vue global, le nouveau programme 2022-2026 s'insère pleinement dans la continuité du quinquennal 2017-2021 afin de renforcer les acquis obtenus, favoriser les synergies et pallier les difficultés rencontrées.

Dans ce sens, FOS, IFSI/ISVI et Solsoc s'engagent avec les organisations de la mouvance socialiste, à optimiser aux niveaux national, régional, continental et international<sup>1</sup>, l'impact de leurs interventions déclinées dans 9 objectifs spécifiques. Leur ambition est de renforcer des mouvements sociaux engagés dans la promotion du Travail décent de manière à construire des alternatives solidaires, politiques, sociales et économiques, viables et durables, au modèle économique dominant et établir un rapport de force favorable pour que ces alternatives soient adoptées et mises en œuvre.

---

<sup>1</sup> Zone d'intervention du PGM commun de FOS-IFSI et Solsoc : dans 4 continents, 7 régions (Afrique Centrale et de l'Est, Afrique de l'Ouest et du Nord, Afrique Australe, Amérique du Sud et Amérique Centrale et Caraïbes, Asie et Europe) et 22 pays.

## Colombie



Projets d'économie sociale et solidaire. IPC & ATI 2022

### Mission du programme

En résumé d'ici 2026, des organisations syndicales, des réseaux d'organisations mutualistes, des réseaux d'Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire, des dynamiques et associations de quartiers et territoriales, des mouvements de jeunes, de femmes et de personnes LGBTQIA+, et leurs membres, structurés et renforcés sur le plan technique, stratégique et politique se concertent aux niveaux local, national, régional et international. Ils auront contribué à la création d'emplois décents, prioritairement pour les jeunes et les femmes et à l'obtention de meilleures conditions de travail. Ils défendent les droits au Travail décent et agissent sur les politiques en faveur de ces droits notamment par le dialogue social. Ils auront participé à l'élargissement de la protection sociale des travailleur·euse·s et de leurs communautés. Ces organisations et ces mouvements mènent leurs actions dans le respect de l'environnement et du climat dans le cadre d'une transition écologique juste et d'un changement vers l'égalité de genre.

Le programme 2022-2026 de Solsoc couvre 8 pays<sup>2</sup> en Afrique, au Proche-Orient et en Amérique latine ainsi que la Belgique. Le volet international est mis en œuvre par 28 partenaires associés et influencera plus de 300 associations et réseaux d'associations qui seront renforcés en tant que mouvements sociaux dans les thématiques du Travail décent : la promotion de l'emploi décent à travers l'économie sociale et solidaire, les droits des travailleur·euse·s, la protection sociale avec l'extension de la couverture maladie universelle au travers du développement des mutuelles de santé et la démocratie participative. En 2022, on comptabilise 439 organisations de la société civile dont 54 réseaux qui ont été accompagnés par le programme au travers des partenaires associés.

<sup>2</sup> Pays d'intervention de Solsoc : Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Colombie, Maroc, République démocratique du Congo, Palestine et Sénégal.

## Sénégal

Partenaires mutualistes au  
Sénégal: équipe d'Oyofal Paj,  
Kaolack 2022



Compte tenu des évaluations et des leçons tirées du programme 2017-2021 et en comparaison avec ce dernier, le nouveau programme dispose des caractéristiques spécifiques suivantes :

- La montée en puissance des synergies et de l'articulation des stratégies au sein de l'action commune avec les Centrales FGTB/ACCG, HORVAL, Solidaris - UNMS/NVSM et avec FOS et IFSI qui se matérialisent par **la régionalisation des objectifs spécifiques communs** (4 outcomes communs sur les 5 dans lesquels Solsoc est impliqué) et la mise en place de groupes de travaux conjoints, tels que 2 nouveaux GT régionaux et le GT M&E (monitoring et évaluation) qui appuiera l'ensemble des parties prenantes au programme sur les aspects méthodologiques (voir Partie 6 : organisation interne).
- Les nouvelles stratégies du programme « **MASMUT** <sup>3</sup> », pilotées par Solidaris et Solsoc et leurs budgets font l'objet **d'un objectif commun avec le programme de WSM et de Louvain coopération** décliné en résultats dans les interventions de Solsoc pour le Burundi et le Burkina Faso.
- Une plus grande articulation entre les 2 programmes communs Travail décent (FOS-IFSI-Solsoc et WSM-ACV/CSC-BIS) et le Cadre Stratégique Commun Travail décent dont ils découlent par la formulation d'un résultat commun entre les deux programmes autour du plaidoyer et de l'apprentissage collectif.
- Un investissement plus important dans **la thématique « genre »** pour favoriser les changements transformatifs à travers le suivi d'indicateurs spécifiques rattachés à cette

<sup>3</sup> MASMUT plateforme du Cadre Stratégique Commun sur le Travail décent (CSC TD) qui regroupe les Mutualités Libres, les Mutualités Chrétiennes, Solidaris, et les ONG WSM, Louvain Coopération et Solsoc autour des enjeux de la couverture maladie universelle et de l'extension des mutuelles de santé en Afrique.

thématique ou l'accompagnement des partenaires pour assurer un renforcement de leurs capacités. **Un résultat et un budget spécifique y sont consacrés dans chaque pays.**

- **Le renforcement de la chaîne d'accompagnement** « Solsoc - partenaire associé (PA) – partenaires limitrophes (PL) » en l'orientant davantage sur les capacités de mise en œuvre des stratégies de changement et les activités et moins exclusivement sur les besoins de suivi et de rapportage.
- Au niveau de l'Objectif spécifique Belgique, **la mobilisation et le plaidoyer ne sont plus scindés en deux Objectifs spécifiques différents, mais se complètent** pour optimiser les changements attendus. La coordination entre FOS, IFSI et Solsoc se fait notamment au sein de deux GT spécifiques au volet Belgique (un lié au M&E et un lié à l'opérationnel).
- Une articulation toujours plus étroite entre les stratégies de l'Objectif Belgique et celles des 8 objectifs internationaux sera finalement recherchée.

#### Synthèse du PGM commun 2022-2026 - Travail décent FOS-IFSI-SOLSOC

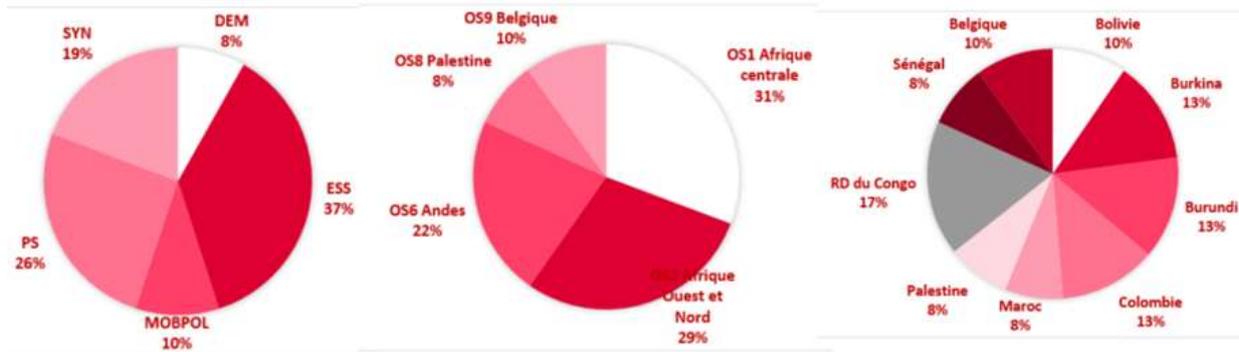
CSC	Zone géographique	9 OS	N°	FOS	IFSI	Solsoc	Partagé MASMUT	22 Pays ciblés
Travail décent	<b>Afrique</b>							
	Afrique centrale et Kenya	Régional	OS1					Burundi, Kenya, RDC, Rwanda
	Afrique de l'Ouest et du Nord	Régional	OS2					Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal et Maroc
	Afrique australe	Régional	OS3					Afrique du Sud, Mozambique, Zimbabwe
	<b>Asie</b>							
	Asie du Sud Est	Continental	OS4					Indonésie
	<b>Amérique latine</b>							
	Amérique latine	Continental	OS5					
	Amérique du Sud (Andes)	Régional	OS6					Bolivie, Colombie, Pérou
Amérique centrale et Cuba	Régional	OS7					Cuba, El Salvador, Honduras, Nicaragua	
CSC Palestine	Palestine	Pays	OS8					Palestine
CSC Belgique	Belgique	Pays	OS9					Belgique

#### Budget du PGM commun 2022-2026 - Travail décent (partie Solsoc)

TYPE	RUBRIQUE GÉNÉRALE	2022	2023	2024	2025	2026	GRAND TOTAL	%
CSC	1. Investissements	996.379,56	763.919,06	513.663,06	529.596,63	416.902,69	3.220.461,01	
	2. Fonctionnement	1.851.033,92	1.998.509,39	2.004.162,24	1.964.036,65	1.928.222,17	9.745.964,36	
	3. Personnel	1.576.747,35	1.595.862,12	1.612.560,22	1.625.067,07	1.640.197,84	8.050.434,59	
	<b>TOTAL VOILET CSC</b>	<b>4.424.160,83</b>	<b>4.358.290,56</b>	<b>4.130.385,51</b>	<b>4.118.700,35</b>	<b>3.985.322,70</b>	<b>21.016.859,96</b>	<b>100,0%</b>
HORS-CSC	1. Investissements	-	-	-	-	-	-	
	2. Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	
	3. Personnel	-	-	-	-	-	-	
	<b>TOTAL VOILET HORS-CSC</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>C.O. - TOTAL COÛTS OPÉRATIONNELS</b>	<b>4.424.160,83</b>	<b>4.358.290,56</b>	<b>4.130.385,51</b>	<b>4.118.700,35</b>	<b>3.985.322,70</b>	<b>21.016.859,96</b>		
C.G. - COÛTS DE GESTION GLOBALISÉS	1. Personnel	435.794,96	444.350,86	453.077,87	461.979,43	471.059,02	2.266.262,13	
	2. Evaluation & Audit	7.823,57	7.823,57	95.618,18	7.823,57	183.192,26	302.281,15	1,2%
	3. Autres coûts	123.805,05	123.805,05	126.738,89	123.805,05	123.805,05	621.959,08	
	<b>TOTAL</b>	<b>567.423,57</b>	<b>575.979,47</b>	<b>675.434,94</b>	<b>593.608,05</b>	<b>778.056,33</b>	<b>3.190.502,36</b>	<b>11,9%</b>
<b>C.D. - TOTAL COÛTS DIRECTS (C.D. = C.O. + C.G.)</b>	<b>4.991.584,40</b>	<b>4.934.270,04</b>	<b>4.805.820,46</b>	<b>4.712.308,40</b>	<b>4.763.379,02</b>	<b>24.207.362,32</b>		

Le budget approuvé par la DGD en mars 2022 s'élève, pour les 5 ans, à 24.207.363 euros de coûts directs et de 1.694.515 euros de coûts d'administration. La demande de subsides (80% des coûts directs) s'élève à 19.365.890 euros.

Les coûts opérationnels de 21.016.850 euros se répartissent par thématique, par objectif spécifique et par pays de la manière suivante :



### 3.3 VEILLES / ÉVOLUTIONS THÉMATIQUES / SOLSOC EN BELGIQUE

#### LA CREATION D'EMPLOIS DECENTS PAR LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS), PILIER 1

Pour Solsoc et ses partenaires, économie sociale et solidaire (ESS) rime, entre autres, avec développement local, création d'emplois, prestation de services sociaux de base ou insertion de personnes en situation d'exclusion économique et/ou sociale. Dans une démarche de promotion du Travail décent, Solsoc et 17 de ses 28 partenaires associés accompagnent des initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS) pour contribuer à générer un développement et un tissu de production endogène sur le plan matériel, social, ou culturel, sous forme d'organisations collectives et participatives. En 2022, **231 IESS et 25 réseaux d'IESS** ont été appuyés à différents égards dans les 8 pays d'intervention de Solsoc : formations, mise à disposition de moyens financiers, appui à l'amélioration de leur mode de fonctionnement, dans leurs techniques de production et dans leur structuration en réseau.

Un des enjeux principaux pour favoriser l'émergence de l'ESS est d'avoir une loi-cadre qui décrit les différentes formes juridiques et définit les valeurs et les principes de fonctionnement de l'ESS. Elle devrait permettre aux IESS de se démarquer des entreprises classiques lors de leur enregistrement, d'organiser le dialogue entre les pouvoirs publics et les acteurs de l'ESS ou ses représentant·e·s et de préciser les mesures spécifiques de soutien, de financement et de fiscalité. **Au Burkina Faso, au Burundi et en RDC**, le vide juridique pour les entreprises d'économie sociale et solidaire règne toujours, les partenaires qui accompagnent des IESS sont impliqués dans des groupes de travail ou des actions de plaidoyer pour que des lois et une fiscalité soient promulguées en faveur de l'ESS. **Au Sénégal**, une loi d'orientation sur l'ESS a été adoptée en 2021 (les décrets d'application doivent encore être formulés) et un ministère chargé de l'ESS est en place. Ses 3 composantes - production agricole, transformation de produits agricoles et produits halieutiques - ont été intégrées dans le réseau des IESS accompagnées par Green-Sénégal qui est en cours de structuration. **Au Maroc**, l'ESS est perçue par les autorités comme un moyen de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Toutefois, même si une réglementation en lien avec l'ESS est en cours d'élaboration (2023), les moyens mis en place par l'État restent insuffisants et les programmes de soutien/financements souvent hors de la portée des personnes les plus vulnérables (analphabétisme, pas d'accès à l'information, niveau bas d'études, etc.). Par ailleurs, le focus des programmes étatiques autour de l'économie sociale et solidaire reste fortement marqué par une vision entrepreneuriale qui délaisse trop fortement les aspects de solidarité. Au niveau du programme, les trois partenaires considèrent les outils de l'ESS comme d'importants leviers dans les quartiers pour mobiliser les citoyen·ne·s politiquement, les autonomiser économiquement et les revaloriser socialement. En 2022, les priorités de développement et les besoins

d'accompagnement des associations et IESS ont été identifiés dans les quartiers ciblés par nos partenaires à Casablanca.

**En Palestine**, le ministère du Développement social a annoncé en août 2022 que la politique en faveur de l'économie sociale et solidaire était adoptée. Sa mise en application devrait faciliter l'accompagnement des coopératives agricoles de jeunes, par Ma'an Development Center et le Palestinian Art Center (PAC) engagés dans l'Intifada Verte. **En Bolivie**, la Constitution politique de l'État plurinational (7 février 2009 - articles 306 à 315) reconnaît l'économie plurielle composée de formes d'organisation économique communautaires, étatiques, coopératives privées et sociales, basées sur la complémentarité, réciprocité, solidarité, redistribution, égalité, sécurité juridique et durabilité. **En Colombie**, depuis 1998, la loi n° 454 régleme l'économie solidaire. L'ESS est certes institutionnalisée, mais les réglementations n'ont pas toujours été effectivement appliquées par le passé. Avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Gustavo Petro, les organisations du mouvement social actives dans l'ESS à travers le prisme de l'Agriculture Paysanne, Familiale et Communautaire ont une fenêtre d'opportunités importante et une écoute bien plus attentive de la part des autorités. Cela se traduit notamment par l'application de la résolution 464 en faveur du développement rural et l'intégration d'une composante genre à cette dernière.



Les évaluations externes du programme 2017-2021 soulignaient l'importance de se doter d'un référentiel de départ des principes du Travail décent dans les IESS (horaires, paiements, formation, mécanismes de régulation formels/informels, impacts santé, repos, etc.) contextualisé à chaque pays, afin d'en évaluer les avancées au fil du programme. Une situation de départ de toutes les IESS a été réalisée et servira de référence pour le suivi des changements en lien avec le respect des principes du Travail décent. Les partenaires du Maroc, du Sénégal et du Burkina ont aussi déterminé certains contours et/ou indicateurs comme, par exemple, l'estimation du nombre d'emplois fourni en ETP sur base du salaire minimum du pays et des revenus générés par les IESS. Les "base line" montrent que dans la plupart des pays, les IESS restent fragiles et que la qualité des emplois des IESS est encore loin de pouvoir être qualifiée de décente : absence de véritable contrat, pas de protection sociale, niveau de rémunération inférieur au SMIG, absence de cotisation pour la retraite, équipements de travail non adaptés, locaux de travail et infrastructures sanitaires déplorables.

En Colombie et en Bolivie la volonté est de renforcer la chaîne de production/commercialisation d'IESS ou des réseaux d'IESS en les insérant dans des dynamiques territoriales plus larges : articulation entre milieux ruraux et urbains, niveaux sous-national, national voire international pour conquérir de nouveaux marchés et ainsi améliorer progressivement la qualité de vie locale. En Colombie, cette intégration contribue à la cohésion sociale, la stabilité et la durabilité de la paix dans les territoires

d'intervention. Dans ces deux pays, l'ESS rime avec pratiques agroécologiques (labels bios ou certifications responsables garanties pour les consommateur·rice·s). Les acteur·rice·s de l'ESS se sont positionné·e·s comme de véritables sentinelles, vigilantes à l'encontre des décisions et des pratiques défavorables pour le climat.

Lorsqu'une IESS devient performante et s'inscrit dans la durée, elle risque d'évoluer vers un modèle entrepreneurial classique. Ce constat est valable dans tous les pays d'intervention à l'exception de la Palestine, la Colombie et dans une moindre mesure au Maroc qui inscrivent l'ESS dans un projet plus politique. En effet, des tensions entre certains principes apparaissent. Comme par exemple la tension entre la création d'emploi et les conditions décentes (ou pas) de ces emplois, ou entre investissements sociaux (dont l'accès à une protection sociale) et rémunération du capital, ou entre intérêts personnels et l'intérêt général, ou entre bénéfice immédiat et anticipation des besoins futurs ou entre rester dans l'économie informelle ou s'inscrire dans une démarche de formalisation administrative avec le risque de se heurter à des difficultés et contraintes.

Face à l'érosion des savoirs et des pratiques, un outil d'analyse comme la « Boussole de l'ESS », doit être remis à l'ordre du jour afin que tou·te·s les acteur·trice·s nouveau·elle·s et ancien·ne·s du programme se (ré)approprient les principes de l'économie sociale et solidaire formulés par les partenaires de Solsoc au cours des programmes précédents. Les étapes de ce processus sont à peaufiner pour optimiser une maîtrise à la base.

Le développement de réseaux est une stratégie prioritaire de ce programme afin de mutualiser les compétences, faciliter l'entraide et faire mouvement pour influencer les politiques en faveur des droits économiques et sociaux et du Travail décent.

L'axe « économie sociale et solidaire » bénéficie de l'appui de P&V, de Solidaris, du CODAC dont des expert·e·s indépendant·e·s et issus du CETRI, du Monde selon les femmes et de la FGTB (Centrale Générale).

## LES DROITS DES TRAVAILLEUR·EUSE·S, PILIER 2 :

Le second pilier stratégique de l'Agenda du Travail décent a été déployé par Solsoc et ses partenaires dans 5 pays : le Burkina Faso, le Burundi, la Bolivie, la Colombie et la Palestine. **20 syndicats et 4 fédérations, confédérations ou plateforme de syndicats** ont été renforcés pour mieux défendre les droits des travailleur·euse·s et les droits et libertés syndicales dans le secteur agroalimentaire et en Palestine dans celui de la pierre (carrières de pierre et sites de taille de pierre). En Bolivie et en Colombie, Solsoc agit avec ses partenaires du programme commun (FOS et IFSI).

Si le volet syndical du nouveau programme s'inscrit dans la continuité du programme précédent, il renforcera son articulation de façon cohérente aux autres volets du programme en particulier à l'appui aux organisations de producteur·rice·s dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et à l'accès à la protection sociale, en particulier à l'assurance maladie. Il tiendra compte aussi des recommandations formulées lors des évaluations 2017-2021 :

- Clarifier la manière de compter les membres et/ou les affilié·e·s des syndicats ;
- Amplifier les actions de défense des droits des travailleur·euse·s au niveau des entreprises/secteurs via la formation et l'appui juridique par exemple en développant des actions de plaidoyer mieux ciblées ;
- Profiter des écoles syndicales développées avec succès dans le programme précédent pour mettre en place des passerelles /synergies entre partenaires actifs dans la défense des droits des travailleur·euse·s.

Comme pour les autres axes du programme, l'année 2022 a démarré par la signature des conventions de partenariat, la validation de budgets et stratégies, la mise en place du dispositif de suivi, la définition plus précise des plans d'action pour atteindre les objectifs poursuivis. De plus, une mise à niveau des partenaires dans les domaines de la gestion financière et du suivi du programme s'est avérée être un

préalable pour assurer de meilleurs résultats durables. De nouveaux outils ont été mis en place pour améliorer l'efficacité et la qualité dans les interventions.

Des missions de terrain ont été organisées par les équipes de Solsoc et de la Centrale FGTB Horval, notamment au Burundi, au Burkina, en Bolivie et en Colombie pour favoriser la compréhension commune du programme, clarifier les objectifs visés, accompagner la bonne appropriation des nouveaux outils et la méthodologie de l'intervention. Pour Solsoc et ses partenaires belges (FGTB Centrale Générale et Horval) et internationaux (ATI, AYNI, FUNDAA.SUR, PASOS), un appui au renforcement des capacités des organisations syndicales est fondamental.



Solsoc 30.03, rencontre avec une délégation syndicale bolivienne.

Le second trimestre a coïncidé avec le lancement effectif des activités et du programme. Tenant compte des lenteurs du démarrage en ce début de programme, les partenaires ont pu réajuster leur planification pour déployer l'essentiel des actions prévues au cours de cette année 2022.

Ces actions concernent principalement le renforcement institutionnel des organisations syndicales et le développement de leurs capacités à travers des formations adaptées. Ces formations, évaluées positivement dans le rapport d'évaluation finale du précédent programme renforcent les compétences des membres pour valoriser leur métier, la professionnalisation des représentant-e-s des travailleuse-eur-s dans les secteurs d'intervention (agroalimentaire et secteur de pierre) et la gouvernance au sein de leurs organisations. En 2022, 63 membres affilié-e-s des syndicats ont été formé-e-s par la FEBUTRA au Burundi ; 242 par la Confédération des travailleur-euse-s Fabriles de Bolivie et 146 par l'école de formation de SINALTRAINAL en Colombie. En plus du service lié à la formation, un autre axe important est en cours de renforcement dans les syndicats de travailleur-euse-s accompagnés par le programme : le développement et l'extension des services juridiques pour le conseil, mais aussi la formulation et le suivi des recours auprès des instances juridiques habilitées. À titre d'exemple, au Burkina Faso, le service juridique fonctionne bien : sur 454 affaires portées devant les tribunaux, 422 ont été tranchées en faveur des travailleur-euse-s défendu-e-s par le syndicat FNBP-B.



4.04 Visite d'une délégation syndicale bolivienne, rencontre avec Enrico Somaglia, Secrétaire Général adjoint d'EFFAT et Miranda Ulens, Secrétaire Générale de la FGTB.

Autre volet mis en œuvre : la sensibilisation des travailleur·euse·s et des producteur·rice·s, ainsi que des chef·fe·s d'entreprise aux normes du travail pour une productivité respectueuse des travailleur·euse·s, en intégrant le respect du genre et de l'environnement dans les conventions collectives et au sein de l'organisation des structures syndicales.

Par ailleurs, il faut remarquer que ces actions se déroulent parfois dans des contextes politiques et sécuritaires tendus dans les cinq pays concernés, en particulier en Colombie, au Burundi et au Burkina Faso. Dans ces pays plus particulièrement, la situation économique reste précaire avec des libertés fortement restreintes, voire des menaces de mort envers les représentant·e·s d'organisations syndicales appuyées. L'inflation a aussi contribué à accentuer les vulnérabilités socio-économiques des citoyen·ne·s. Malgré cela, les organisations partenaires soutenues sur le terrain ont poursuivi les actions.

Un autre défi (axe de travail) réside dans la structuration des organisations syndicales avec la mise sur pied de fédérations pour améliorer leur emprise nationale et leur permettre de jouer pleinement leurs rôles et missions. À titre illustratif, en Bolivie où la structuration nationale est déjà bien en place, les 9 fédérations départementales vont être renforcées en particulier dans l'éducation syndicale. Cette représentativité favorise l'adhésion des membres dans des contextes syndicaux où le rapport de force est important pour la légitimité et la capacité de mobilisation des organisations appuyées par le programme. Fin 2022, on compte au total, **67.260 travailleur·euse·s affilié·e·s** dans les syndicats accompagnés par Solsoc et ses partenaires.

Le programme encouragera aussi les relations avec d'autres partenaires syndicaux à plusieurs niveaux. L'adhésion à des réseaux régionaux et internationaux offre une plus grande visibilité des actions des syndicats et de leurs militant·e·s et renforce la mobilisation. Cette approche est encouragée avec l'appui des Centrales FGTB Horval et ACCG et débouche sur des alliances porteuses avec les organisations syndicales au niveau international pour le renforcement politique, syndical et la formation comme au Burundi, où la FEBUTRA est devenue membre de l'UITA en 2022. Elle pourra dorénavant collaborer au plan international avec des organisations syndicales du même secteur.

À noter qu'en **Colombie**, les budgets ont été revus à la hausse pour mieux intégrer la forte articulation avec des organisations paysannes et des professionnel·le·s de la santé. Ces expériences innovantes portées à partir de différents territoires d'intervention sont en phase « pilote » et pourront à l'avenir

servir de modèle qui pourrait être répliqué dans d'autres pays. Et au **Burkina Faso**, le programme va développer un nouvel axe de lutte contre la traite et le trafic des enfants. Un partenariat avec l'UCRB et ATY a permis de mettre en place un dispositif pour intercepter les enfants envoyés en Côte d'Ivoire dans les plantations de cacao et de les réinsérer localement. Cette action s'inscrit en droite ligne du respect des conventions fondamentales de l'OIT contre le travail forcé (Convention 29, Convention 105) et contre le travail des enfants et adolescents (Convention 182, Recommandation 190).

L'axe « syndical », bénéficie de l'appui de la FGTB principalement de la Centrale ACCG - Co-Valent et HORVAL-Viafonds, du CODAC dont des expert·e·s indépendant·e·s et issus du CETRI et du Monde selon les femmes.

## LA PROTECTION SOCIALE, PILIER 3

La vision d'un engagement politique en faveur d'un agenda du Travail décent incluant des socles de protection sociale pour tout·e·s amène Solsoc à promouvoir le modèle de gouvernance mutualiste pour notamment favoriser l'accès à la santé dans une société solidaire et inclusive. Sur les huit pays du programme de Solsoc, tous sont concernés par l'accès à la protection sociale, 7 partenaires associés dans quatre pays (Burundi, Burkina Faso, République Démocratique du Congo, Sénégal) développent spécifiquement un axe d'actions concrètes pour l'extension de la protection sociale à travers le renforcement de mutuelles communautaires.

Les évaluations du programme 2017-2021 avaient fait ressortir les points suivants :

- Il est primordial de prendre en compte la question de l'accès à l'électricité et à internet dans le développement des logiciels de gestion des mutuelles ;
- Le soutien à la croissance et l'extension des mutuelles pour aboutir au passage à l'échelle attendu, implique de favoriser les synergies avec les initiatives d'économie sociale et solidaire, par exemple par le biais de l'accès au crédit, et inclure, voire structurer les dynamiques villageoises déjà en place ;
- Le renforcement de l'expertise technique interne des mutuelles de santé reste nécessaire et la question du rôle indispensable du médecin-conseil qui se pose aujourd'hui (cette thématique est prise en compte par Masmut parmi les thématiques techniques à traiter) ;
- Et enfin, les actions de plaidoyer doivent rester au premier plan pour influencer les politiques en faveur de la Couverture Maladie Universelle (CMU), le suivi des normes lorsqu'elles sont édictées au niveau régional et/ou national, par exemple pour le Sénégal où la dette de l'État vis-à-vis des mutuelles communautaires s'élevait à 25 milliards de FCFA début 2022.

**Partenaires associés** : CRAFOP, CENADEP, PASCO, PAMUSAB, ADISCO, ASMADE, OYOFAL PAJ

Partenaires limitrophes :

- 2 plateformes nationales d'acteurs mutualistes (PAMUSAB et CAMUS)
- 2 fédérations nationales de mutuelles de santé (CONAMUS et FEMUSCO)
- 13 unions de mutuelles
- 107 mutuelles de santé et 2 centres de santé

Rappelons ici tout l'intérêt d'avoir Solidaris aux côtés de Solsoc et de ses partenaires mutualistes, et ainsi d'élargir le champ des relations et des collaborations, notamment au sein de Masmut (synergie entre 3 mutualités belges (libres, chrétienne et socialiste), et 3 ONG (Louvain Coopération, WSM, Solsoc), et avec l'Association Internationale de la Mutualité (AIM). C'est dans ce cadre que les partenaires mutualistes du Burkina, du Sénégal et du Burundi ont participé à la Conférence Mutualiste de Dakar en mars 2022 et fait progresser au niveau international le plaidoyer pour un cadre politique ambitieux d'étendre la couverture santé universelle (CSU) ainsi que le plaidoyer pour un cadre légal adoptant l'adhésion obligatoire à l'assurance santé par le biais des mutuelles, et reconnaissant les

mutuelles comme organisme de gestion déléguée. Il est attendu des États que la volonté politique traduite dans ce dispositif légal se concrétise par des mesures d'application garantissant la viabilité institutionnelle, technique, financière et fonctionnelle des mutuelles de santé.

En mai 2022, des partenaires mutualistes de Solsoc au Burkina, au Burundi et un médecin-conseil mandaté par OYOFAL PAJ, partenaire au Sénégal, ont participé à la conférence de Niamey co-organisée par Enabel. Celle-ci a permis, à travers un exercice d'apprentissage collectif, de progresser sur des questions techniques (déterminants de l'offre de services de santé de qualité, le rôle du médecin-conseil...)

Dans le contexte du Burundi, du Burkina, du Sénégal et de la RDC, dans lequel la toute grande majorité des personnes tirent leurs revenus d'activités économiques non formelles, la stratégie des mutuelles communautaires apparaît comme la plus pertinente pour que le plus grand nombre puisse avoir accès à la santé. Cette stratégie doit être soutenue y compris dans le milieu de la coopération où elle est parfois confrontée à d'autres modèles moins inclusifs. Pour cela, il est important d'actualiser l'image des mutuelles communautaires, de mettre en avant les compétences qui y travaillent aujourd'hui et leurs succès. Par exemple, **au Sénégal**, le Réseau de mutuelles OYOFAL PAJ a renforcé en 2022, 10 mutuelles à travers lesquelles plus de 120.000 personnes ont accès à la santé. **Au Burkina Faso**, malgré l'insécurité et l'instabilité politique, le programme pour la CMU a certes ralenti (étant donné qu'à chaque changement de gouvernement, le plaidoyer doit être repris), mais se poursuit. Par exemple, la Caisse nationale de l'assurance maladie universelle (CNAMU) a délégué une partie de la gestion de l'accès à la santé à ASMADE, qui travaille maintenant pour que cette délégation de gestion soit reprise par la nouvelle fédération nationale (FEMUSCO) conformément aux recommandations de la *Plateforme de Lomé* (2019) et la *Déclaration de Dakar* (2022). **Au Burundi**, face à l'enjeu réglementaire concernant l'assurance maladie, avec ADISCO, les partenaires mutualistes mènent un travail de plaidoyer efficace pour que la CSU aille dans le sens des axes définis (délégation de gestion et adhésion obligatoire). Les progrès sont notables, notamment une augmentation de 16% des bénéficiaires des mutuelles de notre programme par rapport à 2021. Le système de gestion est informatisé et les gérant-e-s et leader-euse-s des mutuelles ainsi que les acteurs membres de la Plateforme des acteurs des mutuelles de santé du Burundi (PAMUSAB) ont été formé-e-s à son utilisation. Une vigilance doit être maintenue quant au rôle des mutuelles pour qu'elles ne soient pas cantonnées juste dans une fonction de récolte des cotisations au service d'une caisse centrale.

**En RDC**, dans un contexte difficile pour la mise en place de mutuelles de santé, la MUSQUAP à Kinshasa et la LONALO à l'Équateur, ont amélioré leur taux de fidélisation.



Le système intégré de gestion administrative, financière et technique des mutuelles SYAT, développé par la MUSQUAP et le CENADEP, partenaire de Solsoc avec un bureau d'informaticien-ne-s, a été choisi par le Programme National de Promotion des Mutuelles de Santé du Ministère de la Santé comme programme pilote. En RDC aussi, les partenaires CRAFOP et CENADEP plaident auprès des autorités pour une intégration des mutuelles de santé, leurs faitières et les organisations promotrices dans la mise en œuvre de la CSU. Plus de 25% des sections mutuellistes répondent aux critères et fonctionnent déjà en conformité avec le plan national de la CSU.

**Avec le Burundi, la RDC** impulse une dynamique envers les institutions régionales afin de mettre en place des mesures réglementaires favorisant l'accès à la protection sociale et prenant en compte les mutuelles de santé, avec pour exemple ce qui se fait en Afrique de l'Ouest au sein de l'UEMOA. C'est dans ce cadre que la PAMAC - Plateforme des acteurs mutualistes en Afrique centrale -, qui regroupe les plateformes mutualistes du Burundi, de la RDC, du Tchad et du Cameroun, a déposé un projet de mémorandum d'entente auprès de la CEEAC.

L'axe « Protection sociale », bénéficie de l'appui de Solidaris, de MASMUT, du CODAC dont des expert-e-s indépendant-e-s et issus du CETRI et du Monde selon les femmes.

## CITOYENNETE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVES

Les sociétés civiles du monde entier sont de plus en plus menacées et plus particulièrement celles de certains pays de notre programme (cf. « shrinking space »<sup>4</sup>). Les partenaires associés dénoncent des enfreintes croissantes à leur liberté d'association, de rassemblement ou d'expression, mais aussi leurs difficultés d'accès aux financements, ou les barrières administratives. Or, si on espère du changement social pour un meilleur avenir pour tous et toutes, il est nécessaire qu'en toute indépendance et sans tracasserie, les organisations de la société civile puissent réaliser leur mission de service, de veille et d'influence des politiques en faveur des droits humains.

La mobilisation en faveur de la démocratie participative est une priorité pour les partenaires associés du programme et **plus particulièrement pour 48 associations de citoyenneté, de femmes, de jeunes dont 10 réseaux**. Il-elle-s fondent leurs stratégies de plaidoyer en remontant les besoins et les expériences portées par les organisations, les communautés et les citoyen·e-s avec lesquel·le-s il-elle-s mènent un travail de proximité.

À titre d'exemples, quelques actions mises en place en 2022 :

**En République démocratie du Congo**, les Dynamiques d'Action Citoyenne (DAC) ont suivi les étapes du processus électoral avec élections présidentielles, législatives nationales et provinciales prévues le 20 décembre 2023 et se sont impliquées dans la sensibilisation à l'enrôlement des électeurs. Par ailleurs, les partenaires associés au sein du PRODDDES ont accompagné la mise en place en 2022 d'une nouvelle plateforme de la société civile congolaise, le CERDYSOC (Centre de Ressources de Dynamisation de la Société Civile). Constituée d'une quarantaine d'associations, cette nouvelle structure se propose de mobiliser au niveau national, provincial et local, autour de la paix, de la démocratie et du relèvement socio-économique, social et politique de la République Démocratique du Congo. Elle a mobilisé et

---

<sup>4</sup> Le terme *shrinking space* est un concept développé et utilisé par les ONG et les organisations de la société civile de manière générale pour désigner la difficulté croissante à laquelle elles font face pour mener leurs activités. Il est fondé sur l'existence d'un espace civique dans lequel elles évoluent. Le rétrécissement de l'espace de ces organisations se caractérise par 10 tendances, souvent imbriquées, qui ont pour effet de limiter l'espace politique dans lequel elles interviennent<sup>4</sup>. Parmi celles-ci : les législations nationales qui encadrent le travail des ONG, les atteintes à la liberté d'expression, à la liberté de réunion, à la liberté d'association, la liberté de circulation, la restriction de l'accès aux financements, aux décideurs, à l'information, la criminalisation ou stigmatisation des défenseurs des droits humains, l'exclusion du système bancaire, etc. Lorsque l'une ou plusieurs de ces balises sont dépassées, c'est un signe du rétrécissement de l'espace dédié à l'action de la société civile.

diffusé des positions sur des sujets brûlants (guerre à l'Est et intégrité territoriale de la RDC, accord-cadre entre RDC et Vatican au sujet de l'éducation, etc.). Elle a préparé avec la maison de la laïcité de Kinshasa (MLK), la première « convention progressiste laïque de Kinshasa »<sup>5</sup> qui sera consacrée lors d'une rencontre entre acteurs associatifs congolais et en présence des partenaires belges en janvier 2023.

**En Palestine**, avec l'appui des partenaires Ma'an et PAC, une soixantaine de jeunes ont participé à Bethléem et à Hébron au projet "Les jeunes prennent des décisions" afin de les préparer à jouer un rôle dans la prise de décision au sein des conseils locaux et de leurs municipalités. Une vingtaine d'entre-eux-elles pourraient être élu-e-s au sein de leur conseil et de leur municipalité à l'issue de cette formation participative. Le déploiement du nouvel axe d'ESS constitue aussi un excellent levier pour créer des espaces sûrs de dialogue pour tou-te-s les jeunes palestinien-ne-s afin de soutenir les contacts et les échanges, la résilience, l'émancipation et d'encourager leur engagement civique en faveur d'une société palestinienne unifiée, forte, qui lutte pour ses droits.

**En Colombie**, malgré la signature de l'accord de paix de La Havane en 2016 avec les FARC, la promulgation du projet de "Paix Totale" par le Président Petro, l'empreinte du paramilitarisme est toujours présente dans plusieurs territoires du pays dont les Départements de l'Antioquia et du Valle del Cauca où interviennent les partenaires de Solsoc. Les citoyen-ne-s - en particulier les leader-euse-s sociales-aux, environnementaux-ales – y sont confronté-e-s aux menaces et à la peur, les différentes factions armées (narcotrafiquants, paramilitaires, guérillas) étant encore très présentes dans de nombreux territoires du pays. Notre partenaire IPC a commencé à travailler dans la sous-région du Bajo Cauca (Département d'Antioquia) pour la mise en place d'un nouveau réseau d'organisations communautaires (Red Pluriétnica) qui luttera pour la défense du territoire, et en faveur des droits humains et de la protection de l'environnement. Ce réseau est maintenant composé de 56 organisations communautaires, de producteur-trice-s agricoles, de protection de l'environnement, de victimes de la confiscation des terres (le collectif environnemental Gente y Bosques, Asoprocaza – producteurs-riche-s de caoutchouc, Asoviámcla - association de victimes et de protection de l'environnement, 16 conseils communautaires afrodescendant-e-s, 1 organisation afro, 8 associations de pêcheur-euse-s et d'agriculteur-riche-s). Le RECAB dispose désormais d'un marché mobile "de la ferme à la maison", dans lequel des paniers bio certifiés sont directement livrés aux consommateur-riche-s.

**Au Maroc**, les partenaires de Solsoc permettent aux associations de femmes et de jeunes des quartiers populaires de Casablanca, aux IESS et à leurs réseaux, de s'organiser afin de faire porter leur voix auprès des pouvoirs publics et des élus et influencer les politiques publiques liées à la jeunesse, au genre, à l'économie sociale et solidaire, à la protection sociale et la citoyenneté. Ils ont été à l'initiative de la création d'un Observatoire National de la Protection Sociale dont ils font partie.

## LES THEMATIQUES TRANSVERSALES (GENRE, ENVIRONNEMENT, TRANSITION JUSTE)

Les partenaires associés du programme sont conscients qu'il est nécessaire d'approfondir ces thématiques transversales au-delà des aspects formels (politique, charte, statuts etc.) et veulent développer des actions et des pratiques concrètes.

---

<sup>5</sup> Les objectifs poursuivis par la 1<sup>re</sup> convention laïque sont de renforcer la place et le rôle du mouvement progressiste laïque congolais, dans la construction d'un État de droit, des libertés civiles et de justice sociale en République Démocratique du Congo ; promouvoir une vision partagée du progressisme et de la laïcité ainsi que de leurs valeurs au sein de la société civile congolaise ; identifier les stratégies cohérentes de la consolidation de la laïcité constitutionnelle de la RDC ; renforcer la solidarité nationale et internationale autour de l'action progressiste laïque congolaise.

**En ce qui concerne le genre**, la formulation d'un résultat spécifique et l'affectation de budgets pour ce volet, dans chaque pays induit la mise en œuvre de stratégies et une meilleure planification des actions et de leur suivi. Il reste cependant à mieux définir par les partenaires associés et limitrophes eux-mêmes, les changements souhaités, les stratégies appropriées à mettre en place et à acquérir l'expertise nécessaire. Dans certains pays comme la Bolivie, le Maroc, le Sénégal, la réflexion et les pratiques des partenaires sont plus avancées grâce à l'impulsion de partenaires associés spécialisés dans les questions de genre. À titre d'exemple, AFAQ entraîne les autres partenaires du programme au Maroc en assurant le suivi des politiques publiques en matière de genre au travers de coordinations féminines dans les quartiers populaires de Casablanca. En Bolivie, REMTE renforcera les trois dimensions du genre (politique, analytique, méthodologique) dans les stratégies des partenaires boliviens. Au Sénégal, le réseau des mutuelles de santé « Oyofal Paj » émanation de l'Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (APROFES) porte les questions de genre dans son ADN et poursuit ses actions avec un focus sur le renforcement du rôle et de la position des femmes dans les instances de décision des mutuelles de santé.

**L'axe « Environnement »** est à renforcer dans l'ensemble programme même s'il est généralement pris en compte dans les stratégies des IESS conscientisées par les enjeux environnementaux et qui doivent aussi s'adapter aux conséquences du changement climatique. Elles adoptent de plus en plus souvent des comportements favorables (utilisation de produits locaux et/ou bio dans leur production/activité, préférence pour les circuits courts, utilisation d'emballages recyclés, recyclage des déchets, appui au processus de certification biologique, mise en place d'infrastructures de collecte et de stockage de l'eau, de méthodes d'irrigation technicisée et de production sous couvert végétal, etc.).

Par ailleurs, Solsoc et les autres membres du CSC Travail décent ont choisi d'approfondir les liens entre la promotion du Travail décent et la défense de l'environnement ainsi que la lutte contre le changement climatique comme trajectoire d'apprentissage commun. Elle s'inscrit dans la notion de « Transition juste »<sup>6</sup> intégrée comme enjeu transversal du Cadre Stratégique Commun 2022-2026. Un nouveau groupe de travail s'est constitué au sein du CSC Travail décent et devrait permettre aux organisations comme Solsoc et ses partenaires d'ancrer plus concrètement des actions en faveur du climat et de l'environnement.

## SOLSOC EN BELGIQUE

En Belgique comme ailleurs, l'année 2022 a été l'année de démarrage du nouveau programme 2022–2026 dans la continuité du programme précédent, en collaboration avec FOS et IFSI. Les 3 ACNG mettent en œuvre un objectif commun qui allie la mobilisation des publics et le plaidoyer politique avec des résultats attendus auprès de leurs publics relais respectifs : mouvance syndicale au niveau fédéral pour IFSI ; entités régionales FGTB/ABVV et mouvance socialiste néerlandophone et francophone pour FOS et Solsoc. Les 3 entités disposent d'un dispositif de suivi-évaluation commun et mutualisent certaines ressources humaines et matérielles pour des activités de mobilisation, de plaidoyer et pour la production d'outils.

Solsoc poursuit donc ses stratégies de relai des positions de ses organisations partenaires internationales, d'une part auprès des mandataires et décideur·euse·s socialistes et/ou des plateformes de plaidoyer (voir annexe 1 : les mandats 2022), d'autre part à travers des actions de sensibilisation ciblant les organisations francophones de l'action commune socialiste : FGTB, Solidaris, Soralia, PAC, MJS, CEPAG...

---

<sup>6</sup> « Just transition », approche prônée par la CSI et l'OIT et inscrite dans l'Accord de Paris et la Déclaration de Silésie, qui combine les objectifs climatiques de transition vers une économie décarbonée et la justice sociale, à l'instar de l'Agenda pour le Travail décent. Ainsi, la réduction à zéro des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation de nos sociétés au changement climatique doivent aller de pair avec un renforcement des droits au travail (notamment en matière de santé et de sécurité) et avec des systèmes de protection sociale étendus, universels et adaptables.

Après deux ans de restrictions sanitaires, nous avons pu reprendre en 2022 l'organisation d'événements et de rencontres présentiels. En mai 2022 a eu lieu la deuxième journée « inter-associations » avec le PAC, le CEPAG et Soralia sur le thème « Fin du monde, fin du mois : comment concilier enjeux sociaux et environnementaux ». Lors de cette journée, Solsoc et PAC ont co-animé l'outil co-construit par nos deux structures : le jeu de la ficelle : « Le téléphone portable un outil postcolonial ».



La Palestine a été au cœur de la mobilisation en 2022. En collaboration avec la Centrale Générale, Solsoc a réalisé et diffusé l'exposition « Palestinian Workers » sur base du travail de la photographe engagée Véronique Vercheval, qui présente les conditions dans lesquelles évoluent des travailleurs palestiniens dans les carrières de pierre. L'exposition a été présentée au Congrès de la FGTB Fédérale, aux Solidarités à Namur, à Point Culture à Namur (vernissage en présence de la photographe) pour ensuite circuler dans différentes régionales de la Centrale Générale.



Solsoc a aussi investi beaucoup d'énergie sur la thématique du devoir de vigilance. Une campagne bisannuelle du CNCD-11.11.11 intitulée « les droits humains n'ont pas de prix » a été lancée au mois d'avril, et nous y sommes fortement impliqué-e-s, que ce soit en participant aux actions collectives, en alimentant et en relayant la communication. Nous avons également finalisé et diffusé l'étude réalisée par le CETRI « Le devoir de vigilance vu par les organisations partenaires colombiennes de FOS, IFSI et Solsoc », en commençant par un webinar de lancement le 19/04, organisé par nos 4 organisations. Solsoc est également un membre actif du GT Corporate Accountability du CNCD-11.11.11 qui continue de suivre et d'alimenter le processus parlementaire lié à la proposition de loi instaurant un devoir de vigilance pour les entreprises.

En matière de protection sociale, les efforts de Solsoc, du GT protection sociale et du dialogue belge USP2030 se sont concentrés sur le plaidoyer pour un Fonds mondial de protection sociale. Au mois de mars, le Parlement belge a adopté une résolution pour la création d'un mécanisme multilatéral de protection sociale telle que le « Global Accelerator for Jobs and Social Protection ». Suite à cela, le travail s'est orienté vers le conseil envers l'administration et les ministres afin que le Belgique concrétise ses engagements.

Au-delà de ces thématiques transversales, le travail de collaboration avec les mandataires socialistes s'est poursuivi de manière soutenue sur les zones de plaidoyer prioritaires. Un moment fort de l'année a été l'organisation par Solsoc d'une mission politique en Colombie du 22 au 29 octobre, autour de la thématique de la construction d'une paix juste et durable. Cette mission fera l'objet d'un suivi approfondi en 2023 qui donnera lieu à des conférences, des prises de position et une collaboration renforcée entre la mouvance socialiste et nos organisations partenaires colombiennes. Au sujet de la Palestine, nous avons continué de dénoncer la politique d'annexion et d'apartheid imposée par Israël aux Palestinien-ne-s ainsi que le rétrécissement de l'espace civique de la société civile. Nous avons pris part aux campagnes « Made In Illegality » et « Don't buy into occupation » visant à mettre fin au commerce illégal avec les colonies. En ce qui concerne la RD Congo, le travail de veille politique s'est poursuivi et nous avons interpellé à plusieurs reprises, notamment au sujet de l'insécurité à l'est du pays.

La mise en œuvre des stratégies conjointes au sein du CSC Travail décent et leur coordination, à travers ses groupes de travail internes (Comité de pilotage, GT Afrique et Amérique latine, GT Protection sociale, Cellule Masmut, plateforme Commerce Juste et durable) et le programme commun FOS-IFSI-Solsoc, qui s'inscrit dans le CSC Belgique, continue de renforcer les synergies entre acteurs

autour de la thématique du Travail décent. Les liens entre organisations de l'Action commune socialiste autour des enjeux internationaux se sont également traduits par des collaborations concrètes entre FOS-IFSI et Solsoc pour le Volet Belgique (voir annexe 1. Mandats de Solsoc en 2022).

### 3.4 SUIVI DU PROGRAMME

En termes d'opérationnalisation du nouveau programme et son suivi, en plus des efforts pour clôturer le programme 2017-2021 (cf. point 3.1), le travail des chargé-e-s de suivi des partenariats chez Solsoc lors de l'année 2022 s'est principalement centré sur l'accompagnement des partenaires. Concrètement, l'appui s'est concentré sur l'établissement de bases de travail permettant la bonne exécution de la nouvelle programmation quinquennale : animation d'ateliers autour de la méthodologie de la cartographie des incidences, mise en place du dispositif et des différents outils de suivi-évaluation du programme.

Entre février et fin octobre, 1 à 3 missions ont été réalisées dans chacun des pays d'intervention pour mettre en place le dispositif de suivi avec les partenaires et pour assurer faire l'état d'avancement des activités prévues durant cette première année de programme. Au total, 21 missions ont été réalisées en 2022 capitalisant 266 jours de présence sur le terrain auprès de nos partenaires.

- Trois missions (Burkina Faso, Burundi et Andes) ont été organisées en collaboration avec la Centrale Horval de la FGTB dans le cadre du suivi des stratégies syndicales dans ces pays et région d'intervention du programme.
- En mars, Solsoc, ses partenaires mutualistes du Sénégal, Burkina et Burundi, et Solidaris ont participé à la Conférence internationale mutualiste de Dakar qui, à la suite de la Conférence de Lomé de 2019. Elle visait à favoriser un cadre politique qui cherche à étendre la CSU et un cadre légal pour l'adhésion obligatoire à l'assurance santé par le biais des mutuelles, et reconnaissant les mutuelles comme organisme de gestion délégué.
- Et en octobre, Solsoc a organisé une mission politique en Colombie autour des enjeux de l'accord de paix et du devoir de vigilance.



En dehors de ces moments privilégiés, les réunions en visioconférence avec les partenaires ont complété les séances de travail sur le terrain et en présentiel prévues 2 fois par an dans chaque pays.

En interne, au sein du programme commun et du CSC Travail décent, le suivi du programme a été coordonné dans les **groupes de travail et de coordination « ad hoc »** ( voir point 6.1 Coordination interne et annexe 1 « Plateformes et mandats de Solsoc en 2022 » ).

Conformément aux recommandations des évaluations intermédiaires du PGM précédent, une plus grande harmonisation des outils de suivi et d'évaluation du programme est facilitée au travers des GT régionaux et avec l'appui du GT « M&E » (Monitoring-Evaluation). Solsoc a revu ses outils de gestion budgétaire et de suivi – évaluation. Elle les a partagés avec les partenaires associés. L'appropriation de ses nouveaux outils par tous les acteurs du programme se poursuit.

En termes d'accompagnement externe, l'année 2022 a permis aux équipes de Solsoc de rédiger les TDR pour la mise en place de son Comité d'Accompagnement (CODAC). À cet égard, le nouveau CODAC 2023-2027 verra ses missions s'élargir pour lui permettre d'avoir un rôle davantage exécutif dans la conduite d'une partie des évaluations intermédiaires. Finalement, en termes de constitution et de membres participant-e-s, le CODAC sera élargi pour favoriser la participation de FOS et d'IFSI ainsi que d'autres partenaires stratégiques de Solsoc tels que Solidaris/UNMS et les centrales Horval et Générale de la FGTB.

À travers ces espaces, différents objectifs sont recherchés, notamment : la cohérence des actions, la mise en synergie ou l'apprentissage conjoint. Malgré tout, un enjeu majeur restera d'éviter les redondances et le côté chronophage des réunions induites par ces différents espaces.

Enfin, un résultat de **synergie internationale (RSI)** transversal dans le programme est consacré aux activités liées à la gouvernance collective du programme, la participation à des réseaux internationaux, aux échanges d'expériences et au renforcement des capacités et apprentissages entre partenaires du programme commun. En 2022, 6 rencontres internationales ou régionales entre acteurs et partenaires du programme ont pu être organisées.

### 3.5 SCORES DE PERFORMANCE ET TAUX D'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2022

**Le taux d'exécution global des dépenses 2022** par rapport au budget de 2022 est de **74 % soit 3.703.294,80 euros**. Les chiffres sont détaillés par type de dépenses (coûts de gestion et coûts opérationnels) et par pays dans les tableaux en annexes 2. Le taux d'exécution de 2022, variable d'un pays à l'autre, reflète le rythme de démarrage du nouveau programme au moment de l'approbation définitive des budgets par la DGD le 6 avril 2022. Le processus de signatures des conventions de partenariat a immédiatement été enclenché ainsi que la validation des stratégies et des budgets qui ont tous été réduits de 2, 204 % (voir partie II financière 4.2– relation avec la DGD). La mise en place du dispositif de suivi, la définition plus précise des plans d'action pour atteindre les objectifs et avec certains partenaires, une mise à niveau dans les domaines de la gestion financière et du suivi du programme ont constitué un préalable pour assurer de meilleurs résultats durables et ont retardé la réalisation des activités prévues en 2022. Ce retard a été rattrapé très rapidement par certains partenaires.

**L'analyse des scores de performance (annexe 3)** permet de voir, sur base d'un exercice d'autoévaluation, si les résultats et les objectifs attendus pourront vraisemblablement être atteints endéans 3 et 5 ans<sup>7</sup> conjointement avec FOS et IFSI. En première année, cet exercice donne la tendance et dans l'ensemble, celle-ci est plutôt bonne. Cette année, on relève une grande majorité de bons scores dont quelques-uns sont même excellents.

---

<sup>7</sup> Les indicateurs du programme sont formulés avec des cibles à atteindre au bout de 3 ans et de 5 ans.

**Le taux d'exécution budgétaire de 2022** ainsi que **la synthèse des scores de performance** analysés pour chacun des **5 objectifs spécifiques dans chaque pays** du programme sont repris dans 2 tableaux qui se trouvent en annexes 2 et 3.

Le rapport institutionnel 2022 consacre, ci-dessous, un chapitre à chaque pays où Solsoc travaille en partenariat et à l'action en Belgique. Il illustre la manière dont les partenaires associés et limitrophes, et les partenaires belges ont fait preuve d'engagement, de professionnalisme et ont contribué au démarrage du nouveau programme 2022-2026.

## 4 LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

### 4.1 PALESTINE



La violence des colons israélien·ne·s, les démolitions de maisons, les arrestations de Palestinien·ne·s et la confiscation de terres se sont aggravées dans toute la Cisjordanie en 2022. 225 jeunes palestinien·ne·s ont été tué·e·s par des soldats et des colons en 2022. Environ 6.000 Palestinien·ne·s sont incarcérés dans les prisons israéliennes et le nombre de raids et d'arrestations a augmenté (1365 ordres de détention administrative émis par Israël pour la seule année 2022). La confiscation et la saisie de terres se poursuivent à un rythme effréné et semblent être favorisées par la politique en vigueur. On est passé de 200 000 colons vivant en Cisjordanie après l'accord d'Oslo à 800 000 aujourd'hui. À Gaza, où un état de siège est imposé depuis plus de quinze ans, plus de 68 % de la population souffre d'insécurité alimentaire grave ou modérée, la majorité des familles dépendent de l'aide internationale et l'accès aux besoins de base est restreint. L'aile d'extrême droite actuellement au pouvoir en Israël semble partir en roue libre, dans le silence de la communauté internationale face à l'augmentation de toutes ces violences.

Alors que l'année 2022 a été marquée par la mise sur liste de 6 organisations palestiniennes comme étant « terroristes », on assiste à un rétrécissement considérable de l'espace civique et de la marge de manœuvre des organisations de la société civile palestinienne. Les financements conditionnels, de plus en plus exigés par les bailleurs internationaux, rajoutent à la pression subie.

Face à ces constats préoccupants, les projets développés par les partenaires de Solsoc en Palestine continuent de défendre l'investissement citoyen, l'autonomisation financière et la défense des droits (liberté d'expression, droits humains, droits du travail, etc.) des citoyen·ne·s du territoire occupé.

### LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

**MA'AN Development Center** est une institution de développement et de formation palestinienne indépendante. Il s'agit d'une ONG pionnière en matière de développement communautaire et de

renforcement des capacités en Palestine. Elle agit dans les régions les plus pauvres et marginalisées afin d'améliorer la qualité de vie des populations et de renforcer leurs capacités à maîtriser le développement de leur communauté. À ce titre, MA'AN met en œuvre de nombreux projets en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, de renforcement des femmes et des jeunes, de développement communautaire et d'environnement.

**Le Popular Art Center (PAC)** est une ONG qui a été fondée en 1987 pour favoriser le dynamisme artistique et culturel en Palestine. L'ONG cherche à établir un lien étroit entre l'art, la culture, d'une part, et la population palestinienne, d'autre part. À travers ses différentes actions, il contribue à consolider la citoyenneté des Palestiniens en renforçant le caractère national et artistique de la danse et des groupes musicaux. Ainsi, face aux tentatives israéliennes de nier l'existence du peuple palestinien, le centre œuvre pacifiquement à la réaffirmation de son identité, de sa culture et de son histoire.

**La PGFTU (la fédération des syndicats de Palestine)** est le principal syndicat de Palestine. Elle a une expérience de plus de 50 ans dans la défense et la représentation des travailleurs. Son objectif est de sensibiliser et former les travailleurs de ce secteur. La PGFTU organise notamment des ateliers de sensibilisation et de formation sur le Code du travail et les mesures de santé et sécurité au travail au sein de la fédération et dans les entreprises. Le syndicat mène également des actions à portée politique pour améliorer le respect des droits des travailleurs, notamment l'application, voire l'extension du Code du travail.

## NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

**La DGD** soutient le programme commun Travail Décent au Burundi à hauteur de 80% ;

**La Centrale Générale FGTB** soutient les actions menées par Solsoc et le syndicat palestinien PGFTU (Fédération générale palestinienne des syndicats) dans le but d'améliorer les conditions de travail dans l'industrie des carrières de pierres ;

**Le CNCD (campagne 11.11.11.)** en collaboration avec le CEPAG contribue aux fonds propres du programme ;

**Wallonie-Bruxelles International (WBI)** soutient un projet pilote sur la résilience des enfants palestiniens, mis en œuvre par notre partenaire MA'AN ainsi qu'un projet visant à soutenir la vie culturelle dans des communautés moins privilégiées, comme moyen de résilience, mis en œuvre par notre partenaire PAC ;

**Vivaqua** soutient un projet de réhabilitation des installations sanitaires (toilettes et points d'eau potable) dans des écoles de la Vallée du Jourdain.

## ACTIVITÉS CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE ET LA REMOBILISATION POLITIQUE APPORTÉE PAR LES INITIATIVES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le développement des IESS, fondées sur le modèle des coopératives, joue un rôle crucial en Palestine. Elles permettent en effet de :

- Lutter contre la confiscation des terres opérées par le gouvernement israélien ;
- Créer de l'emploi et des conditions de Travail décent (pour les jeunes diplômés, en majorité au chômage, et les autres citoyens obligés d'aller travailler dans les colonies israéliennes) ;
- Redynamiser le lien social, l'engagement citoyen et la réflexion commune autour des enjeux qui traversent la société palestinienne dans sa lutte pour l'autonomie et l'autodétermination.

Principaux résultats :

- Un camp réunissant 17 coopératives participantes sur 3 jours ; ??
- Deux visites de terrain et d'échange d'expérience portant sur les meilleures pratiques agricoles ont réuni 35 participant-e-s de toutes les IESS soutenues ;
- Un forum de discussion sur l'ESS s'est tenu à Gaza avec le ministère du Travail, des spécialistes du secteur de l'économie et des représentants du secteur privé et les membres des coopératives.



### **PROMOUVOIR LES VALEURS DU VOLONTARIAT POUR RENFORCER L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE CHEZ LES JEUNES**

En revalorisant leur culture et leurs traditions et en donnant un espace pour débattre et faire du volontariat au profit de leur communauté, le programme conjointement mis en œuvre par les associations MA'AN et PAC renforce la jeunesse palestinienne et encourage l'exercice de la démocratie à l'échelon local. Les comités de jeunes, les associations diverses et les animateurs des centres régionaux du programme sont renforcés dans leurs compétences et font porter leur voix auprès des institutions publiques et des autorités politiques. Il-elle-s se font entendre et sont de plus en plus reconnu-e-s par leurs communautés. Les jeunes deviennent de vrais acteurs du changement en menant des campagnes de plaidoyer et des activités militantes afin de revendiquer leurs droits civils, politiques, économiques et sociaux.



Principaux résultats :

- Une « Journée de la jeunesse » regroupant 130 participant·e·s provenant de 20 groupes de jeunes a été organisée dans différents lieux de Cisjordanie ;
- Une « Campagne de cueillette d'olives » s'est tenue dans 14 lieux différents, et a mis en lien 300 participant·e·s venue·e·s de Cisjordanie et de Gaza ;
- Une activité conjointe sur le patrimoine, la culture et l'identité a été menée à Gaza avec 85 participant·e·s.



## AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET ASSURER LA SECURITE DES TRAVAILLEURS DES CARRIERES DE PIERRES

Une grande partie du travail de plaidoyer effectué par la PGFTU au cours des dernières années a été axée sur la modification de certains aspects du droit du travail. Les campagnes de la PGFTU ont commencé à couvrir les travailleurs contre les accidents, notamment les travailleurs de la pierre, qui n'était pas protégés contre les accidents du travail. Grâce à une campagne menée depuis 2013, comportant beaucoup de dialogue social, chaque travailleur bénéficie aujourd'hui d'une assurance privée contre les accidents du travail à laquelle l'employeur doit souscrire pour chaque travailleur. Selon les normes internationales, les travailleurs actifs dans l'exploitation des carrières de pierre s'apparentent davantage à des travailleurs informels.

Principaux résultats à atteindre :

- Sur les 63 carrières de pierres existantes, l'actuel programme va former 34 comités de travailleur·euse·s chargés de faire de la sensibilisation sur la santé et la sécurité sur les sites de travail ;
- Le syndicat vise à ce que, d'ici à 2026, 2 nouveaux droits du travail soient respectés sur au moins la moitié de ces sites dotés d'un comité formé à ces questions.



## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- À Gaza, les jeunes ont conçu et mis en œuvre 4 initiatives communautaires pour répondre aux besoins de leur communauté. Ces initiatives ont permis d'améliorer l'accès aux services nécessaires pour **plus de 4.370 personnes** dans les communautés ciblées ;
- À Bethléem et à Hébron, près de 60 jeunes ont participé au projet « Les jeunes prennent des décisions » afin de les préparer à jouer un rôle dans la prise de décision au sein des conseils

locaux et de leurs municipalités. **15 à 20 devraient probablement être élu-e-s** au sein de leur conseil et de leur municipalité à l'issue de cette formation participative ;

- Au début de l'année 2022, le programme travaillait avec 11 IESS (9 en Cisjordanie et 2 à Gaza). À la fin de l'année, MA'AN et de PAC travaillaient avec **20 IESS (16 en Cisjordanie et 4 à Gaza)**, regroupant **plus de 130 jeunes**.

## TÉMOIGNAGE

*La coopérative a eu un impact transformateur sur ma vie, non seulement en changeant ma situation personnelle, mais aussi en façonnant ma vision du monde.*

*Au cours de l'année écoulée, mon sentiment d'appartenance au mouvement coopératif s'est approfondi. J'ai l'impression de faire partie de chaque coopérative et que chaque personne travaillant dans ce cadre a un intérêt direct dans notre réussite commune. C'est cette notion de propriété collective qui rend le modèle coopératif si puissant.*

*Même les coopératives qui opèrent loin de chez moi, dans la vallée du Jourdain par exemple, occupent une place particulière dans mon cœur. Je ne connais peut-être pas ces personnes personnellement, mais leur engagement à retourner à la terre, à cultiver des produits biologiques et à travailler sans relâche sur deux acres est tout simplement impressionnant. Il faut un certain courage pour quitter un monde où la réussite se mesure à l'aune de la capacité à se conformer, à sacrifier sa vie pour faire ses preuves, et choisir au contraire de poursuivre un projet collectif ancré dans la justice sociale.*

Adham KARAJAH, membre de la coopérative agricole « **Ard al Ya's** » à Safa



## PERSPECTIVES 2023

- Développer davantage d'espaces sûrs de dialogue pour tou-te-s les jeunes palestinien-ne-s afin de soutenir les contacts et les échanges, la résilience, l'émancipation et d'encourager leur engagement civique contribuant ainsi à la création d'une société palestinienne unifiée, forte, qui peut lutter pour ses droits ;
- Rendre familière l'économie sociale et solidaire auprès de la jeunesse palestinienne ; amener davantage de jeunes à se tourner vers cette alternative économique et soutenir la création d'emplois décents ; guider les initiatives, nouvelles ou existantes, vers un respect croissant

des principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire ; les renforcer afin qu'elles deviennent durables et rentables ;

- Effectuer un travail de plaidoyer afin d'obtenir un cadre juridique plus favorable aux toutes petites entreprises, petites exploitations agricoles et petites unités de production ;
- Réaliser un effort particulier concernant le genre, dans le sens d'un renforcement des partenaires sur ces questions, mais aussi du renforcement de la représentation, de l'autonomisation (via l'ESS notamment) et du plaidoyer des femmes ;
- Renforcer la sensibilisation et les actions relatives à la protection de l'environnement et au développement durable ;
- Renforcer l'expertise des travailleur·euse·s des carrières et de l'industrie de la pierre affilié·e·s au syndicat, notamment les jeunes, afin qu'ils puissent formuler des recommandations et sensibiliser les travailleurs à leurs droits et aux mesures de santé et sécurité.
- Accroître le contrôle exercé par le syndicat sur le respect des normes en vigueur en termes de droits des travailleur·euse·s, en particulier dans certains sites qui feront l'objet d'une attention accrue.

## 4.2 MAROC



L'année 2022 a été marquée par des changements importants, tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle du Maroc.

Les chocs mondiaux (effets durables de la pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine, ...) ont fortement ralenti l'économie marocaine. L'augmentation du prix des matières premières et énergétiques, combinée aux effets de la sécheresse, a provoqué une très forte inflation et a significativement réduit le pouvoir d'achat d'une très grande partie de la population. Dans ce contexte économique, où le coût des produits de subsistance et de première nécessité a parfois triplé, l'écart entre classes sociales s'est drastiquement creusé en même temps qu'augmentait la vulnérabilité des citoyen·ne·s marginalisé·e·s s'est lui aussi.

Si l'espérance de vie a augmenté, l'analphabétisme continue d'être extrêmement prégnant. Les inégalités spatiales persistent entre les régions et entre les zones urbaines et rurales. Une part élevée de travailleur-euse-s agricoles (1/3 de la population active) n'a toujours pas accès aux services essentiels et est touchée de manière disproportionnée par le changement climatique. Au niveau du marché du travail, l'année 2022 compte 432.000 postes salariés de moins (notamment dans le secteur textile, impactant surtout les femmes). Les jeunes qui ne sont ni à l'école ni à l'emploi s'élèvent à 1,5 million. En 2022, 3 millions de Marocain-e-s ont sombré dans la pauvreté. Le taux de satisfaction des ménages est passé de près de 82% à 49%.

La situation socioéconomique complexe, alliée à une collusion entre le pouvoir politique et le pouvoir économique (avec un gouvernement composé en grande partie d'hommes d'affaires), a provoqué des manifestations dans différentes régions, avec des contestations à la fois virtuelles et réelles dans la rue. Mais on observe un rétrécissement de l'espace civique et démocratique. La prise de parole publique et la déclaration d'opinion des contestataires sont risquées.

L'État a également lancé un grand chantier de généralisation de la protection sociale. Mené à bien, ce vaste projet pourrait constituer non seulement un véritable levier de développement économique, mais aussi un levier de redistribution des richesses et de cohésion sociale, dans un pays où les inégalités se creusent. Sa réussite dépend néanmoins de la capacité des acteurs à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires.

## LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

**L'AFAQ (Action femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca)** appuie et accompagne des structures locales et des dynamiques au sein des quartiers populaires de Casablanca. Elle organise et porte au niveau régional, national et international, avec d'autres acteurs (associations, plateformes...), le processus de plaidoyer autour des questions de « genre » et de l'économie sociale et solidaire. Elle se fixe pour mission de renforcer les capacités des cadres, de favoriser l'émergence de leaders féminines au niveau des quartiers et de sensibiliser le public notamment à la question de l'égalité des genres.

**L'AJR (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers)** soutient et accompagne des organisations locales et des dynamiques de jeunes au niveau des quartiers populaires de Casablanca. Sa mission consiste à mobiliser les jeunes appartenant à des sensibilités politiques progressistes diverses et renforcer leurs associations. Elle s'investit avec ces dernières dans des forums sociaux, participe aux espaces de débat de la société civile et aux instances de dialogue avec les pouvoirs publics autour des thématiques liées à la jeunesse, au mouvement associatif et l'économie sociale et solidaire.

**L'IFAAP (Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité)** était la structure à l'origine de coordination du programme de Solsoc au Maroc. Cette structure s'est progressivement transformée en une organisation de référence dans l'accompagnement des cadres associatifs du travail de proximité à Casablanca et au Maroc. L'IFAAP fonctionne comme un outil mis à la disposition des associations de quartiers dont elle est issue. À ce titre, elle entend mettre en place des formations auprès des cadres associatifs et des animateur-riche-s de quartier en vue de susciter le changement social au niveau local et produire des documents de réflexion émanant des besoins des quartiers qui alimenteront des tables rondes annuelles.

## NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La **DGD** soutient le programme commun Travail Dégagé au Maroc à hauteur de 80%.

**Wallonie-Bruxelles International (WBI)** apporte une partie des fonds privés du volet de promotion de l'économie sociale et solidaire du programme au Maroc.

Les **assurances P&V** soutiennent les projets d'économie sociale et solidaire (ESS) de Solsoc dans les quartiers populaires de Casablanca.

## ACTIVITES CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### **PROMOUVOIR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET CREER DES EMPLOIS DECENTS AU BENEFICE DE TOU-TE-S**

Le renforcement et l'élargissement de l'ESS au Maroc sont vus comme une voie permettant de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté. C'est pourquoi le gouvernement marocain a adopté plusieurs programmes et stratégies pour promouvoir l'ESS. Malheureusement, les moyens sont parfois insuffisants et les divers soutiens et financements restent encore hors de la portée des personnes les plus vulnérables (ex : analphabétisme, pas d'accès à l'information, niveau d'éducation bas, etc.). Le focus des programmes est aussi fortement marqué par une vision entrepreneuriale, délaissant malheureusement les aspects de solidarité et d'intérêt collectif.

Dès lors, l'intervention du programme Solsoc mis en œuvre par ses trois partenaires sur place reste particulièrement pertinente en ce qu'elle vise à :

- Diffuser le modèle de l'ESS dans les quartiers populaires du Grand Casablanca comme un modèle économique alternatif et émancipateur ;
- Renforcer l'ESS au regard des valeurs et principes de la boussole créée par les partenaires de Solsoc et ainsi à renforcer les Initiatives d'Economie Sociale et Solidaire (IESS) en les rendant plus pérennes et stables ;
- Appuyer les acteur·rices des quartiers dans leurs capacités à suivre et évaluer les politiques publiques en la matière et à revendiquer leurs droits auprès des autorités compétentes.

L'ESS est aussi considérée comme un moyen efficace pour favoriser l'accès au Travail décent et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, ainsi que pour sensibiliser la société aux questions d'égalité. Cependant, l'accès des femmes et des jeunes filles à leurs droits socio-économiques et au Travail décent a été pris en compte très tardivement. Le taux d'activité des femmes est actuellement de 19,9% contre 70.4% pour les hommes, ce qui est bien en deçà de l'ambition du Maroc de le porter à 30% d'ici 2030.

Solsoc a intégré un « résultat Genre » spécifique dans son programme d'accompagnement afin de réduire les déséquilibres de pouvoir entre femmes et hommes et tendre vers l'égalité femmes-hommes.

L'association AFAQ vise donc non seulement à encourager des jeunes femmes à se former dans des métiers traditionnellement réservés aux hommes, mais surtout à lutter contre les barrières que rencontrent les jeunes femmes qui souhaitent se former à ces métiers (stéréotypes/stigmatisation, difficultés/refus d'inscriptions dans les établissements, difficultés à trouver des stages, etc.).



#### Principaux résultats :

- IFAAP a initié un diagnostic organisationnel auprès du réseau « Ittihad Al Karama », portant sur la topologie des membres du réseau, sur le parcours de structuration de chaque membre (chaque coopérative) et les raisons derrière la constitution et l'organisation en coopérative ;
- En matière de création d'emploi décent, AJR soutient 4 initiatives d'économie locale et 3 des 8 Jeunes Auto-Entrepreneurs (JAE) identifié-e-s ont formulé des projets qui ont déjà commencé à être financés par AJR ;
- AFAQ a mené un état des lieux des 7 associations de quartier et des 8 IESS ayant bénéficié d'un accompagnement durant les 5 années du programme précédent afin de voir si ces associations respectent bien les 10 critères de partenariat élaborés par Solsoc et ses partenaires et si les IESS se sont approprié les 4 principes de la boussole de l'ESS, à savoir : gouvernance démocratique, autonomie de gestion, priorité du travail sur le capital dans la répartition des revenus, finalité sociale et non-finalité de profit.



#### **CRÉER DES ESPACES DE CONCERTATION DANS LES QUARTIERS ET MENER DES ACTIONS DE PLAIDOYER EN FAVEUR DES PLUS VULNÉRABLES**

Les partenaires de Solsoc permettent aux associations de femmes et de jeunes des quartiers populaires de Casablanca, aux IESS et à leurs réseaux, de s'organiser afin de faire porter leur voix auprès des pouvoirs publics et des élus et influencer les politiques publiques liées à la jeunesse, au genre, à l'économie sociale et solidaire, à la protection sociale et la citoyenneté.

En renforçant les acteur·rice·s des quartiers sur les thématiques du programme et en les appuyant à devenir des leaders dans leur communauté, Solsoc et ses partenaires contribuent à ce que les populations des quartiers connaissent mieux leurs droits et puissent efficacement les revendiquer.

Aussi, si les femmes marocaines restent sous-représentées dans les postes de décision (elles étaient 96 sur 395 élu-e-s à la Chambre fin 2021); on les encourage à s'approprier l'espace public – et l'accès à des postes électifs - en les soutenant pour acquérir leur autonomie socio-économique et en leur permettant de connaître et revendiquer leurs droits.

Au niveau de la protection sociale, sa généralisation pourra constituer, non seulement un véritable levier de développement économique, mais aussi un levier de redistribution des richesses et de cohésion sociale, dans un pays où les inégalités se creusent. Sa réussite dépend néanmoins de la capacité des acteurs à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires.

Les actions prévues dans le cadre de l'actuel programme sont avant tout la sensibilisation, la conscientisation, la mobilisation et le plaidoyer pour :

- Renforcer la force de proposition de la société civile par rapport à la question de la protection sociale, notamment dans le cadre de l'Observatoire National de la Protection Sociale créé en 2020 ;
- S'assurer que la capacité de l'État à assurer le financement de la généralisation du système de la protection sociale et garantir sa pérennité n'affecte pas la situation financière et sociale des populations vulnérables ;
- S'assurer que le dispositif de registre social unifié permet une harmonisation et une collecte des données objectives et précises sur les populations fragiles économiquement pour bénéficier des programmes de soutien social ;
- S'assurer de l'amélioration de l'offre de soins, du redimensionnement substantiel de l'infrastructure hospitalière afin de répondre aux besoins en prestations médicales et faire pression pour réduire le prix des médicaments.

Principaux résultats :

- Les partenaires de Solsoc sont à l'initiative de la création d'un Observatoire National de la Protection Sociale dont ils font partie ;
- IFAAP a mené 5 diagnostics dans 5 arrondissements du Grand Casablanca : Sidi Bernoussi, Aïn Sebaâ, Sidi Moumen, Roches-Noires et Mers Sultan. 3 de ces diagnostics se sont soldés par la production d'un rapport final permettant d'identifier les priorités de développement au niveau local de ces quartiers. En marge de ces diagnostics de quartier, l'association a expérimenté des dispositifs d'assises de concertation, lesquelles favorisent la structuration d'espaces multi-acteurs aux niveaux local et régional. Prenant d'abord place dans les quartiers, ces assises pourront évoluer au cours du nouveau programme vers les espaces à l'échelle de la ville de Casablanca et de la région de Casablanca-Settat.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- Le programme précédent a permis aux 3 partenaires de Solsoc, à la fin de l'année 2021, de soutenir 9 IEES, permettant ainsi d'accompagner 219 personnes (188 femmes et 31 hommes) dans la réalisation d'un emploi décent et porteur de sens pour la collectivité.
- Pour le programme 2022 – 2026, ce sont ces mêmes initiatives et 2 supplémentaires – soit **11 IEES** (représentant **279 personnes en tout**), auxquelles s'ajoutent **4 coopératives d'ESS** (comprenant **26 personnes**, dont 16 femmes et 10 hommes) et **8 Jeunes Autoentrepreneurs** (4 femmes et 4 hommes) qui ont été structuré-e-s et appuyé-e-s en 2022.

## TÉMOIGNAGE



*Je m'appelle Mohammed Fatnaoui et je suis le gérant de « Hygo Copie ». Autoentrepreneur depuis 2017, je fournis différents services dans ma boutique du quartier Labita, à Mohammedia : impressions pour la publicité, vente d'articles de papeterie, de fournitures scolaires et de matériel de bureau.*

*Je connaissais déjà le travail citoyen d'AJR (association partenaire de Solsoc à Casablanca) et j'ai trouvé chouette qu'une association de la société civile puisse s'intéresser au statut d'autoentrepreneur. Quand j'ai appris que Younes et son équipe lançaient un processus d'identification des coopératives et des autoentrepreneurs dans le quartier, j'ai tout de suite rempli la fiche descriptive de mon activité, afin de potentiellement pouvoir bénéficier de l'accompagnement proposé. Je pense en effet qu'il peut y avoir plusieurs bénéficiaires à être accompagné, d'un point de vue technique et juridique surtout. En effet, avec le chantier d'élargissement de la protection sociale, je pense qu'il vaut mieux s'inscrire au sein d'un réseau pour réussir à mener un plaidoyer collectif auprès de l'état pour que les différents problèmes qui se posent au statut d'autoentrepreneur soient pris en considération.*

*En premier lieu, beaucoup de travailleurs du secteur informel se tournent vers le statut d'autoentrepreneur sans connaître les obligations que revêt ce statut. Ensuite, il y a un problème d'accès aux financements. Enfin, je trouve qu'il est particulièrement difficile de s'y retrouver entre les nombreux interlocuteurs existants (la banque de la poste, les impôts, les caisses nationales de sécurité sociale, ...).*

*Si je suis choisi pour être accompagné par le programme d'AJR, je pense que je pourrais mieux structurer mon entreprise, assurer mon chiffre d'affaires et mieux défendre mes droits.*

**Mohammed FATNAOUI, Gérant et autoentrepreneur du quartier Labita, à Mohammedia (Casablanca)**

## PERSPECTIVES 2023

- Renforcement simultané des compétences et de l'autonomie des trois PA de Solsoc et de la synergie entre eux, compte tenu de leur expertise propre et de la plus-value spécifique que chacun peut apporter au programme global.
- Renforcer les dynamiques associatives et les IESS de quartier comme acteur social et économique clé des quartiers populaires et pour porter les revendications qui répondent aux besoins dans ces quartiers auprès des élus et des institutions publiques. Continuer à renforcer les IESS sur le plan économique, notamment au travers du renforcement de leurs capacités en

matière de gestion d'entreprise, financière et administrative, et ce en vue de garantir leur durabilité.

- Continuer à travailler sur la diffusion et l'appropriation des principes de l'ESS en vue de créer des opportunités d'emplois décents, en particulier pour les femmes et les jeunes, tout en veillant à contribuer à l'intérêt collectif et à la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes.
- Approfondir le réseautage et la coordination entre les coopératives et les encourager à constituer des Unions professionnelles par filière afin de les rendre plus résilientes et solides, tant sur le plan économique que politique.

### 4.3 BURKINA FASO



*Il y a d'la joie dans les cuisines de l'association Wend Panga ! Cette initiative d'économie sociale et solidaire compte 45 femmes restauratrices dont 17 y trouvent un revenu ou un revenu complémentaire. L'association Wend Panga est membre du Collectif des Associations de Restauratrices et Transformatrices des Produits Locaux (CARTPL).*

À l'insécurité liée au djihadisme présent au Burkina Faso et ayant déjà fait plusieurs milliers de morts, plus particulièrement dans les zones proches des frontières avec le Mali et le Niger et provoquant des déplacements de populations vers les centres urbains moins affectés, est venue s'ajouter l'instabilité politique, avec deux coups d'État en 2022 (prise du pouvoir par le Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) le 24/01/2022 et par le MPSR2 le 30/09/2022). On assiste aussi à une désertion de l'administration dans 40% du territoire : fermeture d'écoles, de centres de santé, de l'administration générale, de la justice...

Ce contexte difficile a des conséquences pour les partenaires mutualistes. Lorsque, dans une localité, le centre de santé ferme et qu'il n'y a plus d'offre de soins, la mutuelle de santé perd son sens. Les mutuelles des zones touchées, dont les membres et les organes se dispersent, sont obligées de suspendre leurs activités.

Le contexte d'insécurité a aussi un impact négatif sur les activités économiques dans tous les secteurs. Les associations de femmes restauratrices et transformatrices sont confrontées à l'augmentation des coûts des matières premières et l'écoulement difficile des produits. Les marges bénéficiaires diminuent.

Pour l'ensemble des partenaires, que ce soient les mutualistes, les IESS ou les syndicats, l'instabilité politique a entraîné un retard dans la mise en œuvre des activités de plaidoyer. La priorité des militaires maintenant au pouvoir est de restaurer la sécurité dans le pays. L'application de nouvelles politiques est reportée au retour des civils au pouvoir. Les politiques en cours continuent néanmoins d'être appliquées surtout si leur cadre a été défini au niveau régional UEMOA. Par exemple, l'organe administratif permettant aux organisations mutualistes d'obtenir un agrément en attendant la pleine application du règlement UEMOA a été mis en place. Ceci permet aux mutuelles de disposer d'une autorisation légale d'exercer.

Le pouvoir militaire en place a aussi bouleversé l'agenda des métiers de l'artisanat. D'une part, le MPSR2 a reporté le Salon international de l'artisanat (SIAO) et d'autre part le MPSR2 a relancé la journée nationale du paysan (JNP). Notons qu'une membre du Collectif CARTPL a été élue députée à l'Assemblée législative de transition.

Les changements de dirigeants par ces deux coups d'État ont freiné les démarches administratives de façon drastique. Afin de lutter contre les organisations terroristes, toutes les organisations de travailleur·euse·s ont dû renouveler leur reconnaissance officielle, notamment les organisations membres de la POSAA avant de pouvoir faire reconnaître la POSAA elle-même.

La lutte contre la traite et le travail des enfants est, elle, restée l'un des défis majeurs des autorités militaires de la transition pour qui l'insécurité due aux groupes terroristes fragilise le tissu social des populations, poussant ainsi à l'exode, mais malheureusement aussi à la traite des enfants.

Malgré toutes ces difficultés, les partenaires de Solsoc, avec résilience, s'adaptent, poursuivent leurs actions et obtiennent des résultats (voir paragraphe « activités clés, principaux résultats »).

## LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

**L'Association Songui Manegré / Aide au Développement (ASMADE)** est une organisation de développement de droit burkinabé. Créée le 22 mai 1994, elle obtient le statut d'ONG en avril 2006. Elle se mobilise pour la promotion des droits sociaux (santé, éducation, sécurité alimentaire...). Elle accompagne et aide les organisations de base à traduire leurs initiatives en projets concrets. Elle intervient surtout dans la promotion de la santé, via la mise en place de mutuelles de santé. Elle mène aussi des actions en matière de santé reproductive et de lutte contre la pauvreté des femmes en appuyant les restauratrices de rues et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

**L'Union des Chauffeurs Routiers du Burkina Faso (UCRB)** est le syndicat des chauffeurs routiers du Burkina. C'est un syndicat fort qui, vu la position stratégique de ses membres sur les routes et aux postes frontières, lutte également contre la traite des enfants vers la Côte d'Ivoire et leur exploitation dans les plantations de cacao.

**L'Association Tind Yalgré (ATY)** est à la base une organisation paysanne, ancien partenaire de Solsoc. Ayant déjà une expérience dans la réinsertion d'enfants exfiltrés de sites aurifères, ATY a été identifié comme partenaire pour s'occuper de l'accueil, la formation professionnelle et la réinsertion des enfants interceptés par l'UCRB et qui ne sont ni retournés dans leur famille, ni pris en charge par l'Action Sociale.

**La Plateforme des Organisation Syndicale de l'Agroalimentaire (POSAA)** rassemble les syndicats des boulangers (SNBP) et de l'hôtellerie (SYNTHA) et est appelée à accueillir d'autres syndicats de l'agroalimentaire. La POSAA a été créée en 2019 et reconnue officiellement en 2023. Elle se donne pour mission de défendre activement les droits des travailleur·euse·s.

## NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La **DGD** cofinance le programme Travail décent 2022-2026 à 80% ;

La **FGTB-HORVAL-VIA FONDS** appuie à travers le programme 2022-2026 la mise en place de la plateforme des organisations syndicales de l'agroalimentaire ainsi que le volet de lutte contre le travail et la traite des enfants trois fédérations syndicales de travailleur·euse·s en amont et en aval de la chaîne de production et de transformation des produits agroalimentaires ;

L'**UNMS-Solidaris** apporte son expertise à la CAMUS (formations, concertations, conseil, plaidoyer). Solidaris est membre de la plateforme **MASMUT** qui regroupe des représentant·e·s de mutualités, d'ONG, d'institutions de recherche et de la coopération belge au développement qui travaillent en Belgique dans le champ de la protection sociale ;

Le **Centre Hospitalier Wallonie Picarde et Multipharma** contribuent aux fonds propres pour le volet Protection Sociale du programme pour l'extension des mutuelles.

## ACTIVITÉS CLES, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### CRÉER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES À TRAVERS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Comme cité ci-dessus, l'insécurité a un impact négatif sur les revenus tirés de la transformation alimentaire. De nouvelles réformes fiscales, notamment pour l'effort de guerre, sont défavorables, mais aussi, il n'y a actuellement pas de loi qui tienne compte de la spécificité des initiatives d'économie sociale qui, lorsqu'elles se formalisent, sont taxées comme des entreprises ordinaires. La formalisation est importante pour les femmes du CARTPL, aussi pour avoir accès aux marchés publics. Le plaidoyer a été ralenti par les coups d'État. Le MPSR a cependant été sensible envers le milieu agricole et ses demandes de facilitation de l'accès aux intrants et aux équipements, il a relancé la journée nationale du paysan (JNP), et le Président du MPSR2 a participé aux états généraux de l'agriculture. Une membre du CARTPL a été élue députée à l'assemblée législative de transition.

Principaux résultats :

- Comme des situations multiples se présentent, le CARTPL a estimé le nombre d'emplois fourni en « équivalents temps plein » sur base du salaire minimum burkinabè et du revenu généré par les Initiatives d'Economie Sociale et Solidaire (IESS). En début de programme, les IESS membres du CARTPL fournissent l'équivalent de 198 emplois temps plein ;
- Les femmes du CARTPL ont introduit la dimension « axes de la boussole de l'économie sociale » dans leur dispositif de suivi, permettant ainsi d'évaluer pour chaque IESS membre où elle en est selon les critères et ainsi aussi identifier les progrès à réaliser. Pour cela, 30 associations du CARTPL ont bénéficié de formations sur l'économie sociale et sur les quatre piliers du Travail décent et les ont contextualisés à leurs pratiques. Les femmes formées ont ensuite formé en cascade 16 autres associations ;
- En 2022, 52 associations du CARTPL avaient signé la charte de l'ESS. Le CARTPL accompagne aussi les IESS membres dans leur démarche de régularisation. En 2022, 4 associations ainsi ont obtenu leur récépissé conformément à la « loi 64 sur les coopératives » ;
- Les femmes du CARTPL s'impliquent dans les cadres de concertations qui touchent à leurs activités. Elles ont participé au Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio), à la Fédération Nationale des Industries Agro-Alimentaires et de Transformation du Burkina (FIAB) et la Fédération Nationale des Artisans du Centre (FEREAC). 5 membres du CARTPL occupent des postes à responsabilité :
  - La mobilisation du CARTPL autour d'une des leurs aux élections de l'Assemblée Législative de la Transition (ALT), lui a permis d'être élue deuxième suppléante de la députée représentant les OSC féminines.

- Une membre est présidente du Grappe de l'agroalimentaire de la Région du Centre.
  - Une membre est trésorière du Réseau des Organisations Paysannes pour une Synergie d'Action au Burkina (ROPSA-B).
  - Une membre représente le CARTPL auprès de la Fédération National des Femmes Rurales de Burkina FENAFER-B dans Région du Centre.
  - Une autre est élue membre du conseil d'administration du FIAB ;
- Le travail sur le processus de certification ABNORM se poursuit.



### **DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEUR·EUSE·S ET PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL :**

Pour les militaires ayant pris le pouvoir (en janvier et en septembre), la priorité va à la restauration de la sécurité dans le pays. Pour s'allier la société civile, les nouvelles autorités ont rencontré en premier lieu les organisations syndicales et leur ont garanti la préservation des libertés syndicales. Même si la continuité de l'administration a été assurée, il y a cependant eu de grosses perturbations entraînant des retards dans le renouvellement de la reconnaissance des organisations, ceci motivé par la volonté d'empêcher le financement du terrorisme.

Des retards sont aussi constatés dans la signature d'accords de collaboration avec les ministères (préalables nécessaires dans la lutte contre le travail et la traite des enfants). Ceci, bien que la volonté politique d'endiguer le travail et la traite des enfants soit restée intacte (l'insécurité croissante est d'ailleurs est un facteur favorisant l'expansion de ce fléau).

Principaux résultats :

- En 2022, la plateforme des organisations syndicales de l'agroalimentaire (POSAA) a poursuivi son processus de reconnaissance et qui aboutira en janvier 2023. En 2022, il n'y a donc pas eu de formalisation du partenariat, ni de démarrage des activités prévues dans le programme 22-26.
- Le SNBP, syndicat des boulangers pâtisseries membre fondateur de la POSAA a cependant progressé dans l'efficacité de ses stratégies de défense des travailleurs en ayant obtenu gain de cause pour 422 travailleurs sur 454 devant le tribunal du travail.
- L'Union des Chauffeurs Routiers du Burkina (UCRB), puissant syndicat, bien renforcé dans le programme précédent est maintenant accompagnée dans un volet qui lui tient à cœur : la lutte contre la traite des enfants.
- L'UCRB collabore avec l'association Tind Yalgré (ATY) qui a mis en place le dispositif d'accueil des enfants. Ensemble, ils ont progressé dans les concertations en vue d'établir des partenariats avec les autres acteurs à impliquer dans la mise en œuvre. Les premiers enfants pourront ainsi être accueillis en 2023. L'UCRB s'est elle-même équipée pour intervenir dans l'interception des enfants victimes de la traite par l'acquisition d'un véhicule pour rejoindre rapidement les interceptions et amener de quoi assurer les premières nuits (lits de camp, matériel de cuisine pour les repas). Les autorités concernées ont été informées afin que la légitimité et la légalité des actions soient reconnues. Les points focaux sur les routes et aux postes-frontière ont été activés. Des locaux pour accueillir 20 enfants à Boussé ont été construits par ATY. Les agents chargés de la mise en œuvre du projet par ATY ont été recrutés.



### **ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE POUR TOUTES ET POUR TOUS :**

ASMADE, partenaire de Solsoc ayant acquis une expérience dans le domaine de l'appui aux mutuelles, poursuit le travail de plaidoyer auprès des autorités en faveur de la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) au Burkina et poursuit son appui technique auprès des unions de mutuelles communautaires du Centre, du Plateau Central, et de la Boucle du Mouhoun (et leurs 62 mutuelles de

santé) ainsi qu'auprès de la Fédération des Mutuelles Sociales Communautaires du Burkina (FEMUSCO). ASMADE assure aussi la présidence de la Concertation des Acteurs de la Mutualité Sociale (CAMUS).

Principaux résultats :

En 2022, les unions ont été renforcées dans leur propre dispositif de suivi par la mise en place du dispositif de suivi et de rapportage du programme 22-26 ;

- En cette première année de programme, la croissance du nombre de bénéficiaires des mutuelles n'est pas au rendez-vous, ceci étant dû en partie à la persistance de l'insécurité dans certaines zones du pays bloquant les activités des mutuelles. La baisse a néanmoins été contenue grâce aux ateliers de formations sur la mobilisation sociale des groupes organisés. Ces ateliers ont eu lieu au sein des Unions du Centre, du Plateau Central, et de la Boucle du Mouhoun ;
- Dans le cadre d'une convention de délégation de gestion signée entre ASMADE et la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie Universelle, 11 mutuelles sociales dont 8 dans la boucle du Mouhoun, 2 dans la région du centre et 1 dans la région du nord ont expérimenté la gestion de la prise en charge des personnes indigentes et la gestion des relations avec les prestataires de soins ;
- Les mutuelles se sont aussi mises en état de vigilance face au risque de mise en place d'un système parallèle au modèle mutualiste, décapité de sa gouvernance communautaire et participative. Le logiciel de gestion des mutuelles sociales d'ASMADE, déjà utilisé par les mutuelles, est en cours d'amélioration pour prendre en compte de nouveaux paramètres indispensables pour l'analyse et la prise de décisions ;
- L'articulation entre la FEMUSCO et la CAMUS a été définie sur papier, mais n'est pas encore mise en œuvre en 2022. La FEMUSCO doit encore être renforcée sur le plan institutionnel et administratif pour qu'elle soit en capacité de jouer pleinement son rôle dans la gouvernance et la mise en œuvre de l'AMU ;
- La participation au Comité consultatif de la mutualité sociale (CCMS) à l'UEMOA a été transférée de la CAMUS à la FEMUSCO, ce qui positionne la FEMUSCO-BF sur le plan national et sous régional comme acteur du mouvement mutualiste, améliore sa visibilité, et remet aux mutualistes la responsabilité de la gestion de leur dynamique sous régionale et nationale ;
- Les mutualistes burkinabè ont été représentés à la Conférence Mutualiste de Dakar en mars 2022, relançant l'interpellation pour la volonté politique des Etat en faveur des mutuelles, l'adhésion obligatoire et la délégation de gestion.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **81 associations et réseaux d'associations** à base communautaire soutenues fournissent l'équivalent de **198 emplois** temps plein, essentiellement à des femmes.
- Avec l'appui du programme, ASMADE appuie la Fédération Nationale des mutuelles communautaires FEMUSCO et **62** de ses **mutuelles** structurées au sein de **3 Unions**. **65.925 personnes** bénéficient ainsi d'un accès amélioré aux soins de santé.

## TÉMOIGNAGE



*Précédemment, nous avons vécu beaucoup de revers. Les licenciements de nos délégués syndicaux étaient fréquents pour dissuader les boulangers de se syndiquer. Mais cette année 2022, nous n'avons rien laissé passer. Nous avons travaillé avec un avocat pour défendre un total de 454 travailleurs devant le tribunal du travail, dans certains cas en regroupant une cinquantaine. Et nous avons eu gain de cause pour 422 dossiers. La tendance est donc à la victoire et les employeurs constatent que s'ils procèdent à des licenciements abusifs ou irréguliers, ils ont très peu de chance d'échapper à des sanctions et des indemnisations. Nous*

*espérons donc qu'à l'avenir, ils hésiteront avant de licencier abusivement. Affaire à suivre.*

Konomba TRAORE, secrétaire général du **syndicat des boulangers pâtisseries** et coordinateur de la **plateforme des organisations syndicales de l'agroalimentaire du Burkina**.

## PERSPECTIVES 2023

- La POSAA sera reconnue officiellement en janvier 2023 et va pouvoir commencer son programme, dont la mise en place d'une coopérative boulangère en son sein.
- Le dispositif de l'UCRB pour l'interception des enfants est prêt. Les ministères compétents et les autorités sont informés de l'action qui peut démarrer en toute légalité. ATY est prêt pour l'accueil des enfants qui seront orientés vers la formation professionnelle. Ils seront logés, nourris et les structures dans lesquelles ils pourront faire leurs stages sont identifiées.
- En 2023, le CARTPL projette de créer deux réseaux régionaux d'IESS. Ceci fait suite à un voyage en 2020 à Orodara dans la région des Hauts Bassins et en 2021 à Kaya dans la région du centre Nord.
- ASMADE prévoit de déployer en 2023 une nouvelle version du logiciel de gestion des mutuelles, ceci au sein des mutuelles réunissant les conditions d'utilisation telles que : local, électricité, personnel.
- Afin d'améliorer la durabilité financière des réseaux d'IESS et des Unions de mutuelles, pour être viable à long terme, le système de cotisation des mutuelles aux Unions et des Unions à la FEMUSCO sera revu en passant d'un modèle forfaitaire à un modèle proportionnel aux revenus ou aux réserves constituées.

## 4.4 SÉNÉGAL



*Au guichet de la mutuelle de santé Oyofal Paj de Kaolack, la veille de la Conférence Mutualiste Internationale de Dakar, Absatou Ndao, gestionnaire de la mutuelle, analyste-programmeuse, diplômée en administration des affaires, expose à Alain Coheur de Solidaris le système informatisé de gestion des mutuelles qu'utilise le réseau Oyofal Paj.*

Le Sénégal reste un îlot de stabilité dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest. Soulignons que depuis l'indépendance en 1960, il n'y a eu aucun coup d'État et que l'alternance démocratique s'est toujours opérée par le biais des élections de façon pacifique, même si les débats sont parfois mouvementés. Des élections législatives ont eu lieu au Sénégal en juillet 2022. « Unis par l'espoir » du Président Macky Sall (centre gauche) est arrivé en tête, mais a perdu la majorité absolue. La coalition « Libérer le peuple » d'Ousmane Sonko réalise une percée et devient la principale force d'opposition. La protection sociale et l'économie sociale font partie des piliers de la politique du Président Macky Sall. Le contexte est donc favorable pour la poursuite de l'action de nos partenaires dans ces deux volets.

Pour les initiatives d'économie sociale et solidaire, c'est maintenant le processus de mise en réseau qui est à l'ordre du jour et le travail de structuration des IESS se poursuit. Celui-ci répond en premier lieu aux attentes techniques telles que la fourniture d'emballages et la mutualisation des besoins en matière de gestion puis dans une deuxième phase concerne le plaidoyer, notamment l'accompagnement du Réseau de l'économie sociale et solidaire (RESS-réseau de PL de GREEN Sénégal) dans sa participation au Réseau Sénégalais des Acteurs et des Collectivités Territoriales de l'ESS (RACTES).

Une loi d'orientation de l'économie sociale et solidaire avait été promulguée en 2021. En 2022, les décrets d'application devaient encore être formulés. Le cadre politique a affiché sa volonté par la mise en place d'un ministère en charge de la microfinance et de l'économie sociale et solidaire.

Août 2022 a été tristement marqué par le décès de Voré Gana Seck, directrice de GREEN-Sénégal. Voré était aussi présidente de la Commission de l'environnement du Conseil économique social et environnemental (CESE) et son engagement a été salué jusqu'au sommet de l'État du Sénégal. Voré avait su déléguer les responsabilités au sein de GREEN et, avec résilience, la relève est assurée.



En ce qui concerne la protection sociale, la Conférence Internationale Mutualiste organisée par l'Association Internationale de la Mutualité (AIM) a eu lieu en mars 2022 à Dakar. Elle avait pour thème l'articulation entre les mouvements sociaux, les acteurs économiques et les pouvoirs publics pour atteindre la Couverture Maladie Universelle (CMU). Ce fut l'occasion de réaffirmer que la santé est un droit pour tous et de se recentrer sur les revendications de la Plateforme de Lomé (volonté politique, adhésion obligatoire, délégation de gestion).

Le contexte favorable du Sénégal est cependant à nuancer. Le Réseau de mutuelles communautaires OYOFAL PAJ a mené (et mène toujours) un plaidoyer pour le respect des échéances de paiement des subventions par l'État sénégalais (l'épineuse question des 25 milliards de FCFA de dette de l'État envers les mutuelles communautaires), pour la contractualisation des gestionnaires de mutuelle et pour une implémentation rapide du logiciel GESTAM.

## LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

**L'ONG GREEN Sénégal (Groupe de Recherche et d'Études Environnementales)** est une organisation de recherche et de développement créée en 1999 et active dans l'appui aux organisations paysannes communautaires de base dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement. Son objectif est de contribuer à la sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté à travers le renforcement d'initiatives d'économie sociale et solidaire, et de mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes citoyens du Sénégal.

**Le réseau des mutuelles Oyofal Paj** est un réseau de mutuelles situé à Kaolack regroupant plus d'une vingtaine de mutuelles communautaires, 3 unions départementales et l'Union régionale de Kaolack. Ce réseau appuie le développement organisationnel, matériel et technique de ces structures et de leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer politique en faveur de l'étendue de la protection sociale pour toutes et tous.

## NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La **DGD** soutient le programme Travail décent 2022-2026 à 80% ;

**L'UNMS-Solidaris** apporte son appui technique au programme ;

**Solidaris Wallonie** (Mons-Wallonie-Picardie, Centre-Charleroi-Soignies), **la Mutualité socialiste du Brabant et Multipharma** soutiennent financièrement le programme des mutuelles de santé ;

**Wallonie-Bruxelles-International** apporte une partie des fonds privés du volet de promotion de l'économie sociale et solidaire du programme au Sénégal porté par GREEN.

## ACTIVITÉS CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### **CREER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES A TRAVERS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :**

La stratégie adoptée pour que les travailleur-euse-s de l'économie informelle et du monde rural, et plus particulièrement les jeunes et les femmes, puissent générer des revenus, est de renforcer les initiatives d'économie sociale et solidaire en partenariat avec GREEN-Sénégal. GREEN accompagne les IESS en leur apportant un appui organisationnel, technique, thématique et politique pour progressivement les amener à jouer leur rôle aussi bien au niveau économique qu'au niveau politique.

Principaux résultats :

- Dans un contexte où la production de céréales a baissé et les prix ont triplé, aussi à cause de l'arrêt des importations de blé d'Ukraine, les IESS accompagnées par GREEN ont cependant transformé, 193,54 tonnes de céréales (mil, maïs) et 86,73 tonnes d'arachides générant ainsi des revenus pour les membres des associations ;
- Le processus de certification FRA a été relancé pour les produits des IESS accompagnées. Les échantillons des produits ont été déposés au niveau de la direction du Commerce pour examen et analyse avant la certification. Ces échantillons concernent un total de 42 produits ;
- GREEN a initié la rédaction de sa stratégie genre destinée à l'ensemble des projets et programmes de GREEN. Dans son dispositif de suivi, GREEN suit aussi chez ses PL la proportion de femmes dans les instances par rapport à la proportion de femmes dans les organisations et a fait objectivement le constat de la sous-représentation des femmes (indice genre en début de programme = 0,58 alors qu'il doit tendre vers 1) ;
- Par ailleurs, GREEN a été choisi au niveau de la région de Thiès pour piloter le comité régional de suivi et d'évaluation des politiques publiques (dans tous les domaines). Il a aussi été sollicité pour porter le groupe de dialogue social et politique dans la région GDSP avec l'accompagnement du CONGAD et du CNCR.



### **ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE POUR TOUTES ET POUR TOUS :**

Parmi les socles de la protection sociale, c'est l'accès à la santé qui est visé. C'est pourquoi Solsoc, en appui à son partenaire Oyofal Paj et avec le soutien de Solidarité, promeut le modèle de gouvernance mutualiste, notamment pour la vision partagée d'une société solidaire et inclusive. En effet, les travailleurs et travailleuses dans l'économie informelle et beaucoup dans l'économie formelle n'ont pas accès à la protection sociale.

Il est aussi à noter que les travailleurs et les personnes vulnérables ont encore une faible connaissance de la protection sociale et du droit à la protection sociale. C'est dans ce cadre que dans le nouveau programme, Oyofal Paj renforce 10 mutuelles de santé, 3 unions départementales et 1 union régionale, sur le plan organisationnel, technique et politique.

Principaux résultats :

- Les campagnes de sensibilisation d'Oyofal Paj en faveur des adhésions groupées, de l'inscription des élèves des écoles coraniques, auquel s'ajoute l'enrôlement des enfants de 0

à 5 ans et femmes enceintes subsidié par l'État dans le cadre de l'AMU, ont contribué à la croissance du nombre de bénéficiaires des mutuelles de santé appuyées ;

- Les mutuelles développent de nouvelles stratégies qui améliorent le taux de fidélisation :
  - La collecte journalière des cotisations en meilleure adéquation avec les revenus des bénéficiaires ;
  - Le suivi du renouvellement des cotisations auprès des caisses autogérées ;
  - L'appropriation de la CMU par les bénéficiaires ;
  - L'attractivité du paquet d'offres de soin pour les populations ;
- Une base de données « Access » propre au réseau Oyofal Paj est en cours de configuration au sein même, et avec l'expertise interne à Oyofal Paj. De cette façon, l'organisation s'assure de la maîtrise de son système de gestion des données. La carte individuelle de membre d'une mutuelle est produite et validée.
- Au sein d'Oyofal Paj, un plan de renforcement continu a été mis en place ;
- Oyofal Paj, historiquement issue d'une organisation de femmes, l'APROFES, accorde beaucoup d'attention à la thématique genre : le réseau des femmes mutualistes de Kaolack a organisé la journée du 8 mars 2022 et Oyofal Paj a participé à l'atelier sur le genre du Programme d'Appui aux Stratégies Sociales (PASS) avec les cellules « genre » de tous les ministères et à la journée d'octobre « rose » de la cellule genre de l'Agence nationale de la couverture maladie universelle (ANACMU).
- L'indice genre sur l'ensemble des mutuelles appuyées par le programme est de 0,66. Pour que cet indice puisse tendre vers 1, valeur indiquant que l'équilibre femme/homme est respecté, Oyofal Paj a développé des sessions de formation pour renforcer la position des femmes dans les instances de décision ;
- Oyofal Paj a amélioré son expertise dans le domaine de la portabilité des soins (des partenaires internationaux comme la coopération japonaise s'inspirent de leur modèle). Un dispositif de formation sur le plan comptable des mutuelles sociales (PCMS) a été construit par Oyofal Paj avec la participation des leaders des organisations mutualistes et de personnes-ressources ;
- Profitant de la visibilité lors de la Conférence Internationale Mutualiste de Dakar, Oyofal Paj, moteur au sein de l'UNAMUSC (Union nationale des mutuelles de santé communautaire) a fait avancer auprès du ministre du Développement Communautaire, de la solidarité nationale, de l'équité sociale et territoriale, le dossier du remboursement des subventions de l'État.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 38 associations et 5 réseaux d'associations à base communautaire soutenus ;
- **Plus de 120.000 personnes ont accès à la santé** en étant bénéficiaires des **mutuelles** de santé appuyées par le programme 22-26.

## TÉMOIGNAGE

*Les temps changent. Aujourd'hui, le Réseau de mutuelles de santé Oyofal Paj compte parmi son personnel de nombreux-ses diplômé-e-s ayant des compétences pointues insoupçonnées et celles-ci vont pouvoir être valorisées dans la résolution du problème du logiciel de gestion des mutuelles. En effet, le succès des mutuelles Oyofal Paj est tel qu'actuellement le nombre de bénéficiaires dépasse les limites de ce qui peut être géré aisément dans un tableur. Par ailleurs, les logiciels proposés par les partenaires techniques ou par l'État tardent à être mis en œuvre. En attendant, OYOFAL PAJ a donc décidé d'opter pour une solution plus légère en développant sa propre base de données Access. Cette solution offre l'avantage pour Oyofal Paj qu'au moins quatre membres de son équipe assureront la maîtrise de son système de gestion des données et pourront l'adapter eux-mêmes à leurs besoins. Ils peuvent ainsi y adjoindre de façon souple les dernières technologies telles que le QR code sur la carte de membre pour une identification directe, et l'accès aux données mutualistes du patient et la possibilité de concevoir une application pour tablette et smartphone.*



Lobé Cissokho, coordonnatrice du **Réseau des mutuelles Oyofal Paj**, présente les compétences de son équipe :

- *Codou Diom, licenciée en microfinance à l'école supérieure d'économie appliquée ESEA ;*
- *Absatou Ndao, gestionnaire de la mutuelle de santé Oyofal Paj de Kaolack, diplômée en administration des affaires à ISM, diplômée analyste-programmeuse Access et Dbase 4 ;*
- *Coumba Sow, secrétaire comptable réseau Oyofal Paj de Kaolack, diplômée en comptabilité (DEC) ;*
- *Fatou Thioye, responsable administrative et financière de l'UDMS de Niour, licenciée en gestion des entreprises à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar ;*
- *Mouhamadou Thim, dit Djim, gestionnaire de la mutuelle Bokk Faju de Keur Madiabel, BTS en informatique, bureautique et comptabilité, ancien professeur en informatique ;*
- *Bouso Wade, stagiaire de licence 3 de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar ;*
- *Ouleye Ba, responsable administrative et financière du Réseau Oyofal Paj, diplômée en études de comptable à l'École Supérieur Polytechnique de Dakar de l'Université Cheikh Anta Diop.*

## PERSPECTIVES 2023

- Le Sénégal est inspirant. Les mutualistes s'y sont retrouvés en 2022 et en 2023, c'est le GSEF (Global Social Economy Forum) Forum mondial de l'économie sociale qui aura lieu à Dakar et auquel participeront des représentant-e-s de Solsoc et des partenaires dans le domaine de l'ESS dans les huit pays. Ce forum sera une opportunité de rencontre et d'échange d'expérience entre des associations du monde entier, mais aussi d'avoir un temps pour se retrouver entre nos partenaires pour un apprentissage commun sur la thématique de l'économie sociale et solidaire ;
- Plus localement, au Sénégal, dans un contexte où la nouvelle loi d'orientation sur l'économie sociale et solidaire a été promulguée en 2021, le RESS, réseau d'économie sociale et solidaire constitué d'IESS appuyées par le programme, a décidé d'inscrire sa structuration en 3 composantes comme une priorité pour 2023 et de préparer les organes de gestion et de fonctionnement de chacune des composantes : Production agricole, Transformations de produits agricoles et Produits halieutiques ;
- En ce qui concerne, les mutuelles de santé, Oyofal Paj poursuivra son plaidoyer pour le respect des échéances de paiement des subventions par l'État. Sur le plan technique, c'est le développement de leur logiciel propre qui est à l'ordre du jour ainsi que la question de la mise en place durable d'un médecin-conseil pour le réseau.

## 4.5 BURUNDI



Malgré des promesses d'ouverture lors de l'accession du nouveau président au pouvoir en 2020, le Burundi reste toujours marqué en 2022 par un espace politique et démocratique très resserré avec un cadre d'expression limité pour la société civile et les citoyen-ne-s. Le Rapporteur spécial sur la situation

des droits de l'homme a relevé dans son rapport 2022 que « les arrestations et détentions arbitraires constituent les violations les plus documentées par la Commission d'enquête sur le Burundi. Celles-ci ont entraîné plusieurs autres violations, à l'exemple des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des cas de torture et de traitements cruels, inhumains ou dégradants, et des violences sexuelles »<sup>8</sup>.

Le pays a toutefois poursuivi ses actions pour rompre son isolement suite à la crise de 2015 et conforter son retour sur la scène internationale. Le réchauffement des relations diplomatiques avec la communauté internationale s'est traduit notamment en février 2022 par la levée des sanctions qui avaient été prises par l'Union européenne contre le Burundi en 2016. Cette levée va faciliter la reprise du soutien financier et le versement de fonds d'appui direct aux institutions nationales. Les relations se sont aussi améliorées avec le Rwanda et les frontières terrestres, fermées depuis 2015 ont été rouvertes.

Au plan politique, un nouveau gouvernement a été mis en place, avec la nomination d'un nouveau Premier ministre, avec l'espoir d'un apaisement du climat politique et de la reprise du dialogue avec les décideurs publics.

Sous l'angle économique, la pauvreté reste encore très élevée au Burundi. On y observe une faiblesse des moyens de subsistance notamment en milieu rural, un taux important de chômage chez jeunes qui ont peu d'opportunités d'emploi, une prédominance de l'économie informelle. L'inflation a fortement affecté les communautés avec des pénuries de carburant et de denrées alimentaires de première nécessité. Dans la filière café, l'année 2022 est caractérisée par une baisse de la production du café de l'ordre de 56% par rapport à 2021.

Concernant les droits au travail, le nouveau Code du travail a été adopté depuis 2020, mais des textes d'application sont en cours d'élaboration avec la mise en place d'une commission tripartite. De nombreuses entraves et restrictions à l'exercice des droits syndicaux sont toujours notées.

Dans le domaine de la protection sociale en santé, une décision a été prise d'ériger un hôpital par commune ; ceci passera notamment par la transformation et la mise à niveau de centres de santé. Les documents d'orientation en matière de protection sociale sont en cours de révision.

## LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

**ADISCO** : L'association "Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines", est une ONG burundaise dont la mission est d'accompagner l'émergence et le développement d'un mouvement social national capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques au profit des couches modestes de la population. ADISCO mène de front différents programmes : accompagnement des coopératives et dynamiques économiques, des mutuelles de santé, renforcement de la société civile.

**PAMUSAB** : La Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi est composée des différents acteurs locaux et des ONG promotrices des mutuelles de santé au Burundi. L'objectif de la PAMUSAB est la promotion, la professionnalisation et la défense des mutuelles de santé au Burundi afin que toutes les couches de la population aient accès à des soins de santé de qualité.

**CNAC-MURIMA W'ISANGI** : La Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi est une asbl burundaise créée en 2004, dont les membres sont des petit-e-s producteur-ric-e-s exploitant des plantations allant de 100 à 5000 caféiers chacun-e. La CNAC représente, plaide et défend les intérêts des caféiculteur-ric-e-s.

**FEBUTRA** : La Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation est une fédération de syndicats du secteur agroalimentaire formel et informel qui se donne pour mission de défendre les intérêts des

---

<sup>8</sup> Rapport du Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi, Conseil des droits de l'homme, A/HRC/51/44 , 12/09/2022, p.8.

travailleur-euse-s du Burundi dans le secteur de l'agroalimentaire et des branches connexes, influencer les politiques qui les concernent et contribuer à améliorer leurs conditions de vie et de travail

## NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

**La DGD** soutient le programme commun Travail Décent au Burundi ;

**La FGTB-HORVAL**, à travers le VIA FONDS, soutient le syndicat burundais FEBUTRA, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie et de travail des travailleur-euse-s du secteur agroalimentaire ;

**Solidaris Wallonie (Charleroi-Centre-Soignies et CAMUTACO) et Multipharma** soutiennent les Mutuelles de Santé des Caféculteurs du Burundi et la Plateforme des acteurs mutualistes ;

**Le CNC-D-11.11.11** contribue aux fonds propres du programme à travers l'Opération 11.11.11 ;

**Wallonie-Bruxelles-International et Solidaris Wallonie** soutiennent un projet d'appui aux caféiculteur-riche-s afin qu'ils-elles renforcent l'ancrage à la base pour la fidélisation des Mutuelles de Santé des caféiculteurs du Burundi.

## ACTIVITÉS CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### CREER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCES DURABLES A TRAVERS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Sur ce volet, l'action de Solsoc consiste à accompagner et à appuyer principalement des coopératives et d'autres initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS), notamment en milieu rural. L'accompagnement du programme prend la forme d'un renforcement technique et financier des coopératives pour l'extension et la diversification des services rendus aux communautés, la qualité de ces services et la rentabilité économique des coopératives. Il se prolonge par un appui pour augmenter les productions agricoles et améliorer l'accès des membres à des revenus stables et réguliers tout en garantissant un meilleur respect des principes du Travail décent à tous et toutes. Ceci se décline notamment dans le développement de filières, l'appui à des chaînes de valeur, la mise en réseau pour le plaidoyer et la promotion d'un cadre légal favorisant la consolidation d'un mouvement coopératif fondé sur les principes de l'économie sociale et solidaire.

Principaux résultats :

- 2.447 membres des coopératives dont 1.398 femmes sont accompagné-e-s pour l'amélioration des revenus au sein de leur ménage ;
- 8/8 coopératives soutenues par ADISCO fonctionnent sans subvention de fonctionnement ; 2 d'entre elles commencent à dégager des bénéfices ;
- 261 emplois au sein des 8 coopératives appuyées en 2022, dont 156 pour les femmes ;
- L'UHACOM organise des foires mensuelles d'exposition et de vente des produits labellisés des coopératives membres ;
- 3/8 coopératives ont créé en leur sein un mouvement de femmes avec pour objectif de renforcer l'empowerment des femmes ;
- L'UHACOM développe au sein des coopératives membres des pratiques de réduction de l'utilisation des pesticides chimiques et des engrais chimiques.



### GARANTIR LES DROITS AU TRAVAIL POUR TOU·TE·S :

Le partenaire syndical de Solsoc et de la centrale FGTB-HORVAL est la FEBUTRA, (Fédération des Travailleur-euse-s du secteur agroalimentaire). Elle mène des actions de plaidoyer et de lutte pour faire aboutir ses revendications. La FEBUTRA développe aussi un axe dans le soutien à des dynamiques économiques à savoir des coopératives, la formation des travailleur-euse-s et de leurs représentant-e-s à travers son centre de formation, la promotion du Travail décent par des évaluations régulières au sein des coopératives et entreprises membres du secteur agroalimentaire.

Une mission de la délégation de Horval en avril 2022 a permis de procéder à un état des lieux du programme écoulé et de dégager les perspectives et axes de collaboration.

Principaux résultats :

- Des activités d'évaluation du respect du Travail décent ont eu dans plusieurs entreprises. Suite à ces évaluations, des améliorations ont été obtenues avec la négociation des statuts du personnel ;
- La FEBUTRA a signé une convention avec le ministère de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi pour la réalisation conjointe des inspections sur les sites de travail ;
- La FEBUTRA a aussi adhéré à l'UITA9. Elle est reconnue au niveau international ;
- La Fédération a mis en place des commissions Femmes au niveau de 14/18 Provinces ;
- Certain·e·s travailleur·euse·s du syndicat des travailleur·euse·s du ministère de l'Agriculture affilié·e·s à la FEBUTRA ont obtenu une revalorisation de leurs salaires ;
- 57 emplois créés dans les 17 coopératives accompagnées.



### ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE POUR TOU·TE·S :

Solsoc appuie 33 mutuelles de santé communautaires et 4 unions de mutuelles dans les 5 régions caféicoles du Burundi, formant ensemble la Fédération des Mutuelles de Santé des Caféculteurs du Burundi (FEMUSCABU), accompagnées par l'ONG partenaire ADISCO. Le programme appuie également la Plateforme des acteurs des mutuelles de santé du Burundi (PAMUSAB) et la Confédération nationale des mutuelles de santé du Burundi (CONAMUS).

En 2022, les mutuelles ont continué d'œuvrer pour l'amélioration de la qualité des soins, le plaidoyer en faveur d'une meilleure protection sociale avec l'appui de la plateforme mutualiste MASMUT, l'augmentation des effectifs (+16% par rapport à 2021), l'informatisation du système de gestion des mutuelles, la formation des gérant·e·s et leader·euse·s des mutuelles.

Principaux résultats :

- La FEMUSCABU a adopté un document de politique sur le genre ;
- La FEMUSCABU a proposé une couverture décès à 3080 personnes, (1330 en 2021) ;
- 12/33 mutuelles et 4 centres de gestion couvrent la totalité de leurs charges de fonctionnement
- La Confédération Nationale des Mutuelles de Santé du Burundi (CONAMUS) a démarré ses activités ;
- Tous les acteurs membres de la PAMUSAB ont été formés à l'utilisation du logiciel de gestion
- La PAMAC, Plateforme des acteurs mutualistes en Afrique centrale, qui regroupe les plateformes mutualistes du Burundi, de la RDC, du Tchad et du Cameroun, a déposé un projet de mémorandum d'entente auprès de la CEEAC.

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 74 associations et 17 réseaux d'organisations à base communautaire sont soutenus par le programme ;
- **318 emplois (dont 65 permanents)** en fin 2022 dans les IESS accompagnées ;
- Fin 2022, la FEBUTRA comptait 16 syndicats membres qui représentent **4.010 travailleur·euse·s syndiqué·e·s** ;

---

<sup>9</sup> Union syndicale internationale des travailleur·euse·s de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie.

- **63 travailleur·euse·s ou délégué·e·s syndicaux·ales** ont bénéficié de formations syndicales auprès de la FEBUTRA en 2022 ;
- **100 leaders** ou membres des mutuelles, coopératives et des équipes des partenaires du programme sont formés par l'UPH (Université Populaire Haguruka) en 2022, dont 42 femmes ;
- **33 mutuelles de santé communautaires sont appuyées**, comptant 6945 ménages assurés et 34.738 bénéficiaires (dont 52 % de femmes).

## TÉMOIGNAGE



Grâce au projet, j'ai participé à création du Mouvement des Femmes de la coopérative Terujimbere et nous nous sommes réunies pour créer un groupement des femmes de la colline Kibogoye. Notre groupe compte actuellement huit femmes et les adhésions continuent. Après avoir choisi une présidente, nous avons identifié des activités à mettre en œuvre, entre autres, le maraichage, le petit élevage de lapins et poule et la culture des champignons. Aussi, nous avons décidé de réaliser une tontine entre les membres du groupement. Les fonds tirés de la tontine nous ont servi de capital pour l'achat de semence de choux afin que chaque membre du groupement puisse s'installer dans son propre champ de choux. Trois femmes ont bénéficié des animaux d'élevage grâce à l'argent tiré de la tontine et deux lapins ont été achetés et cédés à deux femmes et une poule pour une femme, toutes membres de notre groupement. À la récolte des choux, nous comptons constituer un fonds qui servira pour démarrer la culture de champignons. Les projets entrepris nous permettent d'améliorer notre régime alimentaire, d'augmenter la production agricole, car nos champs retrouvent la fertilité grâce au fumier issu de l'élevage et de gagner de l'argent.

Apolline BANGIRINAMA, Présidente du groupement collinaire de femmes de la colline Kibogoye

## PERSPECTIVES 2023

- Les coopératives accompagnées vont poursuivre le travail de diversification des services rendus et des activités génératrices de revenus (AGR) rentables qui intègrent les femmes et les jeunes ;
- L'UPH va appuyer les partenaires du programme dans l'identification des faiblesses dans la gouvernance et la gestion de leurs organisations ; des plans de renforcement spécifiques vont être élaborés et mis en œuvre pour corriger les faiblesses relevées ;
- La FEBUTRA va construire un espace d'hébergement en son sein ;
- Le plaidoyer de la PAMUSAB auprès des autorités en charge de la protection sociale pour la prise en compte des mutuelles va être un axe fort dans l'action des partenaires afin de faire valoir leurs positions dans les stratégies et schémas qui vont être arrêtées par l'État burundais ;
- Les premières fédérations provinciales de la CONAMUS vont être mises en place afin de regrouper toutes les mutuelles d'une même province et leur permettre de jouer un rôle clé dans la future CSU, notamment pour ce qui est de la délégation de gestion ;
- Les plateformes membres de la PAMAC vont se rencontrer à l'occasion d'un atelier régional pour échanger sur le plaidoyer régional en matière de protection sociale et la mise en œuvre de leur plan d'action.

## 4.6 RD CONGO

2022 aura été une année politiquement importante en RD Congo avec la recomposition des rapports de force au Parlement suite à la « transhumance politique » des kabilistes vers « l'union sacrée de la nation » et au gouvernement avec le remaniement ministériel (entre février et avril 2022). Le pouvoir renforcé du Président lui donne l'opportunité d'accélérer la mise en œuvre de sa politique, dont le programme de développement local de 145 territoires (qui vise à améliorer le cadre de vie des communautés rurales jusque-là mal desservies par les infrastructures et services sociaux de base), la mise en place de la Couverture Santé Universelle (CSU) et la promotion du développement industriel.

Le Bureau de la Commission électorale Nationale Indépendante (CENI) et le processus électoral 2023 qui prévoit pour la première fois d'organiser 4 scrutins combinés le même jour (élections présidentielles, locales, municipales et urbaines) sont sur les rails avec comme première étape l'enrôlement des électeur-riche-s et ce malgré les nombreuses critiques, les difficultés logistiques rencontrées et les craintes de fraudes qui apparaissent déjà.

À l'est de la RD Congo, l'insécurité perdure et affecte la stabilité du pays. Les massacres, enlèvements, violences sexuelles, attaques contre les civils (plusieurs cités/agglomérations et villages du Bunagana, plusieurs localités à Rutshuru, Rumangabo, Nyamilima) et recrutements d'enfants se poursuivent, et ce dans une presque parfaite impunité. Ces atrocités sont responsables de déplacements massifs dans la partie orientale du pays et de toute la misère qui les accompagne. Les tensions avec les pays voisins dont principalement le Rwanda, accusé de soutenir les combattants du groupe armé M23 pour poursuivre son pillage des ressources naturelles de la RDC, sont de plus en plus inquiétantes.

Très peu de progrès ont été réalisés en matière de réformes systémiques et d'amélioration de la situation humanitaire et des droits humains. Progressivement, on constate une résurgence du recours aux « anti-valeurs » telles que la corruption, le détournement des deniers publics, le clientélisme, le tribalisme et le népotisme (des reproches souvent formulés) qui gangrènent à tous les niveaux le travail de développement.

La volonté politique d'avancer dans le processus de la promotion de la protection sociale et de la mise en œuvre de la CSU est réelle, mais le constat est que certaines initiatives gouvernementales lui sont contradictoires et divers textes juridiques en cours de négociation réduisent les Mutuelles de Santé à

un rôle de collecteur de cotisations (sans clarification des modalités de leur financement) et au développement de services complémentaires, mais probablement difficilement viables financièrement. Dans le schéma proposé, la plupart des missions remplies actuellement par les mutuelles sont reprises par l'État.

La volonté de soutenir le développement industriel du pays s'illustre entre autres par l'aboutissement de textes relatifs à la promotion de l'entrepreneuriat et des start-ups, la mise en place d'un programme de création de zones économiques spéciales visant à attirer des investissements massifs tant nationaux qu'étrangers et le lancement de la 2<sup>e</sup> phase du projet d'appui aux petites et moyennes entreprises (PME) de la Banque Mondiale.

## LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

**Le CENADEP** : À Kinshasa, Bukavu et Lubumbashi, le Centre national d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP) œuvre pour le bien-être intégral des couches les plus défavorisées, dans les milieux populaires urbains et ruraux. Son équipe (une trentaine d'agents) accompagne l'organisation des populations à la base pour qu'ensemble elles renforcent leurs luttes et appuient des projets communautaires en faveur du changement social, de l'auto promotion durable et de la réduction des dépendances.

**La CONAPAC** : Mouvement au niveau national, la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo compte en 2022 16 fédérations provinciales soit environ 520.000 membres dont 40 % sont des femmes. Elle a pour mission de représenter et défendre aux niveaux national et international les intérêts des producteurs agricoles congolais. Elle accompagne la structuration du monde paysan en coopérative, fédérations, unions et les informe pour leur permettre de mieux valoriser leur métier.

**Le CRAFOP** : À l'Équateur, Mbandaka, le Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes accompagne les communautés de base vers l'autopromotion en tant que sujet et objet des transformations sociales, politiques, économiques et culturelles dans leur milieu en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs membres.

**PASCO** : Dans 11 des 23 provinces de la RDC, PASCO insuffle un nouveau mode de comportement en santé affective, sexuelle et reproductive, au-delà des tabous et des langues de bois que connaît la société congolaise. Elle améliore l'accès aux services de planning familial, santé sexuelle et reproductive et sensibilise les populations à haut risque de transmission du VIH (homosexuel-le-s, prostitué-e-s, militaires, public scolaire, etc). Elle offre des services de dépistage, de soins et de traitement.

**La Plate-forme Diobass** : Basée dans le Sud Kivu, elle est un espace pour la recherche-action et le renforcement des dynamiques locales. La Plate-forme Diobass est constituée d'un réseau d'organisations paysannes, de groupes de recherche paysanne, d'organisations non gouvernementales, d'institutions d'enseignement, de centres de recherche et de personnes-ressources qui échangent et réalisent ensemble des actions concrètes pour faire face aux multiples problèmes de la société congolaise.

**Le PRODDes** : le Réseau pour la Promotion de la Démocratie et des Droits Économiques et Sociaux est une plate-forme regroupant 10 OSC, à Kinshasa, à l'Équateur, au Sud-Kivu ainsi qu'une centaine d'organisations de base qu'elles accompagnent. Son objectif global est de renforcer les capacités des organisations de la société civile, de façon à ce qu'elles pèsent davantage sur les rapports de force en faveur de rapports Nord-Sud équitables et d'un développement basé sur une gestion démocratique et participative du pouvoir, qui garantit à tous, l'accès aux droits économiques et sociaux.

## NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

**La DGD** soutient le programme commun 2022-2026 Travail Décent en RDC ;

**L'UNMS**, Solidaris Wallonie (Liège) et Multipharma soutiennent le volet protection sociale du programme commun 2022-2026 et plus spécifiquement les 2 mutuelles de santé (la LONALO à l'équateur et la MUSQUAP à Kinshasa) ;

**La Centrale Générale FGTB** par le biais de Co-Valent soutient les volets promotion de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire et démocratie participative et engagement citoyen du programme commun 2022-2026 Travail décent en RDC ;

**Le Fonds Elisabeth et Amélie** de la Fondation Roi Baudouin finance le Projet de renforcement de la capacité de production de 350 petits exploitants agricoles par une valorisation de l'eau de ruissellement et sa gestion rationnelle à Kashenyi/Kamanyola Sud-Kivu, RDC ;

**Wallonie Bruxelles International** finance le « Projet de renforcement de dynamiques entrepreneuriales collectives impliquées dans la chaîne de valeur de filières agricoles pour contribuer à l'amélioration de la souveraineté alimentaire et l'augmentation des revenus de ménages dans le secteur Tanganyika du territoire de Fizi, au Sud Kivu » dit projet Mboko et le « Projet de renforcement des capacités productives et d'autonomisation de jeunes et de femmes membres de réseaux de producteurs par l'accompagnement de deux coopératives d'élevage et de pisciculture familiale à Kinshasa en République Démocratique du Congo » dit Projet Lokumu.

Dans le cadre d'une convention entre l'UNMS - Solidaris, PASCO et Solsoc, la **Ville de Bruxelles** finance le projet de développement et mise en œuvre de dispositifs opérationnels de lutte contre le VIH-Sida, les violences sexuelles et de genre et la promotion des droits humains en situation de Covid-19, en milieu scolaire, dans la commune de Masina, Ville de Kinshasa.

## ACTIVITÉS CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### CREER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCES DURABLES A TRAVERS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

La promotion de l'emploi dans l'ESS appuyé par la Centrale Générale FGTB (par le biais de Co-Valent) s'est recentrée dans l'accompagnement de coopératives agricoles (accès aux intrants et petits équipements, transformation des productions et leur commercialisation) avec comme priorité d'améliorer le suivi par les partenaires de leur développement organisationnel, de leur gestion démocratique et participative, de la qualité des services rendus, de leur professionnalisation, et ce dans les respects de leur spécificité, c'est-à-dire des entreprises d'économie sociale et solidaire. Une coopérative (à Bukavu) produit des foyers améliorés. Ces coopératives se mobilisent aussi pour les questions de plaidoyer qui les concernent (politique et financement agricoles, cadre juridique et fiscalité favorables à l'ESS), soit aux côtés d'autres organisations de la Société Civile locale soit via le réseau dont elles sont membres.

Principaux résultats :

- 20 coopératives du secteur agricole, 1 de coupe et couture et 1 de production de foyers améliorés offrent des services à leurs 1.712 membres dont 749 femmes. Elles sont encore fragiles et leur contexte est complexe ;
- Dans toutes les coopératives, les membres commencent à avoir un esprit entrepreneurial qui se traduit par une plus grande implication, une meilleure gestion et une gouvernance plus

participative. Au moins 50 % d'entre elles peuvent donner leur chiffre d'affaires, ce qui n'était pas le cas avant ;

- Aucune coopérative ne bénéficie de financement pour son fonctionnement qui est couvert par leurs recettes. Leurs dépenses sont « adaptées » pour qu'elles ne soient pas en déficit et les rémunérations des emplois sont plus des primes que des salaires décents ;
- Au moins un poste de décision (présidence, vice-présidence, secrétaire ou trésorière) est occupé par une femme dans toutes les coopératives ;
- Une attention est portée à la valorisation des produits locaux et à des pratiques de production alternatives plus respectueuses de l'environnement.



### **PROMOUVOIR LA PROTECTION SOCIALE**

Solsoc et ses partenaires Solidaris Liège, l'UNMS et Multipharma ont choisi deux voies pour contribuer à l'implémentation de la CSU en RDC : d'une part, le soutien à deux mutuelles de santé (MS), une à Kinshasa, la MUSQUAP et une à l'Équateur, la LONALO et d'autre part l'appui au plaidoyer envers les autorités pour une intégration des MS et leurs faitières, ainsi que leurs organisations promotrices dans la mise en œuvre de la CSU. Sans l'obligation d'adhésion, le travail de sensibilisation reste laborieux et encore totalement à charge des fonds du programme. Afin de contribuer à fidéliser les adhésions, les stratégies adoptées ont été de rapprocher des mutuellistes de leurs centres de santé tout en restant attentif à garder la qualité des services qu'ils offrent (lorsqu'un choix est possible) et d'impliquer plus les femmes dans la vie mutuelliste (sensibilisation, échanges, choix des produits, dont certains spécifiques pour les femmes). Dans une volonté d'émanciper les MS du partenaire qui les accompagne, leur équipe technique a été renforcée avec l'arrivée de cadre au secrétariat exécutif, au suivi du risque maladie et à la gestion des pharmacies.

Principaux résultats :

- La MUSQUAP (à Kinshasa) et la LONALO (à l'Équateur) ont amélioré leur taux de fidélisation : MUSQUAP de 70 % à 77,8 % et LOMALO de 52% à 67% ;
- Le programme de Gestion de la MUSQUAP SYAT (Système intégré de gestion administrative, financière et technique) a été choisi comme programme pilote par le Programme National de Promotion des Mutuelles de Santé du ministère de la Santé ;
- 2/7 sections mutuellistes répondent aux critères et fonctionnent déjà en conformité avec le plan national de la CSU.



### **FAVORISER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN**

Les Fédérations et Espaces citoyens soutenus par Solsoc et son partenaire la Centrale Générale FGTB (par le biais de Co-Valent) défendent les intérêts de leurs membres au travers de campagnes ou d'espaces thématiques de la société civile ou de dialogue avec les autorités aussi bien au niveau national, provincial que local sur les sujets qui leurs sont prioritaires dont la gouvernance démocratique et le processus électoral, la protection sociale et la mise en place de la CSU, l'agriculture familiale, l'économie sociale et solidaire, la laïcité, la résilience communautaire, la protection de l'environnement, l'égalité homme-femme, la lutte contre les exclusions sociales et politiques, le vivre-ensemble et l'humanisme.

Principaux résultats :

- La « Mission des bons offices » (mars 2022) a rencontré toutes les parties prenantes au processus électoral et a permis de dégager les points de convergence et les points de divergences de manière à faciliter la désignation des animateur·rice·s du bureau de la CENI ;
- Le déploiement de 100 observateur·rice·s électoraux·ales nationaux·ales à long terme dans l'Aire Opérationnelle 1 (AO1) ;
- La mise en place d'une dynamique citoyenne progressiste et laïque reconnue par le ministère de la Justice : le CERDYSOC.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **22 coopératives accompagnées** : 4 à Kinshasa, 1 à Kolwezi, 6 à l'Equateur, 6 dans le secteur Tanganyika du territoire de Fizi, 1 à Bukavu, et 4 au Sud Kivu ;
- À l'Équateur, **6 pharmacies** sont fonctionnelles et facilitent l'accès de la population à des médicaments de qualité ;
- **2 mutuelles de santé permettent à 7.206 bénéficiaires** d'accéder à des services de santé de qualité à moindre coût ;
- **5 Fédérations, 3 Dynamiques d'action, une plateforme de mobilisation** se mobilisent dans le cadre de la préparation du processus électoral afin de défendre les intérêts de leurs membres.

## TÉMOIGNAGE



*. Bonjour chers participants. Moi, je m'appelle maman Anny MBOYO. Je vais vous raconter ma plus grande joie depuis que j'ai adhéré à la mutuelle de Santé LONALO. Vous savez, j'ai déjà beaucoup d'enfants. Des femmes me disaient qu'on pouvait voir le bébé dans le ventre avant sa naissance. C'était mon rêve, mais je savais que cela coûtait cher. Avec cette nouvelle grossesse, lors de la consultation, le docteur m'a demandé si je voulais faire une échographie. J'ai répondu que je n'étais pas nantie. Le docteur m'a dit : « tu es membre de la LONALO, tu peux faire une échographie sans payer. Alors, j'ai vu mon bébé dans le ventre, comment il bougeait, comment son cœur battait et j'ai même vu que c'était un garçon. Voilà mon témoignage.*

(Assemblée Générale de la **mutuelle de santé LONALO**, aout 2022)

## PERSPECTIVES 2023

- La charte de l'ESS adoptée par les partenaires en 2017 va être actualisée en y intégrant les définitions de l'OIT et de l'OCDE. Elle sera partagée avec les 22 entreprises d'économie sociale et solidaire afin qu'elles adaptent leur gouvernance et leur mode fonctionnement pour qu'ils soient plus en cohérence avec les principes décrits dans la charte.
- Les partenaires vont poursuivre leur plaidoyer (1) sur l'adoption d'une réglementation et d'une fiscalité adaptée aux spécificités des ESS et (2) sur le suivi des décisions et orientations

politiques et stratégiques de la mise en œuvre de la CSU pour s'assurer qu'elle intègre dans sa mise en œuvre les MS.

- Les deux mutuelles amélioreront leurs performances et se positionneront pour être des acteurs clés dans la mise en œuvre de la CSU.
- Tout au long de l'année, en fonction des avancées du processus électoral, les Organisations membres du réseau PRODDDES et leurs partenaires mèneront des actions de veille et de vigilance électorale via leurs observateurs de proximité. Elles se mobiliseront sur la question du vivre ensemble et de la paix qui dans le contexte actuel du pays sont cruciales.

## 4.7 BOLIVIE

L'année 2022 est toujours caractérisée par une polarisation politique et idéologique entre les secteurs de droite les plus conservateurs du pays, essentiellement organisés au sein du Comité civique de Santa Cruz, et le gouvernement légitimement élu. En effet, un mouvement de grève prolongé a bloqué toutes activités dans le département de Santa Cruz pendant 36 jours en raison d'un désaccord sur la date du recensement de la population que le gouvernement a reporté de 2 ans (04/2024). Cette grève de 36 jours a principalement affecté l'économie des familles les plus vulnérables de Santa Cruz et, par voie de conséquence, l'économie nationale.

Les indicateurs macroéconomiques sont relativement stables, mais on observe une détérioration du pouvoir d'achat. Le PIB a enregistré un taux de croissance de 4,1 % au cours du deuxième trimestre de l'année, grâce à la poursuite des mesures du « modèle économique social productif » permettant une certaine stabilité économique, avec un taux d'inflation de 1,7 %, le plus bas d'Amérique du Sud. Au troisième trimestre 2022, le taux de chômage est tombé à 4,2 % et la population active a augmenté, mais l'emploi reste précaire. Ainsi, le nombre travailleur-euse-s actif-ves dans l'économie informelle a augmenté pour atteindre plus de 80%. 87% de ces personnes sont des femmes et, sur ce pourcentage, 4 sur 10 ont une activité à leur propre compte. Le pays a le taux d'informalité le plus élevé de la région d'Amérique latine et Caraïbes et l'un des plus élevés au monde.

Par ailleurs, le taux de change de l'euro par rapport à la monnaie locale a baissé, réduisant le soutien financier des municipalités aux organisations soutenues par le programme de 6,7 %.

Au niveau des organisations syndicales, tant la Confédération Générale des Travailleur-euse-s des industries de Bolivie (CGTFB) que la Fédération des Travailleur-euse-s du secteur Horeca (FSTGB) ne reçoivent aucune sorte de soutien de l'État, ni en termes de formation, ni en tant que fédération. Les autorités étatiques offrent seulement des bons pour réaliser certaines procédures. Seules les ONGs et les actions de coopération syndicale internationale les appuient au niveau des formations.

Le secteur de la production agricole et alimentaire est confronté à des situations de risque causées par les conséquences déjà visibles du changement climatique (sécheresses, gelées), qui ont gravement affecté ce secteur. Si l'État et les différents niveaux de gouvernement cèdent aux pressions des marchés internationaux de matières premières, orientés vers un modèle extractiviste basé sur les exportations, le cadre réglementaire et les investissements publics ne fournissent pas les instruments nécessaires pour soutenir les petits exploitants agricoles et lutter contre les changements climatiques qui les affectent directement.

## LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

**AYNI** est une ONG fondée en 1998 par un groupe de jeunes professionnel-le-s engagé-e-s pour améliorer la situation des producteur-riche-s ruraux-ales en Bolivie. Sa mission est de générer des opportunités, faciliter l'accès à la technologie et renforcer les compétences des communautés afin que les familles des régions rurales et périurbaines améliorent leur qualité de vie.

**PASOS (Fondation Participation et Durabilité)** est une Institution de Développement Social (IPDS) créée en 2000 à Sucre, capitale de la Bolivie. À la base, PASOS répond à la volonté d'un ensemble de personnes travaillant au sein d'institutions dédiées au développement rural d'apporter leur propre vision aux interventions de développement et aux pratiques de gestion institutionnelle. PASOS élabore des propositions de développement durable et inclusif au niveau local et régional, pour faire face aux problèmes de pauvreté, d'inégalité, de changements climatiques et d'exercice des droits des populations les plus vulnérables.

**FUNDDASUR (Fondation Développement pour le Sud)** est une organisation qui a comme objectif de renforcer de manière individuelle et collective les syndicats du secteur de l'alimentation et de l'hôtellerie et des organisations de producteurs ruraux (légumes, lait, pain et fleurs) afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs droits sociaux et économiques. Les organisations appuyées luttent pour obtenir des meilleures conditions de travail et de vie ainsi que l'accès à la protection sociale.

**REMTE (Réseau bolivien de femmes « transformatrices » de l'économie)** est un réseau constitué d'organisations sociales, qui luttent pour l'émancipation économique des femmes. Il entend contribuer à l'appropriation de certains secteurs de l'économie par des femmes et à la construction d'alternatives économiques plus humaines, équitables et durables qui améliorent leur qualité de vie, particulièrement pour les plus exclues et les plus défavorisées. Son objectif est de se transformer en un réseau plus formalisé, techniquement et politiquement mieux outillé qui puisse s'insérer dans d'autres dynamiques sociales nationales et internationales.

## NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La **DGD** soutient le programme du Cadre Stratégique Commun Travail décent 2022-2026, en Bolivie ;

La **FGTB-HORVAL** appuie 2 syndicats : la Confédération Générale des Travailleur·euse·s des industries de Bolivie (CGTFB) et la Fédération Syndicale du secteur Horeca (FSTGB) en proposant la formation des affilié·e·s au travers de l'École Nationale d'Éducation et de Formation Politico-syndicale, un appui juridique, politique, économique et des échanges et rencontres internationales. L'axe genre est mis en avant dans le programme ;

Le **CNCD-11.11.11** contribue aux fonds propres du programme sur le volet économie sociale et solidaire à travers l'Opération 11.11.11.

## ACTIVITÉS CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### GARANTIR LES DROITS AU TRAVAIL POUR TOU·TE·S :

Solsoc et la FGTB-HORVAL appuient, à travers de nos partenaires AYNI, FUNDAA.SUR et la REMTE, la CGTFB, ses 9 fédérations départementales et la FSTGB. Le programme de formation des travailleur·euse·s, à travers l'École Nationale d'Éducation et de Formation Politico-syndicale (EEFPS), se poursuit. Les travailleur·euse·s formé·e·s par le biais de leurs structures représentatives ont plus de possibilité d'accéder à des postes hiérarchiques et de canaliser des projets de loi en faveur de la classe ouvrière.

Un accent particulier est mis sur le renforcement de la structure syndicale, reconnaissance et visibilité de la FSTGB au niveau national. Des initiatives économiques solidaires seront d'ailleurs mises en place par les affilié·e·s de la branche événementielle du secteur de l'Horeca.

Les travailleuses affiliées à la CGTFB et FSTGB, à travers des formations spécifiques organisées par la REMTE, sont motivées pour occuper des postes et des responsabilités à tous les niveaux de la direction syndicale.

Principaux résultats :

- L'École Nationale d'Éducation et de Formation Politico-syndicale a été désignée comme responsable de la construction des contenus des futurs Instituts Technologiques des Fédérations départementales des travailleur·euse·s d'Entreprises d'Oruro et Cochabamba ;
- La formation conjointe des travailleuses affiliées à la CGTFB et à la FSTGB a permis de renforcer leurs connaissances en mécanismes de défense de leurs droits et positionnement au sein de leurs syndicats ;
- Le dialogue social entre la CGTFB, le ministère du Travail et les entreprises a débouché sur la promulgation de la loi n° 1468 relative à la procédure spéciale de restitution des droits du travail. Ainsi, les délégué·e·es qui ont participé aux cours de l'école syndicale de la CGTFB et de la REMTE ont apporté leurs connaissances à l'élaboration de cette norme ;
- La visite de délégué·e·s syndicaux de la CGTFB et de la FSTGB en Belgique, en collaboration avec la FGTB-HORVAL, a contribué à renforcer l'école syndicale de la CGTFB ainsi que les affilié·e·s de la FSTGB, notamment à travers les échanges sur le modèle de dialogue social en Belgique ;
- Les échanges réalisés en Bolivie lors de la mission de 10 délégué·e·s de la FGTB-HORVAL, la CGTFB, la FSTGB et les organisations d'économie sociale et solidaire de la municipalité de Yotala ont contribué à renforcer les liens syndicaux entre la Bolivie et la Belgique et à tisser des alliances entre les organisations partenaires.



### **CREER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCES DURABLES A TRAVERS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :**

Les organisations d'économie sociale et solidaire des régions de La Paz et Sucre, accompagnées par nos partenaires AYNI, FUNDAA.SUR et PASOS, renforcent progressivement leurs capacités d'autogestion afin de promouvoir la création d'emplois indépendants décents, avec des revenus économiques durables. L'engagement et la participation des femmes, des jeunes (filles et garçons) dans ces organisations est une des priorités de leurs membres.

De même, face aux conséquences du changement climatique qui sont de plus en plus visibles dans le pays, les organisations d'ESS doivent renforcer leur réponse et résilience face à ces changements en appliquant de nouvelles techniques de production agricole mieux adaptées.

Principaux résultats :

- Dans la région de Sucre, les initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS) soutenues dans le programme précédent se sont articulées par catégories (Légumes, Fleurs et Lait) et ont formé trois associations écologiques d'envergure municipale à Yotala ;
- Sur 50 membres des Associations municipales de Yotala, 3 ont obtenu la certification bio et 47 d'agriculture en transition ;
- 5 IESS de la région de La Paz ont obtenu la certification biologique et une certification d'agriculture en transition ;
- Grâce aux actions menées par les partenaires et la collaboration des gouvernements municipaux, la création d'emplois indépendants décents est encouragée ;
- Les innovations technologiques mises en œuvre (serres, irrigation technique, intrants biologiques, compostage, etc.) et le renforcement des capacités en matière de production

agroécologique renforcent la résilience face au changement climatique (gelées, sécheresses, tempêtes de grêle).

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 54 membres de 2 organisations communautaires mènent des actions de protection du bassin de Río Chico de la municipalité de Sucre ;
- 3 associations écologiques municipales se mettent en place et 17 initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS) consolident leurs réseaux de commercialisation désormais leurs produits bio à travers différents canaux de commercialisation ;
- À travers l'appui de la REMTE, 221 femmes affiliées à la CGTFB et à la FSTGB ont été formées en 2022. Elles ont plus d'opportunité pour accéder à des espaces d'incidence au niveau du gouvernement national. C'est ainsi que des représentantes de la FSTGB ont présenté un projet de loi pour la reconnaissance des travailleur·euse·s du secteur gastronomique à la Chambre des député·e·s de l'Assemblée plurinationale ;
- Avec l'appui d'AYNI, l'École Nationale d'Éducation et de Formation Politico-syndicale de la CGTFB a diplômé 242 travailleur·euse·s (67 femmes et 175 hommes) des 9 Fédérations départementales, en tant que futur·e·s dirigeant·e·s.

## TÉMOIGNAGE

*Mon syndicat des travailleur·euse·s événementiel·le·s du secteur Horeca de La Paz a obtenu sa personnalité juridique N°199862 le 11 février 1970. J'en suis la secrétaire. Je suis aussi la première secrétaire à l'égalité des genres de la Fédération Syndicale des Travailleur·euse·s de l'Horeca de Bolivie, la FSTGB.*

*C'est la première fois que ce portefeuille est mis en place au niveau de la fédération. Nous avons assisté à une autonomisation importante des femmes, alors qu'il n'y avait auparavant que deux femmes au sein de la fédération, à des postes sans importance.*

*Aujourd'hui, il y a 10 femmes et 10 hommes et nous, les femmes, occupons les deuxième et troisième portefeuilles ainsi que d'autres postes importants. Dans la fédération, il y a plus de travailleur·euse·s actifs·actives dans l'économie informelle que dans le formel en raison de la réalité économique du pays. C'est pourquoi les formations et l'accompagnement syndical prévu dans le programme de Solsoc sont importants pour nous, les femmes. Nous prévoyons de mettre en place une initiative économique pour améliorer la situation économique des camarades du syndicat. Nous sommes très reconnaissant·e·s envers FUNDAA.SUR et REMTE pour leur soutien dans ce processus de renforcement de notre syndicat FSTGB et Solsoc qui rend possible cette précieuse contribution.*

*Sofia Foronda, secrétaire pour les femmes de la **FSTGB** et du Syndicat des travailleur·euse·s événementiel·le·s du secteur Horeca de La Paz*



## PERSPECTIVES 2023

- Sur l'axe ESS, il s'agira de renforcer les associations économiques municipales de produits bios et d'assurer des niveaux de commercialisation stables par des canaux valorisant ces produits maraîchers et laitiers à prix juste ;
- Le plaidoyer se poursuivra pour encourager les politiques publiques municipales en faveur de la production écologique ;
- Les producteur·rice·s de produits maraichers et laitiers seront accompagné·e·s dans leurs processus de transformation et de diversification ;
- Les ateliers de formation sur l'égalité de genre et la masculinité pour les hommes et les femmes des IESS doivent se consolider en 2023 ;
- Les organisations appuyées par notre programme élargiront leurs actions autour de l'économie sociale et solidaire et renforceront leurs capacités de résilience à travers des actions d'adaptation aux conséquences du changement climatique ;
- Les capacités pour la mise en œuvre et la gestion des technologies productives respectueuses de l'environnement seront renforcées et des systèmes de production adaptés aux conséquences du changement climatique seront mis en place (serres, systèmes d'irrigation et de provision en eau, cultures adaptées aux périodes de sécheresse) ;
- Un accompagnement spécifique sera donné aux actions de renforcement des intersyndicales du secteur agroalimentaire de la CGTFB ;
- Le siège de la FSTGB sera mis en place et une initiative économique comme stratégie de renforcement organisationnel et de visibilité ;
- Une stratégie sera élaborée pour que les 4 partenaires associés renforcent trois dimensions genre (politique, analytique, méthodologique).

## 4.8 COLOMBIE



En Colombie, l'année 2022 a été ponctuée par deux cycles électoraux : tout d'abord, les élections du Congrès (Chambre des représentant·e·s et Sénat) qui ont vu les diverses forces de gauche progresser, sans toutefois obtenir de majorité dans les deux chambres, puis des présidentielles pleines de rebondissements<sup>10</sup> qui ont porté le duo formé par Gustavo Petro et Francia Márquez à la tête du pays, une première dans l'histoire du pays qui avait jusque-là toujours été gouverné par des forces de droite.

Pour l'ensemble des partenaires de Solsoc, ces résultats représentent une source d'espoir, avec un gouvernement davantage à l'écoute de leurs préoccupations et élu sur base d'un agenda de changement plus favorable à leurs revendications, notamment sur les questions de paix, de droit au travail ou sur les modalités d'accès universel aux soins de santé. Cet espoir reste toutefois mesuré, car de nombreuses barrières/inerties institutionnelles persistent, le système restant gangréné par les pratiques des anciens gouvernements qui ont favorisé la corruption, la cooptation et la violence (para)-étatique. En dehors des cycles électoraux, la Colombie reste globalement marquée par un climat social tendu et des inégalités sociales particulièrement importantes. Ainsi, le dernier score GINI situait encore le pays dans le top-15 des pays les plus inégalitaires au monde.

Sur la question sécuritaire, le projet de « Paix Totale » promu par le Président Petro reste, au sens propre comme au figuré, un champ fortement miné, les différentes factions armées (narcotrafiquants, paramilitaires, guérillas) étant encore très présentes dans de nombreux territoires du pays<sup>11</sup>. Ainsi, malgré la signature de l'accord de paix de La Havane en 2016 avec les FARC, l'empreinte du paramilitarisme est toujours présente dans plusieurs territoires du pays (y compris les Départements de l'Antioquia et du Valle del Cauca où interviennent les partenaires de Solsoc) et les citoyen·ne·s - en particulier les leader·euse·s sociales·aux, environnementaux·ales - sont confronté·e·s aux menaces et à la peur.

Sur le volet syndical, la Colombie connaît un panorama d'exercice des droits des travailleur·euse·s critique par rapport au reste de la région : 4% des travailleur·euse·s sont affilié·e·s à une des 6 000 organisations syndicales enregistrées dans le pays. Par ailleurs, selon la Confédération Syndicale Internationale (CSI), la Colombie figure toujours parmi les 10 pires pays du monde pour les travailleur·euse·s. Dans ce domaine, la Colombie est le pays qui compte le plus de meurtres de dirigeant·e·s syndicaux·ales au monde (13 meurtres en 2021-2022). À cela s'ajoutent les menaces constantes, la répression et les licenciements arbitraires. Cela se reflète dans les menaces que subissent les partenaires du programme : ainsi, comme le souligne Abel Rodríguez, dirigeant syndical de Sinaltrainal menacé de mort « aujourd'hui le gouvernement parle de Paix Totale mais on ne voit pas de garanties ». Face aux nouvelles et répétées menaces de mort, Abel a dû à nouveau se déplacer pour sauver sa vie.

## LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

**L'IPC (Institut Populaire de Formation)** est une organisation de promotion populaire, fondée en 1982 à Medellín. Il s'agit d'une institution de recherche, de formation, d'opinion publique, de conseil, d'expertise, d'accompagnement et de promotion avec des communautés (académiques, rurales, urbaines, solidaires et connexes). L'organisation joue également un rôle important dans l'accompagnement des victimes du conflit : elle offre des formations et une assistance juridique afin de permettre aux personnes victimes de violations de faire valoir leurs droits. Enfin, elle assure un rôle de plaidoyer politique important. Au cours des 10 prochaines années, l'IPC centrera son activité autour du contexte de post-conflit, de la paix et de la démocratie dans les différents territoires en mettant en avant la garantie du respect des droits humains.

---

<sup>10</sup> Cf. Article rédigé à ce sujet - <https://mailchi.mp/solsoc.be/la-colombie-lheure-du-changement-virage-gauche-ou-saut-dans-linconnu>

<sup>11</sup> Cf. <https://elpais.com/america-colombia/2022-12-14/un-paro-armado-del-el-n-y-el-clan-del-golfo-amenazan-los-pilotos-de-paz.html>

**ATI (Association de Travail Interdisciplinaire)** est une ONG qui a été fondée en 1985 sur les principes de respect des droits humains, de l'équité sociale et de genre, du renforcement de la démocratie et de la cohabitation. Elle mène ses activités en zone rurale et urbaine à Bogota et dans la région de Cundimarca, en intégrant la sphère économique dans l'action politique institutionnelle et en travaillant notamment sur les thématiques de souveraineté et d'autonomie alimentaires, le droit à l'alimentation, le droit des travailleur·euse·s du secteur agroalimentaire syndicalisé·e·s, dans une approche d'économie sociale et solidaire respectueuse de l'environnement, des territoires et des droits humains.

## NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

**La DGD** soutient le programme commun Travail décent en Colombie, avec FOS et IFSI ;

**La FGTB-HORVAL** soutient, à travers Solsoc, la mise en place d'une fédération agroalimentaire à l'initiative de 2 syndicats afin d'homogénéiser leurs revendications et encourager des échanges entre eux pour la défense des droits économiques, sociaux, culturels et du travail dans le secteur agroalimentaire. Il s'agit de SINALTRAINAL, qui opère au niveau national et de SINTRACATORCE qui mène des actions au niveau départemental (Valle del Cauca).

## ACTIVITÉS CLÉS, PRINCIPAUX RÉSULTATS



### CREER DES EMPLOIS ET DES MOYENS D'EXISTENCES DURABLES A TRAVERS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Sur l'axe ESS, les partenaires continuent d'accompagner des réseaux d'ESS et de tisser des nouveaux réseaux. Les processus d'accès et de restitution des terres sont nécessaires pour le développement d'initiatives d'économie sociales et solidaires qui contribuent à générer des revenus, de meilleures conditions de travail, l'accès à la sécurité alimentaire et à la sécurité sociale. Les actions d'accompagnement permettent également aux producteur·rice·s de s'inscrire dans des démarches de certification de leurs produits (labellisation bio ou de production responsable).

Les actions de plaidoyer réalisées par les réseaux d'économie sociale et solidaire (le RECAB, Comité Salsa, le RENAF), ont permis d'influencer les propositions de politiques publiques sur l'Agriculture Paysanne, Familiale et Communautaire (ACFC) avec une approche d'agroécologie qui inclut une vision générée. L'appui à l'organisation de la convention annuelle paysanne et de la rencontre annuelle des jeunes de Fensuagro a permis une participation accrue de ces dernier·ère·s, notamment à travers leur prise en charge de groupes de communication locaux.

Principaux résultats :

- Dans le Département du Valle del Cauca : organisation du 1er marché paysan et ouvrier dans la ville de Palmira. Des actions ont été menées autour du périmètre des programmes de distribution alimentaire (caractérisation des types de culture dans la région, modèle économique, enjeux logistiques pour la distribution alimentaire).
- Dans la sous-région de l'Urabá antioqueño, les associations Tierra y Paz, ACASA et la coopérative CACAOVIVE, ont impulsé la création du Réseau Sembrando Paz afin d'améliorer leurs conditions économiques et de défendre leur territoire, notamment dans le cadre des processus de restitution des terres. En plus de cette sous-région, l'IPC a commencé à travailler dans la sous-région du Bajo Cauca (Département d'Antioquia) pour la mise en place d'un réseau d'organisations communautaires (Red Pluriétnica) qui luttera pour la défense du territoire, et en faveur des droits humains et de la protection de l'environnement. Le réseau n'existait pas au début de l'année 2022 et est maintenant composé de 56 organisations (le collectif environnemental Gente y Bosques, Asoprocaza – producteurs·rice·s de caoutchouc, Asoviámcla - association de victimes et de protection de l'environnement, 16 conseils communautaires afrodescendant·e·s, 1 organisation afro, 8 associations de pêcheur·euse·s et

d'agriculteur·rice·s). Le RECAB dispose désormais d'un marché mobile "de la ferme à la maison", dans lequel des paniers-bios certifiés sont directement livrés aux consommateur·rice·s.

- L'IPC a développé des études techniques avec le Réseau pluriethnique pour la défense des écosystèmes de la rivière Nechí. Une école de formation itinérante a été mise en place pour les membres de ce réseau afin d'améliorer le suivi de la rivière pour mesurer les niveaux de pollution.
- Le RENAF a fortement influé pour favoriser l'intégration d'une composante genre dans la résolution 464 sur l'ACFC, qui inclut l'analyse et les propositions des femmes des organisations membres.



### **GARANTIR LES DROITS AU TRAVAIL POUR TOU·TE·S :**

Pour promouvoir les droits des travailleurs et travailleuses, Solsoq et la FGTB-HORVAL appuient, à travers l'ONG partenaire ATI, le syndicat national du secteur agroalimentaire SINALTRAINAL et le syndicat des coupeurs de canne à sucre SINTRACATORCE, basé dans le Valle del Cauca. Au cours de ce nouveau programme, une fédération du secteur agroalimentaire sera mise sur pied, avec la construction d'un siège dans la ville de Palmira qui abritera en son sein un centre médical pour les travailleur·euse·s. Le soutien à la sensibilisation et à la formation des travailleur·euse·s et de leurs représentant·e·s se poursuit ainsi que les actions juridiques et politiques de défense des travailleur·euse·s dont les droits sont menacés ou bafoués. Finalement, le programme permet de créer des articulations entre organisations syndicales et paysannes. Ces nouvelles relations offrent des opportunités pour créer des liens de confiance, renforcer les organisations, défendre les territoires en vue d'améliorer les conditions de vie sociale et matérielle.

Principaux résultats :

- Actions de visibilité et communication : un travail participatif a été mené autour de la construction de la campagne "Mangez sain, vivez sain" à travers laquelle les partenaires cherchent à générer des changements alimentaires dans les familles des travailleur·euse·s.
- Initiatives visant à la mise en place d'une fédération du secteur agroalimentaire : les deux organisations à l'initiative de cette fédération (SINTRACATORCE et SINALTRAINAL) ont renforcé leurs liens avec 6 autres organisations syndicales et entamé l'élaboration d'une base politique et idéologique minimale.
- Plusieurs échanges d'expériences à Cuba, au Pérou et en Belgique dans le cadre du Congrès de la FGTB-Horval (cf. article sur le sujet).
- SINALTRAINAL (environ 4 000 affilié·e·s) a poursuivi les actions favorisant un rôle actif du secrétariat des femmes, ce dernier étant de plus en plus visible et participatif. Ce secrétariat a également été rebaptisé « área de la mujer y comunidades diversas » (espace de la femme et des communautés diverses), pour mieux prendre en compte les inégalités de genre et ethniques en son sein.
- Grâce à sa stratégie juridique, l'organisation syndicale SINTRACATORCE (représentant des coupeurs de canne du Valle del Cauca) a réussi à obtenir un accueil positif par la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) du cas de licenciement collectif abusif de ses dirigeants syndicaux.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 50 consultations sur les conflits individuels des travailleur-euse-s d'entreprises telles que Sodexo, Coca-Cola ou Nestlé ont été menées par la clinique juridique de SINALTRAINAL.
- 40 sessions de formation ont été organisées, permettant à 146 travailleur-euse-s situé-e-s dans cinq régions du pays (Caraïbes ou Nord, Nord-Ouest, Nord-Est, Centre et Sud-Ouest) de se former sur de nombreuses questions idéologiques, économiques, politiques, juridiques et sociales.
- 301 organisations de base sont désormais membres des réseaux d'agriculture paysanne, familiale et communautaire (RENAF et Fensuagro au niveau national – RECAB et Comité Salsa au niveau départemental – les réseaux pluriethniques et Sembrando Paz dans les sous-régions du Bajo Cauca et de l'Urabá).

Dans le cadre de la campagne Llevo el Campo, 96 marchés (+21 en un an) sont désormais intégrés au Réseau National d'Agriculture Familiale / RENAF dans 15 départements du pays (+3).

## TÉMOIGNAGE



*Je me consacre à la production et à la transformation d'aliments provenant de la campagne, je fabrique des bonbons et des déjeuners enveloppés dans des feuilles de bananier. Je travaillais dans une entreprise et en 2016, mon fils aîné a été assassiné, j'ai dû déménager et quitter l'entreprise. Je suis revenue à San José de Apartadó et j'ai ouvert un magasin. J'ai mon entreprise "Delicias del Campo Marvin", Marvin en l'honneur de mon fils assassiné et Delicias del Campo, parce qu'ici nous mangeons les saveurs de la campagne. Nous sommes trois femmes et un homme, et lorsque j'ai besoin d'aide, d'autres femmes sont là pour en bénéficier ; l'objectif est de pouvoir générer un revenu fixe qui nous permette de travailler dans la dignité.*

*Nous avons pu entreprendre avec plus de force grâce à la formation et aux échanges que nous avons au sein du réseau Sembrando Paz, avec le soutien d'IPC et de Solsoc. Nous rêvions de développer la production, il y a beaucoup de femmes cheffes de famille ici, et nous pouvons transformer les produits qui sont cultivés ici dans le territoire et générer des revenus pour nos familles, c'est une opportunité. Nous promouvons également le fait que les aliments que nous produisons soient consommés par nous-mêmes tout comme le fait que les gens peuvent avoir leur propre jardin potager à la maison et consommer des produits biologiques.*

Malvira Ruiz, membre de la Coopérative **Multiactiva Cacao Vive** et membre du réseau **Sembrando Paz**, San José de Apartadó dans l'Urabá Antioqueño.

## PERSPECTIVES 2023

- L'articulation entre les actions de la fédération syndicale agroalimentaire et des réseaux d'agriculture familiale travaillant dans le cadre de l'économie sociale et solidaire sera renforcée.
- La construction du siège de la fédération syndicale se poursuivra et un système de soin de santé en faveur des travailleur·euse·s commencera à être développé.
- L'axe jeune et genre va prendre de l'ampleur au sein des structures des organisations syndicales, notamment à travers la consolidation de « l'área de la mujer y comunidades diversas » de SINALTRAINAL.
- Le plaidoyer va s'étendre au niveau international (à la fois en Colombie et en Belgique), principalement auprès des multinationales telles que Coca-Cola, Nestlé ou Sodexo et autour de cas emblématiques tels que celui d'Abel Rodriguez chez SINALTRAINAL et le procès porté devant la CIDH de SINTRACATORCE qui aura lieu en 2023.
- Chez Fensuagro, en plus de l'accompagnement des jeunes de la fédération, un soutien sera aussi apporté pour les activités productives envisagées par Fensuagro, notamment au niveau du corridor écologique de Viotá où se situe leur école de formation agricole.
- Pour le Comité Salsa, le processus de certification (système de production garantie / label bio pour les consommateur·rice·s) devrait se finaliser et le développement du réseau de producteur·rice·s continuera.
- Les synergies menées avec nos partenaires FOS et IFSI se renforceront au niveau national et régional, notamment en termes d'apprentissages communs.
- Un travail sera fait au sujet de la démocratie interne dans les 3 réseaux appuyés par l'IPC dans l'Antioquia, ainsi que sur les processus de communication et les actions de plaidoyer dans le nouveau contexte gouvernemental.

## 5 SOLSOC EN BELGIQUE

### 5.1 UN PROGRAMME COMMUN AVEC FOS ET IFSI

#### MOBILISATION ET PLAIDOYER

En 2022, Solsoc débute le nouveau programme commun en étroite collaboration avec FOS et IFSI. Ce programme s'inscrit dans le Cadre Stratégique Commun (CSC) Belgique ainsi que dans le CSC Travail décent. De ce fait, de nombreuses synergies et complémentarités seront assurées avec les différents membres de ces espaces afin de garantir le plus de complémentarité et d'efficacité possible avec les organisations belges de la société civile qui ont un volet d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) et de plaidoyer politique sur les enjeux du Travail décent.

Les ambitions pour nos organisations pour les années 2022 à 2026 se situent dans le prolongement du programme précédent (2017 – 2021), mais en espérant plus d'impact et de changements chez les acteurs visés par nos actions. Nous cherchons d'une part à influencer les acteurs politiques progressistes nationaux, européens et internationaux et d'autre part à sensibiliser le public de première ligne des organisations de la mouvance socialiste afin qu'ils se mobilisent davantage en faveur de l'Agenda pour le Travail décent en mettant l'accent sur les groupes vulnérables, plus d'égalité de genres et des relations mondiales justes et équilibrées. Afin d'atteindre cet ambitieux objectif, IFSI cible la mouvance syndicale liée à la FGTB au niveau fédéral, FOS s'occupe des entités régionales de la FGTB/ABVV et les associations de la mouvance socialiste néerlandophone qui ont un programme d'action en Belgique. Solsoc cible les mêmes acteurs du côté francophone. Plus spécifiquement, Solsoc met en œuvre trois types de stratégies : un travail de mobilisation des acteurs francophones de la FGTB et l'associatif de la mouvance socialiste (CEPAG, PAC, Soralia, MJS, etc.), un travail de plaidoyer vers les mandataires et responsables politiques socialistes au niveau européen, fédéral, régional et communautaire, et un travail de participation active dans les réseaux, plateformes, alliances et coalitions de la société civile afin de voir maximisé notre travail de plaidoyer et de mobilisation. Pour toutes ces stratégies, l'équipe de Solsoc travaille en étroite collaboration avec les organisations partenaires de Solsoc dans ses différents pays d'intervention.

À travers le volet Belgique du programme commun, Solsoc, FOS et IFSI cherchent à renforcer leurs synergies, comme cela a été particulièrement le cas dans le premier semestre 2022 à travers une étude dirigée par nos 3 organisations et conduite par le CETRI sur le devoir de vigilance vu par les organisations colombiennes partenaires de FOS IFSI et Solsoc. Depuis nous avons également participé ensemble et de manière concertée aux différents Congrès de la FGTB, et nous participons ensemble à différents espaces de plaidoyer sur le Travail décent, le devoir de vigilance et la protection sociale. Afin de mettre en œuvre ces synergies, notre comité de pilotage s'est régulièrement réuni pour assurer la complémentarité de nos actions auprès de nos publics respectifs et d'envisager de nouvelles opportunités de synergies au fil du programme.

### 5.2 LA MOBILISATION

#### NOTRE STRATÉGIE

En Belgique, Solsoc relaie les préoccupations et les revendications des organisations partenaires à l'international. C'est ensemble qu'ils se proposent de mobiliser le public belge et européen sur les enjeux internationaux pour un développement solidaire et durable. L'ONG mène un travail d'information du public belge en partenariat avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs politiques et philosophiques de solidarité et de justice sociale. Ces organisations sont : la FGTB, Solidaris, Soralia, le MJS, PAC, le CEPAG, le CNCD-11.11.11, ainsi que d'autres organisations de la société civile belge concernées par la solidarité internationale. Solsoc met à disposition de son public différents supports de sensibilisation pour présenter les enjeux du Travail décent et les actions

de ses partenaires internationaux (articles de presse, outils d'animation, expositions, documents audiovisuels, conférences-débats, webdocumentaires interactifs, capsules vidéo, etc.).

## LE CONTEXTE

Les collaborations avec l'associatif socialiste ont été stimulantes et fructueuses. En mai 2022 a eu lieu la deuxième journée « inter-associations » avec le PAC, le CEPAG, Soralia et Solsoc pour l'échange et le partage des différents campagnes et outils portés par nos organisations avec l'ensemble des équipes, animateurs et formateurs régionaux sur le thème « Fin du monde, fin du mois : comment concilier enjeux sociaux et environnementaux ».

En ce qui concerne l'organisation d'événements, à partir de 2022 nous avons enfin pu revenir à une situation de normalité, après deux ans de restrictions à cause du Covid-19. Les activités prévues ont pu se dérouler régulièrement et ont vu une large et enthousiaste participation du public.

En 2022, les partenaires belges se sont aussi de plus en plus associés à des processus de plaidoyer, en particulier Solidaris, la FGTB-Horval et la Centrale Générale-FGTB, et en particulier sur la protection sociale, la Colombie et la Palestine. Cela démontre l'intérêt de nos partenaires belges à soutenir nos partenaires internationaux, mais cela rend surtout les processus de plaidoyer plus efficaces.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **13 articles** publiés dans les médias de la mouvance socialiste ;
- 13 activités de mobilisation organisées ;
- **Au moins 2000 personnes** ont participé à des actions de solidarité internationale (co)-organisées par Solsoc.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 2022

### Nos collaborations avec les médias de la mouvance socialiste

En collaboration avec ses partenaires internationaux, Solsoc a rédigé une série d'articles sur ses thématiques et sur ses campagnes liées au genre, au Travail décent et à la protection sociale. Ces articles ont principalement été diffusés dans des médias de la mouvance socialiste (magazines, sites internet, réseaux sociaux) ainsi que sur les supports propres de Solsoc.

Quelques articles diffusés dans le magazine et le site internet « Femmes Plurielles » (Soralia) :

- « Chauffeur routier : un métier d'hommes ? » sur les femmes conductrices des poids lourds au Burkina Faso, publié dans le numéro de mars ;
- « Les bananes du sang » sur le devoir de vigilance en Colombie, publié dans le numéro de juin 2022 ;
- « Palestine : cultiver pour résister » publié dans le numéro de septembre, et une analyse a découlé de cet article et a été publiée en décembre sur le site de Soralia ;
- « Regards croisés des actrices et acteurs de l'action commune... », publié dans le numéro de décembre.

Articles pour le site du magazine « **Syndicats** » de la FGTB :

- « Les syndicats, la voix de tout le peuple bolivien » du 21 avril 2022 ;
- « Pour le devoir de vigilance » avec un focus sur les creuseurs du Katanga, du 25 avril 2022 ;
- « Les travailleurs broyés dans les carrières de pierre » en Palestine, du 14 septembre 2022.

Solsoc a contribué à une édition de la **newsletter** « *Brisons le Mur* » de la Centrale Générale FGTB en février 2022, et a réalisé une capsule vidéo sur le travail des creuseur-euse-s artisanaux-ales en RDC.

### **Solsoc et l'associatif socialiste**

Comme mentionné, l'associatif socialiste (PAC, CEPAG, Soralia et Solsoc) a organisé en mai une deuxième édition de la journée inter-associations à destination des travailleur·euses, animateur·trice·s et formateur·trice·s du mouvement sur le thème "fin du monde - fin du mois". Lors de cette journée, Solsoc et PAC ont co-animé l'outil co-construit par nos deux structures : le jeu de la ficelle : « le téléphone portable un outil postcolonial ». En deuxième partie de journée, un débat a été organisé avec notamment Claudine Drion (du Monde selon les Femmes) pour aborder les thématiques d'enjeux féministes internationaux.

2022 a aussi permis donc de finaliser l'outil de la ficelle avec PAC, de l'imprimer et de commencer sa diffusion lors notamment de différents moments de formation de l'outil à destination des professionnels du secteur.

Enfin, nous avons relancé le projet d'échange (mis sur pause avec le Covid-19) entre Soralia et AFAQ au Maroc à Casablanca sur la thématique de la démocratie au niveau local, et de la militance féministe associative. Le premier voyage de Soralia à Casablanca sera organisé en mars 2023, suivi d'un voyage d'AFAQ en Belgique en novembre 2023. Mais 2022 a relancé la dynamique, reconstitué le groupe et différentes réunions ont eu lieu de préparation au voyage et de construction de l'outil qui sera ensuite réalisé pour sensibiliser les militantes de Soralia.

### **Solsoc et le Syndicat : La Palestine au cœur des actions de 2022**

Solsoc et la Centrale Générale FGFB sont engagés depuis plusieurs années autour du partenariat avec la PGFTU (Fédération des syndicats de Palestine). La régionale de Namur de la Centrale Générale parraine le projet, et est impliquée dans la défense des droits des Palestinien·ne·s. Cette régionale mobilise des militant·e·s à différents moments clés de l'année (tournoi de foot, stand aux Solidarités, etc.). De plus, la régionale envoie régulièrement des militant·e·s en mission en Palestine afin d'être confronté·e·s aux réalités sur place, et de rencontrer le syndicat PGFTU. Ce type de voyage a pour ambition de susciter chez les délégués l'envie d'organiser au sein de leur régionale des événements, moments, de sensibilisation de leurs pairs. Une mission de ce type est reportée depuis 2020 en raison du Covid-19 et devrait se concrétiser en 2023. En collaboration avec la Centrale Générale, Solsoc a réalisé et diffusé l'exposition « Palestinian Workers » sur base du travail de la photographe engagée Véronique Vercheval, et qui présente les conditions dans lesquelles évoluent des travailleurs palestiniens dans les carrières de pierre. L'exposition a été présentée au Congrès de la FGFB Fédérale, aux Solidarités à Namur, à Point Culture à Namur (vernissage en présence de la photographe) pour ensuite circuler dans différentes régionales de la Centrale Générale. Lors de la participation de Solsoc aux côtés de la Centrale Générale de Namur aux Solidarités en août, en plus de l'exposition, une activité de tatouages temporaires était proposée pour sensibiliser le public à la réalité vécue en Palestine et ensuite encourager les festivalier·ère·s à signer l'Initiative Citoyenne Européenne « Stop au commerce avec les colonies illégales israéliennes ». L'exposition quant à elle continuera d'être diffusée durant l'année 2023 dans différents événements.

Solsoc, en collaboration avec FOS et IFSI, a participé au Congrès syndical de la FGFB Fédérale en juin avec un stand qui prévoyait des activités ludiques et de sensibilisation sur le devoir de vigilance et a eu l'opportunité d'exposer « Palestinian Workers ».

Concernant toujours la Palestine, Solsoc a constaté que nos partenaires belges sont de plus en plus demandeurs d'une formation pour mieux comprendre l'évolution des événements qui a conduit à l'occupation israélienne d'aujourd'hui. Solsoc prépare donc une formation qui pourra être organisée à partir de 2023.



Les 2 et 3.06 s'est déroulé le congrès de la FGTB, qui a rassemblé près de 1.500 militant.e.s. Solsoc y a participé en tenant un stand avec FOS et IFSI pour présenter la campagne devoir de vigilance et l'exposition Palestinian Workers.



### **Solsoc et le Parti socialiste**

Solsoc a participé au « Mandela Day », une journée consacrée à l'Afrique organisée par la régionale de Bruxelles du Parti socialiste, lors de laquelle Solsoc a pu mettre en valeur l'expo « Sans terre, sans droits - Creuseurs du Katanga » et parler des activités de Solsoc en RDC, au Burundi, au Sénégal et au Burkina Faso avec les participant.e.s.



*Mandela Day: 17.07 Place Amweessens*

## 5.3 LE PLAIDOYER POLITIQUE

### UNE COLLABORATION SOUTENUE AVEC LES MANDATAIRES SOCIALISTES

Solsoc collabore avec les mandataires socialistes afin que ceux-celles-ci plaident en faveur de l'intégration de l'Agenda du Travail décent dans les politiques de coopération de la Belgique, veillent à ce que les décideur·euse·s politiques défendent le droit international, la démocratie, les droits humains, les droits des travailleur·euse·s et la protection sociale dans les pays où Solsoc intervient. De manière transversale, Solsoc se mobilise pour que les mandataires encouragent la prise en compte des questions de genre et la protection de l'environnement dans les politiques de développement et les politiques extérieures. Les informations transmises par Solsoc et ses partenaires internationaux sont régulièrement utilisées par les mandataires pour orienter leurs positionnements et nourrir leur travail parlementaire : proposition de résolutions, amendements, questions parlementaires, etc.

2022 a été une année de collaboration forte avec les parlementaires et plusieurs acteurs politiques clés. Le point culminant de cette année a sans aucun doute été l'organisation d'une mission politique en Colombie qui a permis de creuser différentes thématiques comme le devoir de vigilance, les accords de paix, les engagements du nouveau gouvernement ou encore l'accord commercial UE-Colombie-Pérou-Equateur.

En plus du travail de plaidoyer lié à différentes thématiques spécifiquement traitées par Solsoc, l'organisation se mobilise également pour défendre le secteur non gouvernemental de la coopération au développement et encourager une position progressiste de la Belgique dans ses affaires étrangères. En 2022, nous avons donc réagi aux notes de politique générale de Hadja Lahbib (Affaires étrangères), de Frank Vandembroucke (Coopération au développement), et de Caroline Gennez (Coopération au développement). Nous avons également participé à des actions publiques du secteur, notamment le 7 octobre devant la Tour des finances pour rappeler l'engagement de la Belgique à atteindre les 0,7% du PIB pour l'Aide publique au développement.

#### **Devoir de vigilance : malgré les blocages, la mobilisation continue**

Depuis 2020, Solsoc s'investit activement sur la question du devoir de vigilance au sein de la coalition Corporate Accountability (GTCA), regroupant des ONGs et syndicats mobilisés pour que les entreprises respectent les droits humains et environnementaux dans leurs chaînes de valeurs. En avril 2022, la campagne nationale de plaidoyer, de sensibilisation et de mobilisation nationale « Les droits humains n'ont pas de prix » a été lancée, pour exiger une loi sur le devoir de vigilance des entreprises aux niveaux belge et européen. Solsoc y a pris une part active dès le début (voir le point 5.6 « Une action transversale : la campagne 'les droits humains n'ont pas de prix »).

Cette mobilisation s'est inscrite au départ dans un momentum favorable. En effet, en Belgique, à différents niveaux de pouvoir (accord de gouvernement, déclaration de politiques régionales wallonnes, bruxelloises et flamandes), il a été démontré une volonté manifeste de voir un encadrement international sur les entreprises et les droits humains. En avril 2021, le Parlement fédéral se prononçait en faveur de la prise en considération d'une proposition de loi instaurant un devoir de vigilance et un devoir de responsabilité à charge des entreprises tout au long de leurs chaînes de valeur.

L'année 2022 a ainsi été rythmée par des communications et des rencontres importantes visant à la concrétisation de ces initiatives législatives même si en parallèle, les partis libéraux du gouvernement n'ont cessé de bloquer l'avancement de cette proposition.

- En mars 2022, la Commission européenne a finalement adopté une proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. Les lacunes sont

nombreuses, mais l'ensemble des acteurs de la société civile ont salué ce pas dans la bonne direction ;

- En mai 2022, le GTCA a publié une note d'analyse énumérant ses préoccupations et recommandations concernant la proposition de directive de la Commission européenne ;
- Le 6 juillet, une série d'amendements préparés par des experts mandatés par le GTCA a été présentée au parlement aux membres de la coalition Vivaldi. Ils ont ensuite été déposés par le PS et les cosignataires (Ecolo, Vooruit, CD&V) de la proposition de loi belge sur le devoir de vigilance. Ils sont donc consultables en ligne sur le site de la Chambre et apportent une réponse juridique qui tient compte des différents avis écrits et oraux remis par les différentes parties prenantes dans ce dossier ;
- Le 21 septembre, une audition portant sur le devoir de vigilance et plus particulièrement sur les avancées législatives aux niveaux belge et européen a pris place au parlement fédéral au sein de la commission économie. Les membres du GTCA ont été invités à donner leurs points de vue, Solsoc et l'ACV-CSC se sont chargés de les représenter ;
- Le 21 octobre, le GTCA a été auditionné par l'Union interparlementaire Benelux. Pour cette audition le GTCA a travaillé avec une coalition d'OSC luxembourgeoise et une coalition d'OSC néerlandaise qui militent également en faveur du « devoir de vigilance » tant au niveau national qu'europpéen.



Mobilisation dans le cadre de la campagne pour le devoir de vigilance, le 20 septembre, devant le Parlement, la veille d'une audition sur avancées législatives aux niveaux belge et européen.

### **Protection sociale : la Belgique soutient la mise en place d'un fonds mondial pour la protection sociale**

En 2022, nous avons continué à alimenter notre campagne « La protection sociale est un droit – pas un privilège » avec [une capsule vidéo sur le cas du Burundi](#) et sur l'intérêt de la mise en place d'un Fonds mondial pour la protection sociale. Cette capsule a été diffusée sur nos différents médias et lors d'un évènement phare organisé par le dialogue belge USP2030 (un groupe de travail regroupant acteurs étatiques, de la société civile et du monde académique autour des enjeux liés à la mise en place de système de protection sociale dans les pays de la coopération belge).

En ce qui concerne les aspects de plaidoyer, les actions ont eu lieu à différents niveaux :

- Au mois de janvier, en réponse à une sollicitation du groupe PS à la Chambre, Solsoc et WSM ont envoyé une note d'analyse sur une articulation possible en un Fonds Mondial et un accélérateur Global.
- En février, Stéphanie Lecharlier, responsable du service mobilisation citoyenne et politique, a participé à des auditions à la Chambre sur une proposition de résolution du CD&V sur le don de vaccins.
- Au mois de mars, et suite à un long processus de plaidoyer et de participation de Solsoc et de ses partenaires internationaux, le Parlement belge a adopté une résolution pour la création d'un Fonds mondial de protection sociale (déposée en décembre 2020 par Malik Ben Achour) qui intègre des garde-fous pour demander notamment un fonds séparé pour la protection sociale dans le cas de la contribution à une initiative telle que celle du « Global Accelerator for Jobs and Social Protection ».



Auditions à la Chambre sur le don de vaccins

Il est important de noter qu'une grande partie du travail de plaidoyer mené par Solsoc sur la protection sociale se fait à travers la participation active au Groupe de Travail Protection sociale (GT PS) et au dialogue belge Universal Social Protection 2030 (USP2030). En effet, Solsoc assure depuis plusieurs années avec WSM le co-lead du GT PS, rassemblant les principalement les organisations du CSC Travail décent. Le GT PS est à la base, avec la DGD, de la création en 2018 du dialogue belge USP2030. Solsoc, WSM et la DGD constituent donc le comité de suivi du dialogue, qui a été très actif en 2022 (le comité de suivi s'est réuni en règle générale toutes les 2 semaines jusqu'en septembre puis tous les mois). Comme le dialogue est assez large, rassemblant des organisations de la société civile, des SPF comme la DGD, le SPF sécurité sociale, le SPF Emploi, ainsi que des académiques et parfois le cabinet de la-du ministre Kitir / Vandebroecke / Gennez, le travail en plénière est compliqué. Il a donc été décidé de lancer différents sous-groupes, dont les deux vraiment effectifs sont le groupe « Orientations politiques » et le groupe « Organisation conférence ».

- Lors du premier trimestre 2022, le groupe Orientations politiques a rencontré à plusieurs reprises le département protection sociale de la Banque Mondiale (BM) ainsi que des représentant-e-s de la Belgique à la Banque Mondiale afin d'exposer les orientations politiques de la Belgique et commenter le "Social Protection and Job Compass" de la BM. En septembre,

le groupe a rédigé un avis sur le « Global Accelerator for Jobs and Social Protection » qui a été utilisé par la ministre Kitir et l'administration lors de leurs interventions sur le sujet.

- Le groupe Organisation conférence a organisé une grande conférence avec des invité·e·s de haut rang, des partenaires internationaux et la participation de la ministre Kitir. Celle-ci s'est tenue le 17 mai 2022 et avait pour titre : « Protection sociale universelle, comment y parvenir ? », un rapport a été rédigé à l'issue de celle-ci et diffusé à partir du mois de septembre.



17 mai 2022 : conférence USP 2030

### **Colombie : 5 ans pour un renouveau social et démocratique ?**

L'année 2022 a été marquée par de grands changements dans le paysage politique colombien. Le 19 juin 2022, la Colombie a élu son premier président de gauche, Gustavo Petro, mettant fin à l'alternance entre libéraux et conservateurs. Malgré ce pas vers un renouveau social et démocratique, le nouveau président hérite d'un pays largement déstabilisé par la violence. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet 2022, ce sont au minimum 122 meurtres de leaders sociaux et de défenseurs des droits de l'homme qui ont été commis. Soit un chiffre en large augmentation par rapport à 2021. Le programme électoral du nouveau président est le fruit d'une alliance progressiste (pacte historique) visant à apporter des réponses sociales à la population et créer les conditions d'une paix durable pour le pays (**paix totale**). Il comprend des **subventions** aux moins nantis, des garanties d'emploi et de revenu pour les **chômeurs**, le renforcement de l'**enseignement** supérieur, une évolution vers une réforme du système de **santé** et de **retraite** à prédominance publique. Le président a annoncé son intention d'introduire une **taxe foncière** pour les 4 000 plus grosses fortunes colombiennes. La question du **trafic de drogue**, de la **protection de la biodiversité** et l'entame d'un grand chantier visant à régler les **conflits liés à la terre** font également partie des priorités. Cependant, ne bénéficiant pas d'une majorité parlementaire, celui-ci devra nouer des alliances et des compromis pour amener, en seulement 5 ans, la Colombie sur la voie du changement.

En 2022, l'action de Solsoc a porté sur la visibilisation des changements en cours dans le pays et sur le suivi des pistes de solution (accords de paix, commerce, devoir de vigilance ...) permettant de contribuer à la construction d'une paix durable. À cet effet, notre travail sur la question du devoir de vigilance et le relais constant des préoccupations de nos partenaires (syndicaux en particulier) vers les mandataires socialistes a été une priorité.

- En mars 2022, Solsoc a soutenu et relayé un briefing paper d'OIDHACO visant à attirer l'attention des parlementaires et décideur·eu·se·s politiques au niveau belge et européen sur l'augmentation alarmante des violences en Colombie. Ce courrier s'inscrivait dans un contexte où le président colombien Ivan Duque était en visite officielle en Europe. Cette note a reçu un

accueil favorable des mandataires socialistes qui ont pour certain·e·s d'entre eux·elles, directement posé des questions parlementaires aux ministres compétent·e·s ou même boycotté une conférence qui annonçait la venue d'Ivan Duque ;

- Le 19 avril, un webinaire regroupant les organisations partenaires, des syndicats, des membres de la société civile belge et colombienne, a constitué le point culminant d'un travail de plusieurs mois autour d'une étude intitulée : « Étude sur le devoir de vigilance vu par les organisations partenaires colombiennes de FOS, IFSI et Solsoc » ;
- En juin 2022, Solsoc a accueilli avec satisfaction les résultats des élections colombiennes et a réalisé un communiqué sur les enjeux liés à ce changement de pouvoir ;
- Du 22 au 29 octobre, une mission politique autour de la thématique de la construction d'une paix juste et durable a été organisée par Solsoc et ses partenaires en Colombie. Celle-ci a mobilisé le député fédéral Christophe Lacroix, les collaborateurs·rice·s du Groupe PS à la Chambre et au Sénat, le conseiller diplomatique du Vice-premier ministre socialiste, la Présidente du Mouvement des Jeunes Socialistes et le Secrétaire exécutif du CWBCI. Cette mission a donné lieu à plusieurs réunions avant, après et durant la mission, afin de se pencher sur le contexte et les moyens d'action dont disposent tant nos partenaires que les mandataires socialistes pour soutenir le changement politique en cours. Cette mission fera l'objet d'un suivi approfondi en 2023 qui donnera lieu à des conférences, des prises de position et une collaboration renforcée entre la mouvance socialiste et nos organisations partenaires colombiennes ;
- Le 30 novembre 2022, Solsoc a participé à une réunion organisée par le Comité Daniel Gillard sur le traité de libre-échange UE-Colombie-Equateur-Pérou, à laquelle ont participé plusieurs députés dont Julien Uyttendaele et un député de la France Insoumise, sur la possibilité d'élaborer une résolution conjointe pour réviser l'accord avant sa ratification ;
- Le 12 décembre 2022, Solsoc a participé à une rencontre de la Plateforme belge Amérique latine-Caraïbes du CNCD et 11.11.11 avec les autorités belges afin de faire part du contexte lié aux entreprises et aux droits humains et de contribuer à la rédaction de recommandations sur la coopération entre la Belgique et l'Amérique latine.



### **Palestine : stop aux liens financiers avec les colonies !**

En 2022, les autorités israéliennes ont continué d'imposer à la population palestinienne en Israël et de Palestine un régime d'apartheid. Le 11 mai, la correspondante palestino-américaine d'Al Jazeera, Shirin Abu Akleh, a été tuée par des soldats israéliens alors qu'elle couvrait une opération de l'armée dans la ville de Jénine. En août, Israël a mené une offensive de 3 jours à Gaza. Toujours au mois d'août, des militaires israéliens ont vandalisé les locaux de sept organisations de la société civile injustement criminalisées par Israël à Ramallah. Les autorités israéliennes ont intensifié la répression de la liberté d'association des Palestiniens et Palestiniennes, et des organisations palestiniennes, et dans une moindre mesure, israéliennes de défense des droits humains. Le nombre de Palestinien·ne·s tués illégalement ou gravement blessés par les forces israéliennes lors d'attaques en Cisjordanie a augmenté. Les détentions administratives de Palestinien·ne·s ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 14 ans ; la pratique de la torture et d'autres formes de mauvais traitements s'est poursuivie. En décembre, le gouvernement le plus à droite de l'histoire d'Israël entrait en fonction, emmené par Benjamin Netanyahu et une coalition nationaliste religieuse.

En 2022 Solsoc a été active dans le cadre de plusieurs campagnes coordonnées au niveau de de la Plateforme Moyen-Orient du CNCD-11.11.11 et 11.11.11 :

- « **Made In Illegality** » : Solsoc a participé à plusieurs actions publiques de distribution de tracts pour inviter le public belge à signer une **Initiative citoyenne européenne** pour demander à l'Union européenne de mettre fin au commerce avec les colonies en Palestine : lors d'un tournoi de foot organisé par la Centrale Générale de Namur en mai en soutien avec la Palestine, en juin lors d'une action de distribution dans les gares et en août lors du festival Les Solidarités à Namur ;
- « **Don't buy into occupation** » : un rapport a été publié en début d'année sur les institutions financières belges et européennes impliquées dans le financement lié aux colonies israéliennes. Dans la foulée, une action publique a été organisée début février devant le siège de BNP Paribas Fortis à Bruxelles afin de dénoncer ce soutien.

Solsoc a également organisé à destination de notre public :

- En mai : Une journée de réflexion sur le plaidoyer belge pour la Palestine avec une trentaine d'étudiant·e·s d'un master à l'université de Reims en présence de Malik Ben Achour, Géraldine Georges (PS), et Nathalie Janne d'Othée (CNCD-11.11.11) ;
- La diffusion et l'organisation de vernissages autour de l'exposition de photographies « Palestinian Workers » avec la Centrale Générale FGTB ;
- Un dialogue étroit avec les parlementaires fédéraux et régionaux du PS impliqués sur le dossier Palestine pour alimenter leurs positionnements et qui a donné lieu à plusieurs questions parlementaires au sujet de l'augmentation des violences à Jérusalem et en Palestine (Malik Ben Achour, le 26/04), la situation en Palestine (Gwenaëlle Grovonius, le 23/5).



*Journée de réflexion sur le plaidoyer belge pour la Palestine avec une trentaine d'étudiant-e-s d'un master à l'université de Reims avec Malik Ben Achour, Géraldine Georges (PS), et Nathalie Janne d'Othée (CNCD-11.11.11) ;*



### **RD Congo : une situation sécuritaire qui s'enlise**

En RD Congo, l'année 2022 a été marquée par la résurgence du M23 et une aggravation de la situation sécuritaire à l'est du pays. Depuis mars 2022, celle-ci n'a cessé de se dégrader, poussant le président Felix Tshisekedi à annoncer l'état de siège en Ituri et au Nord-Kivu. Les initiatives diplomatiques visant aux retraits des groupes armés via la coopération régionale et internationale se sont multipliées (EAC, processus Nairobi, Processus Luanda, Monusco, ONU) sans parvenir à un réel cessez-le-feu. Les quelques retraits du M23 ont à chaque fois été d'ordre stratégique (diversion), plaçant des milliers de civils au centre d'un conflit violent et les obligeant à fuir en nombre vers les camps de réfugiés. Ce regain de tensions rappelle les nombreux défis auxquels fait face la RDC et pointe de manière assez évidente l'échec de la communauté internationale à proposer des solutions pérennes pour la paix dans la région. Le caractère historique de ce conflit marqué par une absence totale de justice influe directement sur la recrudescence des discours de haines, non seulement entre Congolais·e·s, mais aussi entre Congolais·e·s et citoyen·ne·s d'autres pays. Les accusations de financement du M23 par le Rwanda ont pris une place importante dans le débat public, plaçant les états occidentaux dans une position inconfortable. Alors qu'en Belgique l'année 2022, a vu aboutir les travaux de la commission « passé colonial », sans pour autant que ses conclusions trouvent un consensus au sein de la majorité, la guerre en Ukraine à quant à elle rappelé à l'UE l'importance de nouer de nouvelles alliances stratégiques pour garantir un accès aux matières premières. Dans un contexte international en pleine mutation, les richesses de la RDC sont fortement convoitées. À l'approche des élections de 2023, la capacité du président en place à protéger ses concitoyens est remise en cause tout comme l'aptitude de la CENI à respecter le calendrier électoral. Malgré la défiance de la population envers les institutions, l'espoir est grand de voir élire un président capable d'user de l'importance stratégique de la RDC pour soutenir la prospérité sociale et économique de la population.

L'action de Solsoc s'est largement concentrée sur un soutien aux partenaires et le relais de l'information à leur disposition vers les mandataires politiques. Le travail en réseau a permis de s'enrichir mutuellement sur la meilleure manière d'aborder les élections de 2023, mais aussi de mettre en garde nos élu·e·s sur la dégradation de la situation sécuritaire à l'est du pays.

- En avril 2022, une note de plaidoyer abordant chacune des dimensions du travail de Solsoc (Protection sociale, sécurité, élections, devoir de vigilance) a été relayée vers l'ensemble des acteurs de la mouvance socialiste ;
- Le 18 mai 2022, notre partenaire Danny Singoma a animé un atelier organisé par le réseau EurAc à Kinshasa. Il a apporté le regard de la société civile congolaise sur les principaux enjeux des élections de 2023 ;
- Le 8 juin 2022, suite au travail mené par EurAc et Solsoc dans le cadre des élections, nous avons contribué au développement d'une question orale, posée par le député fédéral Malik Ben Achour au ministre Mathieu Michel, momentanément titulaire des compétences de l'ex-ministre des Affaires étrangères, Sophie Wilmès ;
- En décembre 2022, le financement par l'UE de l'armée rwandaise pour lutter contre le terrorisme au Mozambique a fait débat. En effet, au même moment, les accusations de financement du M23 par le Rwanda étaient de plus en plus nombreuses. Face à cette incohérence, nous avons suggéré au député fédéral Malik Ben Achour d'interroger directement la nouvelle ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib ;
- Le 11 décembre 2022, Solsoc a été invité par l'Institut Egmont pour présenter son travail à de hauts fonctionnaires africains. Le programme de Solsoc et son lien avec l'agenda du Travail décent et l'enjeu de la mine artisanale en RDC ont été au cœur des discussions. Le travail que

nous menons dans le cadre de la campagne nationale "les droits humains n'ont pas de prix" également été abordé ;

- Le 20 décembre 2022, Sosoc publiait sous l'impulsion d'EurAc, une lettre ouverte appelant l'UE à mettre fin à l'aide militaire à l'armée rwandaise apportée dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix.

## 5.4 LA COMMUNICATION

L'année 2022 a été relativement chargée sur le plan de la communication. Cela est dû principalement au fait que l'équipe Solsoc a pris part à de nombreuses actions et activités. Celles-ci ont été visibilisées sur nos différents canaux donnant ainsi du grain à moudre pour élaborer diverses actions de communication. Globalement, il y a eu une bonne synergie entre la mobilisation, la communication et les campagnes de plaidoyer. Par ailleurs, le personnel de Solsoc tout entier a été impliqué physiquement lors de divers événements, manifestations et ateliers organisés avec les partenaires.

Nous avons poursuivi la stratégie de contenus mise en place à partir de 2021. Celle-ci repose sur une production de publications basées sur des photographies, images et vidéos illustrant les thématiques de travail de l'ONG et de ses partenaires, afin de nourrir les différents supports de communication. Celles-ci sont adaptées aux différents canaux et aux différents publics pour vulgariser les thématiques, mais aussi les rendre plus « attractives ».

Les nombreuses activités dans les pays partenaires et en Belgique nous ont donné davantage de visibilité sur la toile, cela d'autant plus que celles-ci ont souvent lieu en partenariat avec d'autres ONGs et partenaires de l'Action commune qui ont partagé nos contenus, publications, photos et vidéos auprès de leurs propres publics.

En particulier, nous avons participé à la campagne pour une loi belge sur le devoir de vigilance qui a occupé une part importante de notre plaidoyer, mais aussi de notre communication. (Voir point 5.6 « Une action transversale : la campagne « les droits humains n'ont pas de prix ! »).





## NOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La communication de SolsoC a plusieurs objectifs stratégiques :

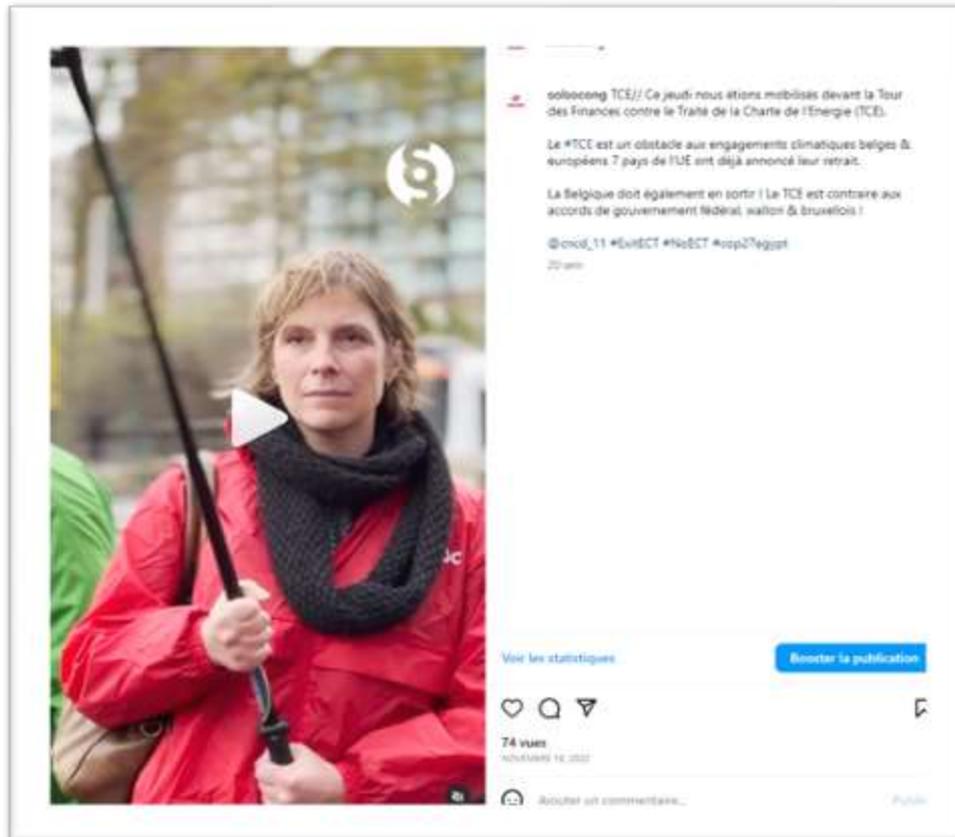
- Développer la notoriété de l'association auprès de ses publics cibles ;
- Visibiliser son action politique en diffusant principalement les messages de plaidoyer des organisations partenaires de SolsoC à l'international, par le biais de différents canaux de communication ;
- Soutenir la stratégie de mobilisation en Belgique qui cible les publics des partenaires de SolsoC en Belgique, principalement issus de la mouvance progressiste ;
- Soutenir la récolte de fonds en concevant et diffusant des campagnes, et des supports visuels et audiovisuels adaptés aux publics cibles.

## LA COMMUNICATION DIGITALE

### Une évolution vers la vidéo

En 2022, nous avons poursuivi le développement des canaux de communication existants (Facebook, la newsletter, solsoC.be) et ceux créés ou réactivés à partir de 2021 : Instagram, Linked In, Twitter ainsi que le portfolio de photographies. Cette année, nous avons réalisé plusieurs vidéos de courte durée au format réel (petites capsules de moins d'une minute), en interne avec le personnel.

La vidéo est un projet que nous aimerions développer davantage, car l'écosystème sur les réseaux sociaux tend de plus en plus à évoluer vers la vidéo (au détriment de l'image fixe et du texte). Dans cette perspective, nous avons commandé un habillage graphique avec animation du logo de SolsoC auprès de l'agence Switch afin de donner une identité graphique reconnaissable facilement à nos vidéos.



### **Une évolution vers des campagnes collaboratives en temps réel**

De plus en plus, certaines de nos campagnes en ligne sont coordonnées avec d'autres ONG, en plateforme, afin d'avoir plus de poids, d'être plus audible et faire par exemple en sorte qu'un mot-clé se retrouve en top tendance.

C'est le cas lorsque les campagnes ne sont plus destinées uniquement à toucher le grand public et le convaincre d'agir, de se mobiliser, mais aussi lorsque nous cherchons à cibler des mandataires politiques et des journalistes afin qu'ils relayent une action, rédigent un article sur la thématique.

Par exemple, sur Twitter nous nous sommes coordonnés à plusieurs reprises pour « faire le buzz » autour d'un événement politique comme lors de votes au parlement, lors de réunions auxquelles des décisions importantes devaient être prises, etc. Ce mode d'activisme en ligne (« *Twittstorm* » sur Twitter, campagnes de crosspostage sur Facebook) est généralement coordonné avec une action de mobilisation sur le terrain, comme une manifestation, un *happening*...



Le matin du 20 septembre nous avons mené une action devant le parlement, dans le cadre de la campagne pour le devoir de vigilance. Au même moment, nous postions des messages sur Twitter pour interpeller les mandataires politiques. Ces messages rédigés collectivement, à l'avance, étaient postés avec les images produites lors de l'événement. L'événement a aussi été relayé par la presse avec nos images.

## LA COMMUNICATION EN CHIFFRES

- Nombre de Solscoop envoyés en 2022 : 4 ;
- Nombre de Newsletters et de communiqués diffusé-e-s : 15 ;
- Nombre de personnes abonnées à nos communiqués et à nos newsletters : 1459 ;
- Nombre d'abonné-e-s à la page Facebook : 2 873 ;
- Nombre de Followers sur Twitter 1178 ;
- Instagram 389 Followers ;
- Linked In 442 abonné-e-s .

## LES PUBLICATIONS

### Le SOLSCOOP

Le Solscoop est une publication papier destinée aux donateur·rice-s et aux sympathisant·e-s de Solsoc. Il contient : une interview d'un partenaire en Belgique ou à l'international ; un article de fond présentant une thématique qui nous mobilise ou des actions menées à l'international en collaboration avec nos organisations partenaires ; 3 brèves d'actualités. Le Solscoop papier est diffusé par voie postale et distribuée lors de rencontres ou d'événements. Le Solscoop numérique est disponible sur [solsoc.be](https://solsoc.be) et est diffusé via les réseaux sociaux.

Principaux contenus des différents numéros de Solscoop parus en 2022 :

- **N° 16 janvier - février- mars (Numéro spécial 8 mars) :** À l'occasion du 8 mars, nous avons interviewé Fides Niyonzima, présidente de la commission Femmes de la FEBUTRA. L'article de

fond a été consacré aux femmes syndicalistes, membres du SINED, qui luttent contre le sexisme et l'homophobie sur le lieu de travail, au Mozambique ;

- **N° 17 avril-mai-juin** : La thématique du trimestriel portait sur le devoir de vigilance. Nous avons interviewé Nely Osorno Ospina présidente de l'Instituto Popular de Capacitación (IPC) à propos de la mobilisation de la société civile pour les droits humains et pour l'environnement, en Colombie. L'article de fond consistait en une analyse de cas sur les violations des droits humains et environnementaux en Colombie, dans le secteur bananier ;
- **N° 18 août-septembre-octobre** : La thématique de ce numéro était axée sur les projets en Palestine. Nous avons interviewé Mahmoud Nazal et Rami Massad. Le premier est chef de projet pour Ma'an en Palestine et le second est coordinateur chez PAC pour le programme FADOC Palestine. L'article de fond portait sur les projets d'économie sociale et solidaire en Palestine et sur le contexte des jeunes Palestinien-ne-s ;
- **N° 19 octobre-novembre-décembre** : La rubrique Portrait était consacrée à un hommage rendu à Abdallah Zaâzaâ, militant de gauche marocain et personne clé dans la création du Réseau des associations de quartier du grand Casablanca, RESAQ, partenaire de Solsoc au Maroc à partir de 2003. L'article de fond était consacré à la thématique du conflit en Colombie et sur le processus de paix.

### Les rapports d'activités :

Chaque année, Solsoc publie son rapport d'activités sous deux formats, un format « grand public » d'une vingtaine de pages et un format institutionnel plus exhaustif. Ces publications ont pour objectifs de présenter aux sympathisant-e-s, donateur-ric-e-s, partenaires belges et internationaux et membres des instances de l'organisation, les activités que Solsoc et ses partenaires ont menées tout au long de l'année, les soutiens financiers et institutionnels dont ils ont bénéficié, mais aussi les budgets et les comptes de l'organisation. En 2022, le rapport d'activités « grand public » 2021 a été imprimé à 1 280 exemplaires, sous un format hors-série de Solscoop. Il se présentait sous un format carré de 16 pages. Le format PDF du document a été mis en ligne sur le site internet de Solsoc. Quant au rapport d'activité institutionnel, de 136 pages, il a été réalisé en interne d'après un modèle créé en 2020 par la graphiste Galadriel Goldberg Volmès, adapté et enrichi d'infographies et d'iconographies afin de donner du dynamisme et de faciliter la lisibilité.

### Les communiqués et la newsletter

**Les communiqués** publiés par Solsoc sont généralement destinés à mobiliser ses sympathisants ou à les informer sur les positionnements et les actions de l'ONG. **La Newsletter** vise quant à elle à maintenir le contact avec ceux-ci en les informant des activités et actions menées. Elle comprend une rétrospective de l'actualité récente de Solsoc et de ses partenaires ainsi que des annonces et des publications : articles, analyses, notes de plaidoyer, etc. Les newsletters et les communiqués sont envoyé-e-s à près de 1450 contacts et sont également publiés sur solsoc.be. Avec la nouvelle stratégie de contenus en vigueur, ceux-ci sont diffusés aussi sur nos réseaux sociaux (Twitter, Facebook et Instagram) via le système des social tag, cela permet de toucher plus de monde et de drainer davantage de trafic vers solsoc.be. En 2022, 15 communiqués et newsletters ont été envoyé-e-s.

## PERSPECTIVES POUR 2023

En 2023, **nous espérons produire davantage de vidéos de courte durée**, en interne, car face à la forte cacophonie sur la toile, il devient de plus en plus difficile d'être audible si le contenu n'est pas suffisamment adapté. Le texte à lui seul ne suffit plus pour informer et communiquer correctement. En 2022, la plupart de nos réalisations concernaient les actions au Nord, à présent **nous chercherons aussi à mettre en images et illustrer un maximum d'aspects du travail de l'ONG et de projets dans les pays partenaires**. Dans ce but, nous allons équiper les chargés de partenariat de matériel adéquat afin qu'ils-elles puissent ramener des images qui seront montées par la suite.

Cependant, **le focus sur la communication digitale ne devra pas se faire au détriment des autres canaux hors ligne**, car nous ne devons pas perdre de vue les angles morts de communication, c'est-à-dire, la partie de notre public qui n'est pas sur les réseaux et moins susceptible d'être touchée par nos nouvelles actions de communication.

Avec le changement de programme (2022-2026), un **changement de format pour le rapport annuel grand public** est également prévu, ceci tant au niveau de la forme que du contenu. Une version plus étoffée pour le rapport grand public avec une diffusion principalement en web.

La version imprimée en un nombre plus restreint d'exemplaires sera réservée aux donateurs et aux sympathisants les plus impliqués. Enfin **le Solscoop fera aussi peau neuve** avec une nouvelle couverture et une nouvelle mise en page.

## 5.5 LA RÉCOLTE DE FONDS



La récolte de fonds a pour cible principale les donateur·rice·s individuel·le·s, tout particulièrement les membres et sympathisant·e·s du Parti Socialiste et de leurs institutions au niveau local (Ligues, Sections, Unions Socialistes Communales), mais aussi les membres des structures mutuellistes et syndicales. Depuis 2013, Solsoc est membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (A.E.R.F.), réseau auquel il est indispensable d'appartenir pour toute association qui mène une politique de récolte de fonds professionnelle et éthique.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2022

#### La campagne 11.11.11, des chiffres records

En 2022 l'opération s'est déroulée dans des conditions plus favorables qu'en 2021. Nous n'avons pas eu de contraintes majeures au niveau sanitaire et nos équipes ont été pleinement mobilisées. Suite à une campagne 2021 moins performante que les années précédentes, en raison du reconfirmement, pour 2022 nous avons redoublé d'efforts afin de sensibiliser au maximum nos sympathisant·e·s et cela a

porté ses fruits. Grâce à la générosité et l'implication de ceux-ci et celles-ci, nous avons pu récolter la somme record de 28 500 €, soit près de 10 000 € de plus qu'en 2021.

En 2022, nous avons également repensé notre stratégie pour les « produits d'entreprise » (commandes de chocolat et biscuits destinées aux organisations). Nous avons aussi mis beaucoup d'énergie pour les « ventes de rue » en multipliant les points de vente. Enfin, nous avons aussi récolté davantage de dons en ligne que les années précédentes.

Ce résultat encourageant est sans doute aussi à mettre sur le compte des actions de mobilisations et de communication tout au long de l'année, celles-ci ont eu un impact sur la récolte de fonds. De plus, cette synergie est à double sens, car l'opération 11.11.11 est aussi une occasion de rencontrer nos publics et de faire la promotion de nos projets auprès de ces derniers.

#### **Ventes de rue**

- **7 lieux de vente** étalés sur **11 journées de ventes** (du 22 octobre au 15 décembre) :
- Recettes : **5 851 €**

#### **Commandes de produits d'entreprise**

- Recettes : **12 629 €**

#### **Dons 11.11.11 (virement et en ligne)**

- Recettes : **8 415 €**

#### **Les dons « individuels »**

En 2022, Solsoc a délivré **148 attestations** (contre 167 en 2021) pour un montant global de **39 991 €** (contre 21 526,21 € en 2021).

#### **QUELQUES CHIFFRES CLÉS :**

- **28 500 €** ont été récoltés par Solsoc lors de l'**Opération 11.11.11**.
- En 2022, le soutien des donateur·rice·s individuel·le·s s'est élevé à **39 991 €**

## **PERSPECTIVES POUR 2023**

En 2023, le premier objectif sera de reproduire la performance de la campagne 11.11.11 de 2022. Nous espérons impliquer davantage de volontaires pour nous aider lors des « ventes physiques » et développer davantage les dons en ligne.

Nous poursuivrons le défi que représentent les dons individuels. Dans cette optique, au cours de l'année 2023 Solsoc œuvrera pour mettre en place une nouvelle base de données afin de mieux organiser et cibler les actions de récolte de fonds.

## **5.6 UNE ACTION TRANSVERSALE : LA CAMPAGNE « LES DROITS HUMAINS N'ONT PAS DE PRIX ! »**

En mars 2022, la campagne « Les droits humains n'ont pas de prix ! » a été lancée par le CNCD-11.11.11 et 11.11.11 et leurs membres. La date était proche de celle du drame du Rana Plaza, à Dhaka au Bangladesh (24/04/2013). L'effroi suscité par l'effondrement de l'immeuble emportant les vies de 1134 travailleur·euse·s de la confection et en blessant près de 2500, marque encore les esprits. Derrière ce drame, c'est l'absence de responsabilité des marques et enseignes de l'habillement, et plus largement, des entreprises, qui choque massivement. Malgré que des propositions soient sur la table

à différents niveaux de pouvoir (BE, EU, ONU) pour légiférer précisément sur la responsabilité des entreprises à l'égard de leurs chaînes de valeur, le processus est affaibli par l'action des lobbies et pourrait être vidé de son sens.



19.04 Commémoration du Rana Plaza.



20.09 Mobilisation devant le Parlement.

Le message principal de la campagne :

Une loi sur le devoir de vigilance est dans l'intérêt de toutes les parties prenantes :

- pour les consommateur-riche-s, il garantit qu'ils ne sont pas complices malgré eux de violations des droits humains ;
- pour les travailleur-euse-s, il renforce la protection des normes fondamentales du travail ;
- pour les entreprises, il apporte une clarté juridique et réduit la concurrence déloyale. Il permet aussi de renforcer la protection de l'environnement.

Pour être efficace, ce devoir de vigilance doit s'imposer à toutes les firmes transnationales et à leurs sous-traitants tout au long des chaînes de valeur. Il doit aussi être fondé sur un mécanisme contraignant de plainte et de sanction, en intégrant la responsabilité civile. À ces conditions seulement, il pourrait contribuer à la mondialisation des normes sociales et environnementales.

La campagne consiste dès lors à :

- informer les citoyen-ne-s belges sur les violations massives des droits humains et de l'environnement qui ont lieu dans des filières à risque comme le textile mais aussi la finance, les nouvelles technologies (nécessitant des minerais rares) et l'industrie alimentaire ;
- revendiquer auprès des responsables politiques belges que des mécanismes contraignants soient adoptés pour que les entreprises soient obligées de prévenir et réparer les atteintes aux droits humains et à l'environnement dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Solsoc a pris une part active à cette campagne depuis sa conception et son lancement. La campagne est transversale à tout le volet Belgique car elle implique à la fois des stratégies de mobilisation, de communication et de plaidoyer politique (voir partie « 1.5.3 Plaidoyer »). La campagne est aussi soutenue par FOS, par les syndicats, les membres du GTCA et Achact. Les campagnes « Don't buy into occupation » et « Made in Illegality » sur le commerce avec les colonies en territoire palestinien sont également liées à cette campagne sur le devoir de vigilance.

Les supports de la campagne :

Le logo de la campagne comporte le slogan "respect" et l'énumération des droits fondamentaux qui sont opposés au geste de la main "argent". Elle lie ainsi les concepts de "droits" à "l'économie" ou "l'entreprise". Sur base de ce logo ont été établis plusieurs visuels matérialisés par des affiches, un dossier de campagne, une brochure, des cartes postales, des stickers, etc.



La campagne se décline premièrement en un [site internet](#) qui héberge une série d'informations et de ressources sur le devoir de vigilance, ainsi qu'un « module d'interpellation », où chacun-e peut choisir d'interpeller l'un-e ou l'autre député afin qu'elle-il se mobilise pour le devoir de vigilance. Une newsletter a été élaborée, plusieurs vidéos ont également été publiées sur les réseaux sociaux et une multiplicité d'événements a été organisée en Belgique francophone et néerlandophone.

La participation de Solsoc à la campagne :

- Communication :
  - Communiqué du 15/03/2022 « Les droits humains n'ont pas de prix ! » annonçant le lancement de la campagne ;
  - Relais des communiqués, vidéos et posts de la campagne sur les réseaux sociaux ;
  - N° 17 du Solscoop (avril-mai-juin) consacré au devoir de vigilance ;

- De nombreuses photographies prises par Liviu lors d'événements de mobilisation ont été utilisées ensuite par le CNCD et les autres organisations.



19.04 Commémoration du Rana Plaza.

- Événements auxquels Solsoc a participé :
  - La majorité des réunions de l'« équipe campagne » du CNCD.
  - Le 19 avril, FOS, IFSI, Solsoc et le CETRI ont organisé un webinaire de lancement de l'étude : « Le devoir de vigilance vu par les organisations partenaires colombiennes de FOS, IFSI et Solsoc », avec une présentation de l'étude par Frédéric Thomas, un état des lieux du devoir de vigilance par Sophie Wintgens du CNCD et diverses interventions de nos partenaires en Colombie ;
  - Le 21 avril, une large coalition d'organisations s'est mobilisée à l'occasion du 9e anniversaire de la catastrophe du Rana Plaza. Ce triste anniversaire fut un moment important pour insister une nouvelle fois sur l'impunité qui règne tout au long des chaînes de valeurs mondiales et l'urgence d'adopter des mesures contraignantes en

matière de devoir de vigilance des entreprises ; Les images récoltées lors de l'événement ont été partagées avec les autres ONG et ont servi à illustrer plusieurs posts et articles créés par la suite.

- Le 23 avril : Solsoc a proposé une animation autour de Tierra de Lucha et de l'étude de devoir de vigilance en Colombie lors de la journée de formation au CNCD sur la campagne Devoir de vigilance à destination de leurs membres et bénévoles ;
- En mai, un séminaire à la Chambre regroupant partenaires, OSC, syndicats et mandataires socialistes a permis de réaffirmer les positions du GTCA et de parler de l'étude du CETRI ;
- Le 20 septembre, une action publique a été organisée par les organisations membres du CNCD pour exiger une loi belge sur le devoir de vigilance. Cette action a pris place au pied de la statue du General Henri Alexis Brialmont, soit à une centaine de mètres du parlement fédéral. Cette action a eu lieu en même temps qu'une campagne en ligne, en temps réel sur Twitter (Twiitstorm). Nous avons récolté beaucoup d'images et réalisé une courte vidéo. Les images ont été partagées avec le CNCD et la coalition et ont ensuite servi de support de communication pour des articles, pour le communiqué de presse et pour des publications.
- Entre le 22 et 29 octobre, une mission politique en Colombie, mobilisant des membres de la mouvance socialiste, a permis d'aborder en profondeur la question du devoir de vigilance. Cette mission a également été un moment important pour renforcer nos liens avec les organisations partenaires colombiennes et remettre en main propre aux communautés concernées, l'étude qui avait été finalisée quelques mois plus tôt.

Les retombées de la campagne en 2022 :

- 376 inscrit-e-s à la newsletter de campagne ;
- 20 associations mobilisées dans la coalition ;
- 336 FR et 441 NDLS ont interpellé via le 1er module - Réponses reçues et rencontre du GTCA suite au travail de mobilisation en septembre ;
- Belles retombées médiatiques ;

Mais :

- Seulement 11% des Belges connaissent le concept de devoir de vigilance ;
- Il n'y a toujours pas de loi belge ;
- La directive européenne est amoindrie et en ce moment bloquée par certains pays.

La poursuite de la campagne en 2023 :

En 2023, la campagne sera axée dans un premier temps sur le vote de la directive au parlement européen au mois de mai et l'interpellation des députés se fera à ce niveau-là.

## 6 ORGANISATION INTERNE

### 6.1 UNE ORGANISATION ADAPTÉE À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2022-2026 ET DE SA MISSION

En 2022, l'équipe de Solsoc s'est concentrée sur :

- Le démarrage du nouveau programme commun Travail décent 2022-2026 (voir Point 2. « Missions » et Point 3. « Tendances 2022 ») ;
- La clôture du programme commun Travail décent 2017-2021 avec le suivi des évaluations externes de fin de programme (voir Point 3. « Tendances 2022 ») ;
- Le renforcement des synergies et des complémentarités entre FOS, Solsoc et IFSI ;
- L'opérationnalisation de la stratégie de diversification des financements (voir rapport financier partie 2) ;
- Le recrutement de nouveaux-elles collaborateur-ric-e-s pour remplacer des départs et postes vacants et les adaptations de fonctions dans les 2 services « programme ».

#### SYNERGIE ET COMPLÉMENTARITÉS

Le programme commun Travail décent mis en œuvre par FOS, IFSI et Solsoc (voir partie 2) est un espace collégial d'apprentissage et de structuration qui se nourrit des connaissances, des expertises et expériences valorisées dans le réseau d'acteurs du programme et à travers les collaborations des 3 organisations avec les plateformes, groupes de travail, alliances et coalitions de la société civile. Il génère des synergies et des complémentarités qui nécessitent de renforcer la coordination entre les 3 OSC. Dès le démarrage de la formulation du programme 2022-2026, les espaces de suivi et d'évaluation ci-dessous ont été renforcés.

La cellule de coordination du programme commun (GPC), composée des directions et/ou coordinations des 3 OSC, pilote collégalement le suivi général du programme. Le GPC assure une bonne répartition des tâches et des responsabilités entre les 3 OSC et le respect des exigences administratives, dont les délais. En stimulant l'amélioration de la qualité, il suit :

- Les 3 groupes de suivi des « outcomes régionaux communs » qui sont composés des membres des équipes chargées du suivi des partenariats et des interventions internationales avec la participation des partenaires locaux, belges, le cas échéant, de collaborateur-ric-e-s et des expert-e-s externes. Ces 3 GT assurent :
  - L'élaboration et la formulation des programmes régionaux communs ;
  - Le monitoring de ces programmes sur base de la Théorie du changement (ToC), des cadres logiques communs, etc. ;
  - Le suivi des synergies en interne et avec le CSC Travail décent ;
  - Le suivi des processus de renforcement des capacités des acteurs et de capitalisation des analyses ;
  - Le suivi des évaluations externes communes.
- Le Groupe de travail « outcome Belgique » composé des membres des équipes chargé-e-s des stratégies de plaidoyer et de mobilisation en Belgique avec la participation des partenaires locaux, belges, le cas échéant, de collaborateur-ric-e-s et des expert-e-s externes, élabore, formule et met en œuvre les stratégies communes (campagne de mobilisation et de plaidoyer,

renforcement des plateformes, répartition des rôles et responsabilités, etc.). Il assure également pour le programme « Belgique » :

- L'articulation des stratégies avec le CSC Belgique et le CSC Travail décent ;
  - Le suivi et les évaluations des stratégies sur base de la ToC, du cadre logique commun, dont le suivi particulier du résultat commun « plaidoyer » articulé au cadre du CSC Travail décent et à l'autre programme commun de WSM, ACV/CSCi et BIS/MSI ;
  - Le partage et la capitalisation des analyses.
- Le Groupe de travail « M&E » composé des chargé·e·s d'appui méthodologique, de membres des équipes programme et des expert·e·s externes, le cas échéant, harmonise les outils de suivi-évaluation, de renforcement des capacités et de capitalisation. Il coordonne le processus des évaluations externes communes.

Enfin, l'Agenda pour le Travail décent continue d'être le fil conducteur des collaborations des 9 organisations de la société civile concernées (ONG, syndicats et mutuelles belges) avec les organisations partenaires sur les 3 continents engagées dans la plateforme de coordination (PCTD/CPWW) du nouveau Cadre Stratégique Commun Travail décent 2022-2026 et de ses groupes de travail thématiques et géographiques (voir annexe 1 « Plateformes et mandats de Solsoc en 2022 au sein du CSC TD »).

L'espace du CSC Travail décent renforcera les collaborations dans le domaine du plaidoyer et du partage des connaissances autour des enjeux communs. Les savoir-faire des membres sont valorisés au sein des nombreux réseaux auxquels ils participent avec leurs partenaires.

Le temps consacré par l'équipe pour participer à cette dynamique est considérable, mais ce paramètre est intégré dans la gestion et l'organisation de Solsoc.

## LA CHARTE INTÉGRITÉ ET CODE ÉTHIQUE

Solsoc considère que l'intégrité est une valeur fondamentale dans la mise en œuvre de ses actions. Elle a adhéré à la charte intégrité comme toutes les autres organisations financées par la coopération belge et a élaboré son propre code éthique, disponible sur le son site en cliquant sur l'onglet « intégrité » à [Intégrité \(solsoc.be\)](https://solsoc.be). L'onglet permet aussi de signaler un abus et de déposer une plainte, le cas échéant.

Tous les contrats, les conventions de partenariat et de collaboration font référence au code éthique de Solsoc. Les partenaires internationaux et en Belgique ainsi que les consultant·e·s s'engagent à avoir pris connaissance du code.

Aucun signalement d'abus n'a été enregistré en 2022.



**SOLSOC** A PROPOS ACTIONS S'INFORMER AGIR CONTACT FAIRE UN DON

## RÉCOLTE DE FONDS

Liviu Becaru  
 Tél : 02/505.40.84  
 Email : pbearls@solsoc.be

## PRESSE

Stephanie Lecharlier  
 Tél : +32 (0)2 505 40 80  
 Email : slecharlier@solsoc.be

## JOBS, STAGES ET BÉNÉVOLAT

Alexandra Nodi  
 Tél : 02/505.40.81  
 Email : anodi@solsoc.be

## INTÉGRITÉ

Solsoc est signataire de la Charte d'Intégrité pour les ONG (en bas de page), pour une gestion financière rigoureuse et responsable, des communications vérifiées, vérifiables, non violentes, respectueuses des droits et de la dignité de la personne.

Tél : 02/505.40.81  
 Email : integrite@solsoc.be



**SOLSOC** A PROPOS ACTIONS S'INFORMER AGIR CONTACT FAIRE UN DON

Integrite@solsoc.be

## AGIR AVEC SOLSOC

Suivez-nous !

f t y  
 in @ o

**FAIRE UN DON**

**SOLSOC ASBL**  
 Rue Coenraets, 68  
 1069 BRUXELLES  
 Tél : +32 (0)2 505 40 79  
 info@solsoc.be  
 CCP 8640.0000.0000.5434  
 N° BCE: 0432 624 255  
 Non assujéti à la TVA

**NEWSLETTER**  
 Les données que vous nous fournissez ne seront utilisées que pour vous envoyer notre newsletter et nos communications. Elles sont conservées dans un fichier informatique sécurisé.



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ  
 INTÉGRITÉ

## MISE AU VERT DE L'ÉQUIPE

Hormis la mise au vert de l'équipe « support », il n'y a pas eu de mise au vert de l'ensemble de l'équipe en 2022.

La journée de mise au vert de l'équipe « support » s'est tenue le lundi 28/03/2022 au Bois des Rêves à Ottignies. Elle a réuni les collaborateurs de l'équipe, la directrice, la responsable du service Mob&pol et le chargé de communication et de récolte de fonds. La matinée a été consacrée au coaching de l'équipe et l'après-midi à une réflexion sur les stratégies de récolte de fonds de l'ONG.

Les objectifs de la matinée étaient :

- Apprendre à mieux se connaître ;
- Dynamiser le fonctionnement efficace et solidaire de l'équipe ;
- Mettre en place et pérenniser des modes de fonctionnement communs et des comportements adéquats ;
- Utiliser des méthodes et des moyens d'aborder et de résoudre des situations de façon analytique et créative.

Nous avons été accompagné-e-s pour cette matinée par Monsieur Bernard Stenier du CFIP asbl.

Les objectifs de l'après-midi étaient :

- Le bilan de la récolte de fonds ;
- L'échange d'idées ;
- La mise en place d'un chantier récolte de fonds.



## ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL

Suite à la crise du Covid-19, Solsoc a formalisé le télétravail structurel au sein de l'ONG. Tout le personnel qui le désire peut bénéficier d'un jour de télétravail par semaine. Un deuxième jour est possible pour les collaborateurs de l'équipe programme, à condition qu'il soit motivé. Pour ceux et celles qui ont fait la demande d'un jour de télétravail hebdomadaire, un avenant au contrat de travail a été établi pour formaliser et préciser les modalités de cette nouvelle disposition de travail. Du matériel informatique (PC portable, casque, ...) est mis à disposition du personnel.

Étant donné la fréquence et l'importance des réunions en visioconférence pour échanger au sein de l'équipe et à l'extérieur, avec les partenaires belges et internationaux, Solsoc a décidé d'équiper sa salle de réunion d'un grand écran intelligent, avec micro et baffles, monté sur roulette permettant son déplacement.

## LA COORDINATION INTERNE ET LES PROCÉDURES DE DÉCISIONS

En 2022, l'association est organisée en plusieurs services placés sous la responsabilité de la directrice (cf. organigramme point « 6.2 Personnel »).

Les groupes de travail internes nécessaires pour la concertation, le suivi des stratégies, l'élaboration de positions qui facilitent la prise de décision (voir manuel de procédures) ont continué à fonctionner en adéquation avec leurs mandats respectifs.

Les dates des réunions sont fixées collégialement par les membres du groupe de préférence en début d'année et au minimum une fois par semestre ;

- Les dates sont inscrites dans le planning « Outlook » par la personne responsable du pilotage de la réunion ;
- Un ODJ et un lien « teams » sont communiqués aux membres du groupe une semaine minimum avant la réunion pour adaptation et à l'ensemble du personnel au minimum trois jours avant la réunion ;
- Un procès-verbal reprend les conclusions et décisions pour chaque point agendé. Il est communiqué au plus tard une semaine après la réunion à l'ensemble du personnel après avoir été validé par les participant-e-s à la réunion. Il est accessible à tou-te-s et est enregistré dans le couloir (réseau) par la personne responsable du pilotage de la réunion.

**Tableau synthétique des 59 réunions tenues en interne en 2022**

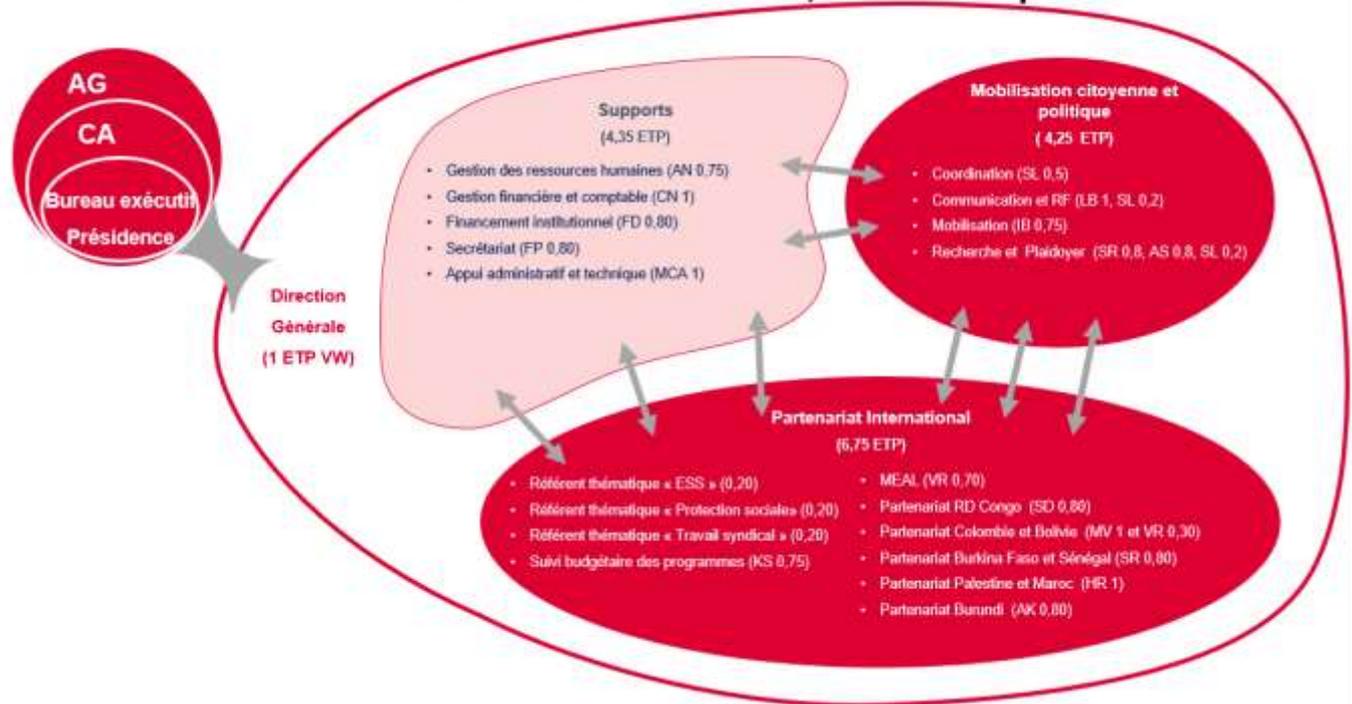
Groupes de travail opérationnels en 2022	Réunions en 2022
Stratégies et organisation de Solsoc (Interservices (IS))	11 réunions
Stratégies et suivi opérationnel du programme	
Le groupe « stratégies programme » (GS PGM)	4 réunions
Le CODAC (Comité d'accompagnement du programme)	En cours de constitution
RTPS (Suivi opérationnel partenariat international)	17 réunions
RTP Mob & Pol (Suivi opérationnel Volet Belgique + Communication)	19 réunions
Mise au vert équipe support	1 réunion
Stratégies et organisation de la recherche de financement	2 réunions
Groupe de suivi informatique (GTI)	5 réunions

## 6.2 LE PERSONNEL

### RÉPARTITION

Au 31 décembre 2022, l'équipe de Solsoc était composée de 18 personnes représentant 16.35 équivalents temps plein (ETP) actifs au siège. L'équipe est au complet, les collaborateur·rice·s occupent leur poste et remplissent leur fonction.

Organigramme « équipe » de Solsoc au 31 décembre 2022 **16,35 ETP = 18 personnes**



### EMPLOYÉ·E·S

Tableau relevé du personnel 2022 (voir en annexe 5).

### GESTION

La mise en place du nouvel organigramme (validé en 2020) et la réorganisation du service « action en Belgique » devenu service « Mobilisation citoyenne et politique » (Mob&Pol) ont permis d'adapter les ressources humaines aux besoins de Solsoc pour opérationnaliser sa mission.

La stabilité de l'équipe reste un défi majeur. La surcharge de travail de l'équipe et en particulier pour certain·e·s collaborateur·rice·s persiste malgré les mesures mises en place en 2019. Elle résulte en grande partie de la nécessité de participer voire de piloter les réunions de coordination avec nos partenaires du programme commun, du CSC Travail décent, des plateformes et réseaux, des fédérations et coupoles, etc., et de répondre aux sollicitations qui s'ensuivent.

Le recrutement d'un nouveau collaborateur au service partenariat international a permis de renforcer les moyens humains nécessaires pour la fonction de chargé·e de partenariat Amérique latine, assurée désormais par 2 collaborateur·rice·s qui se sont réparti le suivi des partenaires en Colombie.

#### **Départs, recrutements et nouvelles affectations de collaborateur·rice·s**

Solsoc a organisé 5 processus de recrutement pour remplacer les départs de collaborateur·rice·s en 2020 et 2022 :

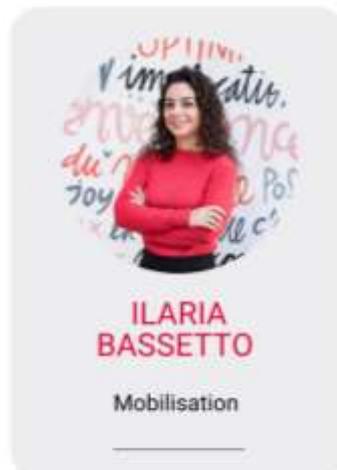
**Service « support » :**

- Federico Didonè a commencé ses fonctions de chargé de financements institutionnels, le 5 décembre 2022 (le poste est resté vacant depuis octobre 2021 pour cause de maladie de longue durée).



**Service « MOB&POL » :**

- Simon Rix, a commencé ses fonctions de chargé de recherche et de plaidoyer (focus devoir de vigilance, Colombie et Afrique), le 19 avril 2022. Il remplace Audrey Grelombe qui a quitté Solsoc en avril 2022 ;
- Ilaria Bassetto a repris les fonctions de chargée de mobilisation assurées jusque-là par Aurore Schreiber (poste vacant Actiris depuis fin 2021), le 27 juin 2022. Aurore Schreiber a, quant à elle, repris le deuxième poste de chargé de recherche et de plaidoyer (focus protection sociale et Palestine).



### Service « Partenariat international » :

- Victor Romero Amigo occupe le poste d'appui méthodologie (suivi MEAL) depuis 14 mars 2022 en remplacement de Chantal Jadot qui a quitté Solsoc en juin 2022. Victor a également repris une partie du suivi du programme en Colombie ;
- Harika Ronse occupe le poste de partenariat Maroc et Palestine depuis le 12 décembre 2022 après une période de tuilage de 15 jours avec Mélanie Hostaux qui a quitté Solsoc, le 23 décembre 2022.



Un dispositif d'accueil et d'accompagnement des nouveaux collaborateur·rice·s, adapté aux besoins spécifiques de chacun·e d'entre eux·elles, a été mis en place pour optimiser l'intégration dans l'équipe et faciliter la compréhension de leur mission respective et des tâches reprises dans leur fonction.

## ACS / MARIBEL

### ACS

Solsoc bénéficie de 12 postes ACS correspondant à 9 ETP. Chaque poste correspond à une qualification (voir le tableau du personnel en annexe 6).

La situation de 3 postes ACS reste problématique, car les barèmes ACS de ces postes ne correspondent plus aux barèmes nécessaires pour assurer la fonction prévue pour ces postes et devront donc être traités au moment opportun. Pour les récents engagements, poste de l'appui partenariat international (MEAL et AL) et pour le poste de secrétariat, nous avons eu une dérogation pour engager des niveaux supérieurs, mais le différentiel salarial entre le barème du poste et celui d'ACS doit être pris en charge par Solsoc.

### Maribel

Solsoc a obtenu, un mi-temps complémentaire de statut Maribel. Ce mi-temps permet de compléter le poste de chargé·e du suivi des partenaires au Burundi dans sa fonction de référent·e thématique « travail syndical ». Il est occupé depuis février 2021 par Amadou Kane.

### Indexation

Nous avons subi comme tous les employeurs, une forte indexation des salaires en 2022. Actiris a suivi ces indexations et les primes ont donc été réajustées. Par contre Maribel n'a pas tenu compte de l'indexation en 2022, celle-ci a été prise en charge par Solsoc.

## FORMATIONS

Solsoc attache beaucoup d'importance à la formation de son personnel. Chaque nouveau·elle travailleur·euse, les membres de l'équipe et la direction suivent des formations spécifiques. Celles-ci favorisent le développement des compétences et aptitudes individuelles ainsi que la professionnalisation de l'ONG. Certaines formations (si elles sont jugées nécessaires pour plusieurs collaborateur·rice·s) sont organisées et suivies en groupe.

Dans le secteur ONG, aucune convention collective sectorielle n'a été conclue ou prolongée pour les périodes 2017-2018 et suivantes. Dès lors, à défaut de concrétisation par le secteur, l'obligation de formation, qu'elle soit formelle ou informelle, relève du régime supplétif de la loi et dépend de la taille de l'association. Le régime supplétif prévoit l'octroi de 2 jours de formation en moyenne par équivalent temps plein. Un régime dérogatoire existe pour les associations occupant au moins 10 travailleur·euse·s et mois de 20. L'ONG doit prévoir au minimum 1 jour de formation par an par équivalent temps plein. Dans le cas de Solsoc (équipe de 18 travailleur·euse·s), l'octroi d'un (1) jour de formation en moyenne par équivalent temps plein est de rigueur, soit **un total de 16.35 jours au minimum au 31 décembre 2022.**

Les membres du personnel ont bénéficié **au total de plus de 350 heures de formation en 2022** sur les thématiques suivantes :

- « Welcome Pack » - chargée de la mobilisation – chargé de recherche et plaidoyer – chargé de la communication et de la récolte de fonds ;
- « Trajectoire MEAL 2.0 gouvernance du suivi-évaluation et collecte, analyse, visualisation des données » - chargé de l'appui d'appui au service partenariat international (suivi-évaluation MEAL et Amérique latine) ;
- « Lutte contre l'incendie dans une unité mobile » - chargé de l'appui administratif et technique;
- « Formation plaidoyer et communication écrite » - chargé de recherche et plaidoyer ;
- « Formation plaidoyer : méthodologies et techniques » - chargé·e·s de recherche et plaidoyer ;
- « Formation Outcome harvesting » - chargée de recherche et plaidoyer ;
- « Atelier d'échange sur le rapportage moral final des programmes 2017-2021 » - chargé du suivi partenaires Burundi ;
- « Les méthodes GCP et GAR » - chargé du suivi partenaires Burundi ;
- « Jeu de la ficelle » - chargée de la mobilisation ;
- « Linked'in learning » - chargé de la communication et de la récolte de fonds ;
- « Augmenter l'impact des associations par la technologie » - chargé de la communication et de la récolte de fonds ;
- « Conseiller en intégrité » - chargée de la gestion des ressources humaines ;
- « Cartographie des incidences » - chargée du suivi – évaluation – chargée du suivi partenaires Bolivie Colombie – chargée du suivi partenaires Maroc Palestine – chargé du suivi partenaires Sénégal et Burkina Faso – chargée du suivi partenaire RDC ;
- « Coaching équipe » - Équipe support ;
- « Mise à jour continue dans le domaine de l'Intégrité » via les GT organisés par Enabel, Acodev et NGO federatie - chargée des Ressources Humaines.

**Valorisation des formations** : Les formations sont pour la plupart restituées en interne lors d'une réunion IS ou d'un groupe de travail stratégique lorsqu'elles concernent une grande partie de l'équipe, ou en bilatéral avec son binôme pour des formations spécifiques.

Formation en Néerlandais : Solsoc encourage le personnel à apprendre le Néerlandais pour être plus à l'aise dans les réunions avec ses partenaires du Programme (PGM) commun et du Cadre stratégique commun (CSC) Travail décent. La stratégie de cours collectifs avec un formateur externe mise en place en 2018 a été de courte durée et n'a pas encore été remplacée par une solution plus performante.

**Financement des formations 2022** : En 2022, le budget formation de Solsoc s'élève à 4.000 € et seulement 1269.50€ ont été dépensés. Nous avons bénéficié d'un appui d'Acodex, NGO-Federatie, Social Ware, du CNCD et de la DGD dans le cadre de leur offre de formations et de coaching gratuite.

## **EVALUATION DU PERSONNEL :**

Solsoc réalise un entretien de fonctionnement annuel de son équipe : ce n'est pas une évaluation au sens strict du terme, mais bien d'un moment d'échange et de réflexion entre la direction et le-la collaborateur-riche pour améliorer le fonctionnement et les objectifs à atteindre du-de la collaborateur-riche et de l'organisation dans son ensemble.

Il n'y a pas eu d'entretien de fonctionnement en 2021 (introduction du programme 22-26).

L'entretien de fonctionnement 2022 s'est déroulé d'octobre à novembre 2022 et a concerné toutes les 16 collaborateur-rices en poste à ce moment-là.

L'équipe se montre globalement satisfaite de l'ambiance au travail et de la dynamique de collaboration en interne. Certains facteurs ont contribué à cette situation, à titre d'exemples, l'arrivée de nouveaux-elles collaborateur-riche-s, jeunes et dynamiques, avec de nouvelles compétences ainsi que la nette amélioration des relations entre Solsoc et les instances ces dernières années. Mais certains points restent à prendre en compte :

- La quantité de réunions et de travail administratif qui entrave l'approfondissement des contenus et le suivi des partenariats ;
- Le déséquilibre de la répartition de la charge de travail entre collaborateur-trices surtout dans le service partenariat international ;
- Le rôle des veilles thématiques à clarifier ainsi que l'articulation entre les services Mob&pol et partenariat international ;
- La priorisation des chantiers Mob&pol pour ne pas se laisser dépasser par les nombreuses sollicitations ;
- L'ampleur des chantiers « communication et récolte de fonds » qui nécessite un renfort en RH, outils, etc.
- Le renforcement de l'articulation et la complémentarité des fonctions « support », la mise en place de back-up et la valorisation de certaines capacités sous-utilisées.

## 6.3 LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de Solsoc s'est tenue le 27 juin 2022.

- Elle a validé les comptes et bilans 2021 et acté la démission de deux administrateur-riche-s : Claudia CAMUT et Fanny DUBOIS, ainsi que l'admission de trois administrateur-riche-s : Jérémy DELCHAMBRE, Alex ARNOLDY et Frédéric THOMAS ;
- L'Assemblée Générale a également acté l'admission d'Anne-Sophie GALAND comme membre de l'Assemblée générale.

**Membres de l'Assemblée Générale au 31/12/2022 :** ARNOLDY Alex, BOURGAUX Jacques, CEULEMANS Estelle, COHEUR Alain, CORNU Tanguy, DEHON Farah, DOUTRELEPONT Gilles, GALAND Anne-Sophie, GILLON Stephan, GOSSELIN Frédéric, GROVONIUS Gwenaëlle, HAGIEFSTRATIOU Martini, HOUBA Delphine, JAMMAR Paul, JAMOULLE Veronique, JOTTRAND Gabrielle, LAMAS Rafaël, LEPOIVRE Florence, LEVEQUE Arnaud, MARLIER Francis, MORTIER Quentin, RYADI Ahmed, VAN ERPS Noémie, VANDEWALLE Annuschka, VERTENUEIL Robert.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de Solsoc s'est réuni le 14 janvier, le 10 juin et le 14 octobre 2022.

- Le Conseil d'Administration du 14 janvier a acté la démission de Claudia CAMUT et l'admission de Jérémy DELCHAMBRE ;
- Le Conseil d'Administration du 10 octobre a acté la démission de Farah DEHON et celle de Jérémy DELCHAMBRE en tant que membres du Conseil d'Administration de Solsoc.

**Membres du Conseil d'Administration au 31/12/2022 :** ARNOLDY Alex, BOURGAUX Jacques, CEULEMANS Estelle, CORNU Tanguy, GROVONIUS Gwenaëlle, HAGIEFSTRATIOU Martini, HOUBA Delphine, JAMMAR Paul, JOTTRAND Gabrielle, LAMAS Rafaël, LEPOIVRE Florence, LEVEQUE Arnaud, MARLIER Francis, RYADI Ahmed, THOMAS Frédéric, VAN ERPS Noémie.

### LE BUREAU EXÉCUTIF

Le Bureau Exécutif s'est réuni le 18 mars, le 30 mai, le 26 septembre et le 12 décembre 2022.

Membres du Bureau Exécutif au 31/12/2022 :

- Estelle CEULEMANS, Présidente ;
- Martini HAGIEFSTRATIOU, Vice-Présidente ;
- Gwenaëlle GROVONIUS, Vice-Président ;
- Gabrielle JOTTRAND, Secrétaire/ trésorière.

### LA GESTION JOURNALIÈRE

- Veronique WEMAERE, Directrice.



## PARTIE 2 : RAPPORT FINANCIER



## 7 INTRODUCTION

Les comptes annuels 2022 seront publiés à la Banque Nationale pour le 31 juillet 2022 et accessibles en ligne <https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans/consulter/application-consult/lapplication> avec indication du N° d'entreprise de Solsoc : **0432.624.255**

## 8 COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Les comptes ont été établis, comme chaque année, conformément à la réglementation de la comptabilité des grandes ASBL et à l'arrêté royal du 24 septembre 2006 relatif à la subvention des programmes et projets présentés par les organisations non gouvernementales, et de ses directives concernant les aspects comptables et financiers.

Les comptes présentés au 31.12.2022 ont été audités et certifiés par Mr DEREMINCE, réviseur d'entreprises et commissaire aux comptes. Le rapport du réviseur se trouve en annexe 7, point 2.

Le détail des comptes figure en annexe 7, point 3.

### 8.1 ÉTAT DES COMPTES 2022 – SYNTHÈSE

#### BILAN 2022

ACTIF	Codes	2022	2021	Commentaires
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>20/28</b>	<b>247.810,55 €</b>	<b>181.613,79 €</b>	
Installations	23	34.059,26 €		Toit et nouvelle sécurité
Mobilier de bureau	24	6.147,59 €	6.921,73 €	matériels informatiques (amortissement)
Immeuble	25	206.878,70 €	168.567,06 €	Amort.Bail emphytéotique (lissage)
Participation SmartSol & New B	28	725,00 €	6.125,00 €	Réduction de valeur de nos parts(-90%)
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>3.417.639,15 €</b>	<b>2.573.479,06 €</b>	
<b>Créances Commerciales</b>	<b>40/41</b>	<b>603.105,13 €</b>	<b>496.968,91 €</b>	
Subside à recevoir	40	324.203,73 €	402.306,77 €	CNCD,WBI;... voir "balance clients"
Autres créances	41	278.901,40 €	94.662,14 €	Soldes terrain (transferts non encore justifiés)
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>54/58</b>	<b>2.713.154,56 €</b>	<b>2.040.298,43 €</b>	Liquidités
Comptes de régularisation	490/1	101.379,46 €	36.211,72 €	Actiris déc versés en jan/ loyers emph payés en avance
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3.665.449,70 €</b>	<b>2.755.092,85 €</b>	

PASSIF	Codes	2022	2021	Commentaires
<b>FONDS SOCIAL</b>	<b>10/15</b>	<b>1.372.824,65 €</b>	<b>1.517.699,57 €</b>	
Patrimoine	100	36.125,66 €	36.125,66 €	
Fonds affectés	13	1.336.698,99 €	1.481.573,91 €	Diminution (Apport propre DGD)
<b>DETTES</b>	<b>17/49</b>	<b>2.292.625,05 €</b>	<b>1.237.393,28 €</b>	
<b>Dettes à long terme</b>	<b>17</b>	<b>193.531,70 €</b>	<b>138.565,22 €</b>	Reclassement Bail emphytéotique (lissage)
<b>Dettes à court terme</b>	<b>42/48</b>	<b>2.099.093,35 €</b>	<b>1.090.990,80 €</b>	
Bail emphytéotique	42	13.347,00 €	30.000,00 €	
Dettes commerciales	440/4	578.708,63 €	777.299,57 €	Fournisseurs
Subsides non engagés	46	1.405.556,27 €	196.561,43 €	Subsides DGD et Projets hors PGM non encore engagés
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	68.728,30 €	61.442,13 €	Provisions et factures "sécurité sociale" payées en janvier
Autres dettes	48	32.753,15 €	25.687,67 €	VNVS non encore versé, cofinancement et opération 11.11.11
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>492/3</b>		7.837,26 €	
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3.665.449,70 €</b>	<b>2.755.092,85 €</b>	

## COMPTE DE RÉSULTATS 2022

PRODUITS	Codes	2022	2021	Commentaires
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>70/74</b>	<b>5.199.789,66 €</b>	<b>6.905.499,32 €</b>	
Ventes et prestations	70	93.623,51 €	55.067,70 €	P&V, CNCD, Activités Récolt Fonds (1er mai, ..)
Dons	731	56.898,44 €	36.962,82 €	CCP, VNVS, MULTIPHARMA
Contributions	732	552.900,40 €	554.492,34 €	Solidaris, FONSOC, et Syndicats, P&V
Subsides Programme et projets	736	2.655.802,93 €	4.765.961,31 €	DGD, WBI et BXL
Subsides à l'emploi	745	428.201,01 €	404.930,33 €	Actiris+Maribel
Autres Produits d'exploitation	74	1.412.363,37 €	1.088.084,82 €	Subv & affectation salaire /PGM, FA, FS autre recup
<b>Produits financiers</b>	<b>75</b>	<b>0,02 €</b>	<b>1,55 €</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>76</b>	<b>16.749,94 €</b>	<b>13.273,36 €</b>	
<b>Résultat affecté</b>				
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>5.216.539,62 €</b>	<b>6.918.774,23 €</b>	

CHARGES	Codes	2022	2021	Commentaires
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>60/64</b>	<b>5.109.746,09 €</b>	<b>6.749.406,48 €</b>	
Aprovisionnement & Marchandises	60	14.882,83 €	3.082,85 €	Achats pour comptes des tiers
Sevices & Biens divers	61	294.616,74 €	488.743,90 €	
Rémunérations et charges sociales	62	1.012.138,76 €	946.253,70 €	
Amortissements	630	21.796,70 €	36.860,44 €	matériel informatique & bail emphytéotique
Autres charges d'exploitation	640/8	3.766.311,06 €	5.274.465,59 €	Transferts terrain (dépenses terrain)
<b>Charges financières</b>	<b>65</b>	<b>13.284,02 €</b>	<b>21.456,09 €</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>66</b>	<b>5.400,00 €</b>	<b>7.591,55 €</b>	
<b>Résultat affecté</b>	<b>9906</b>	<b>88.109,51 €</b>	<b>140.320,11 €</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>5.216.539,62 €</b>	<b>6.918.774,23 €</b>	

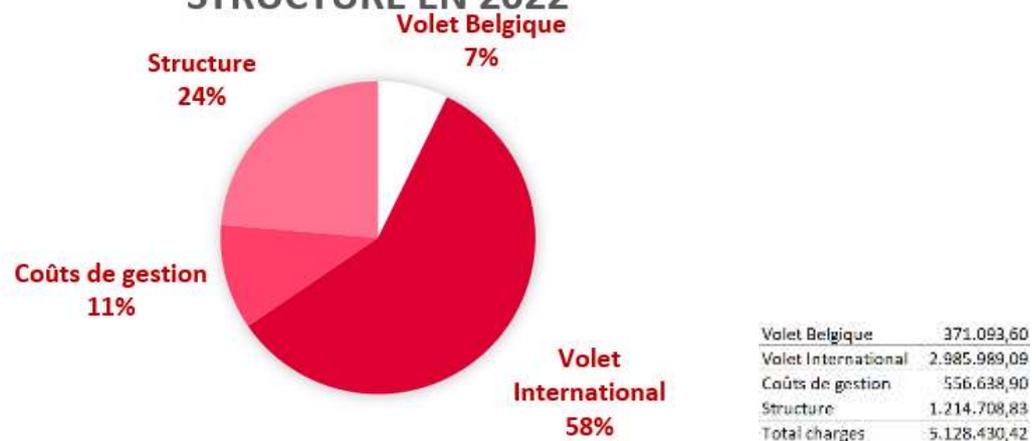
## 8.2 RÉSULTAT POSITIF

Les comptes sont en équilibre avec **un résultat positif de 88.110€** pour un total bilantaire de **3.665.450€**.

Les dépenses totales s'élèvent à **5.128.430 €** (58% pour le volet international, 7% pour le volet Belgique, 11 % en coûts gestion du programme et 24% en frais de structure).

Le chiffre d'affaires réalisé est de 5.216.540 €.

### FINANCEMENT DES PROGRAMMES ET STRUCTURE EN 2022



Réduction de valeur de nos parts dans New B (-90%) : 6.000€ → 600€

Suite aux événements connus par New B Bank, (impossibilité de continuer ses activités bancaires), et suite aux informations communiquées à la presse, nous avons acté une réduction de 90% en attendant que la situation s'éclaircisse.

**Les fonds affectés** ont diminué de **144.874,92 €** en 2022. Cette diminution provient :

**A. Des besoins en fonds propres 2022 (-232.984,43 €) :**

- **Pour le programme DGD** : Un montant de 226.322,51€ a été prélevé dans la réserve pour compenser une partie du subside de la DGD. En 2022, la DGD n'a apporté que 75 % du budget au lieu de 80 %. La différence 25 % a donc été prise en charge par Solsoc. Cette avance (5%) sera récupérée les 2 dernières années du programme, lorsque la DGD apportera plus de 80 % des subsides ;
- Pour les projets hors programme 2022 qui ont mobilisé 4.857,14€ ;
- **Pour régulariser une erreur** dans la prise en compte du montant de la contribution Multipharma 2021 effectivement moins élevée de 1.804.78€.

**B. Du résultat excédentaire de l'exercice 2022 de 88.109,51€** qui provient du solde positif des comptes « structure » (**88.109,51€**) qui s'explique par :

- **Le total des produits** (1.302.818,34 euros), 6 % plus élevé que ce qui était prévu (cf. budget adapté du 4/10/2022), en raison des subventions des salaires (ACTIRIS + récupérations PGM) plus élevées suite aux indexations des salaires (+54.775,71€), la reprise des amortissements suite au lissage des loyers emphytéotiques (+16.653,00 €) et la « récupération d'autres frais » que l'on retrouve en charges (+17.160,21€).
- **Le total des charges (1.214.708,83 €) a augmenté de 3% par rapport aux prévisions** (cf. budget adapté du 4/10/2022) dues essentiellement aux dépenses réalisées suivantes :
  - Achat pour compte des tiers (+ 13.882,83), mais ces frais sont récupérés en produits (récupération autres frais : +17.160,21€) ;
  - Coûts du personnel (+24.225,62€) suite aux indexations ;
  - Frais de mission (+8.743,57€) : plusieurs missions Horval ont été réalisées en 2022, une provision est constituée pour les missions qui permet aux délégués et responsables des projets Horval de se rendre sur place ;
  - Frais de banque (+6.317,24 €), contrairement à ce qui avait été dit par la banque de la poste lors du transfert de nos comptes chez eux, des intérêts négatifs sur les soldes créditaires ont tout de même été prélevés.

## 8.3 AFFECTATION DU RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE

Conformément aux règles internes d'évaluation et d'affectation du résultat positif reprises dans les règles de comptabilisation (cf. annexes 6 points 5) :

Le résultat des comptes « structure » (88.109,51€) est affecté aux « fonds affectés » (fonds de réserve) comme suit :

- 40% (35.243,80€) au 133100 (Fonds de préfinancements) ;
- 30% (26.432,85€) au 133200 (Fonds de structure) ;

- 30% (26.432,86€) au 133300 (Fonds affectés aux projets et programmes).

Les comptes des fonds affectés (réserves) (voir détail comptes en annexe 6 point 5) totalisent en 2022 un montant de **1.336.698,99 €** répartis comme suit :

- 643.339,12€ en Fonds de préfinancements ;
- 214.029,18€ en Fonds de structure ;
- 479.330,69€ en Fonds de projets et programme.

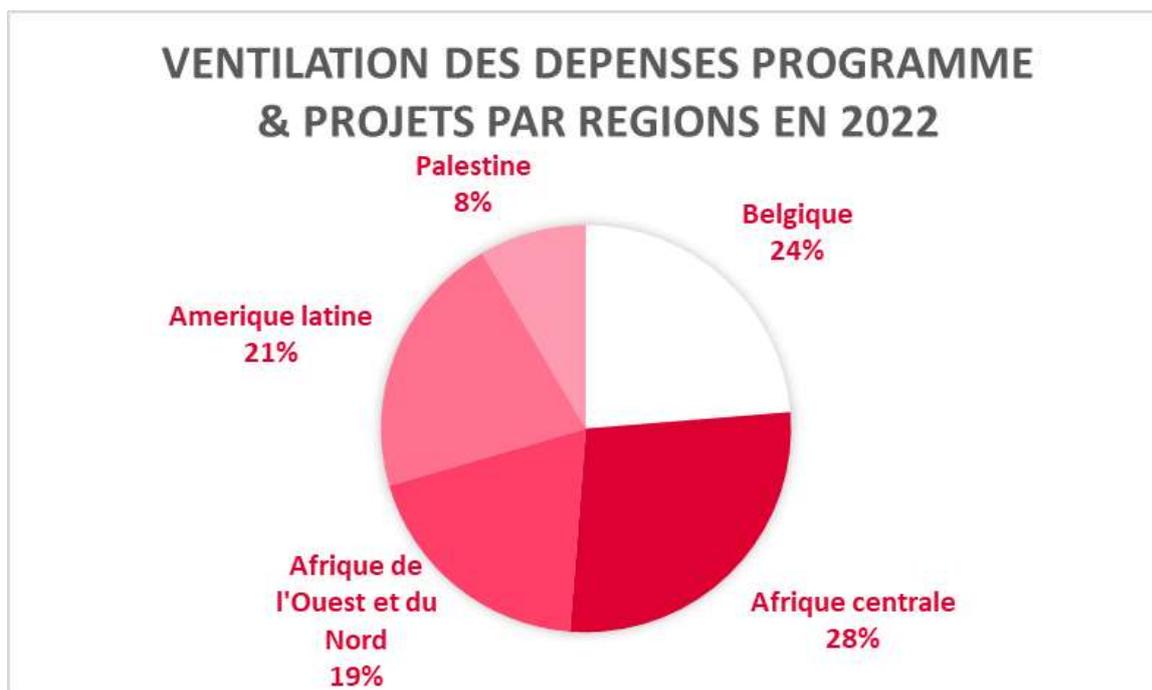
## 8.4 MONTANTS ENGAGÉS EN 2022

En 2022, Solsoc a consacré **3.913.722€** à ses programmes de coopération au développement soit :

- 2.985.989€ pour le volet International, somme entièrement transférée aux partenaires internationaux pour leurs interventions ;
- 371.094€ pour le volet Belgique ;
- Les frais d'évaluation et de suivi de ces programmes (coûts de gestion) se sont élevés à 556.637 €.

Les frais liés à la structure de l'ONG totalisent **1.214.709 €**.

**Le montant global des charges de 2022 est de 5.128.430 €** et se répartit (coûts opérationnels et coûts de gestion) géographiquement de la manière suivante :



## 8.5 FRAIS DE STRUCTURE

### BUDGET 2022 :

Le détail des budgets de la structure, réalisés en 2022 et les sources de financement de la structure figurent en annexe 6 point 1. Le résultat positif a été expliqué ci-dessus au point 8.2.

### BUDGET 2023 :

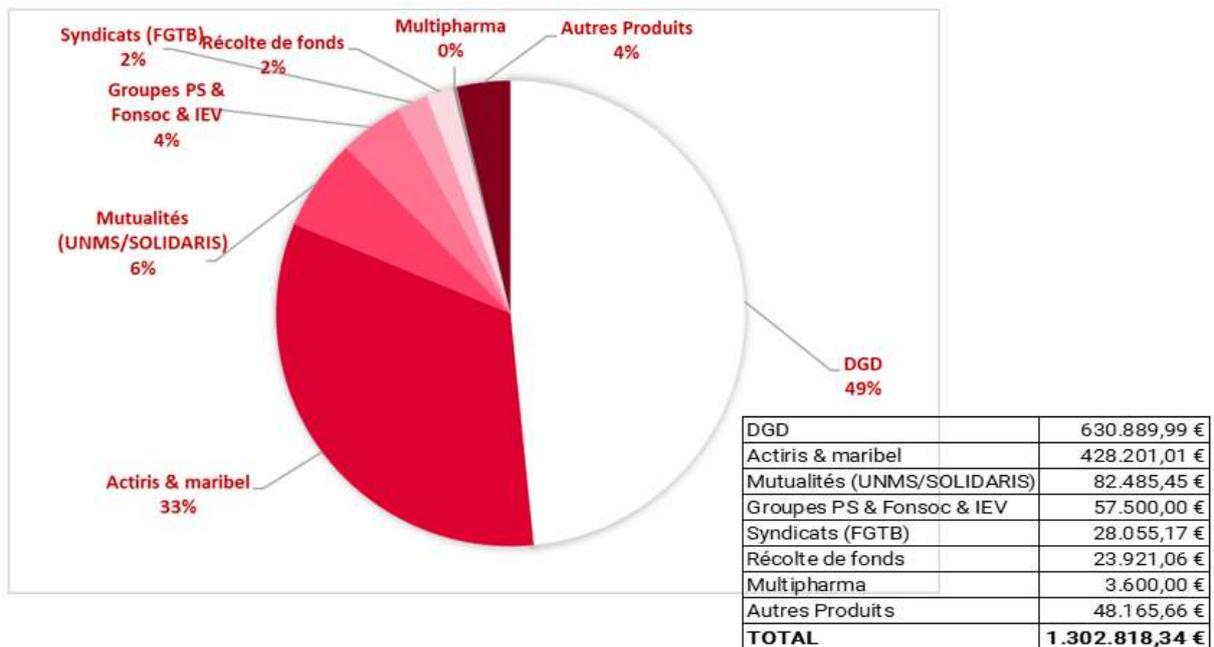
Le détail des budgets de la structure (prévisions 2023 adaptées) figure en annexe 6 point 1

Le budget 2023 présenté au CA du 3 février 2023 a été légèrement adapté suite à l'audit des comptes 2022 qui a revu l'impact du lissage du bail emphytéotique (amortissements).

Le montant du **budget des charges** en 2023 est en augmentation de 1,51% par rapport au budget de février 2023 suite à l'adaptation des amortissements (bail emphytéotique et matériels informatiques). Les charges totales sont estimées à **1.282.013,21€**.

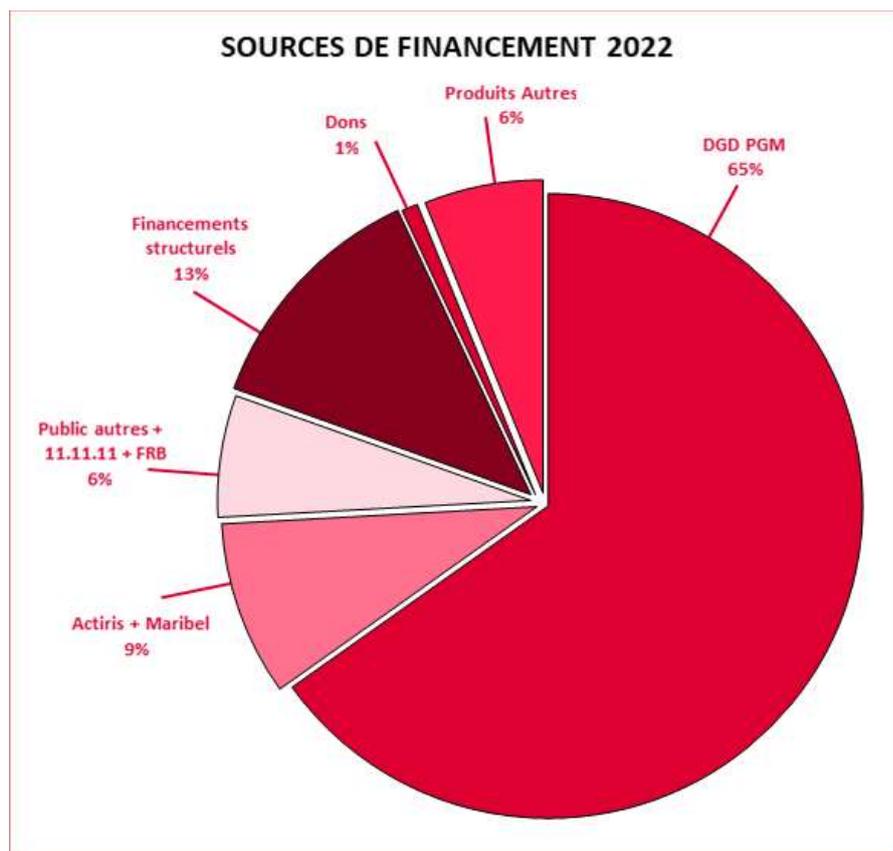
Le montant du **budget des produits** n'a pas changé. Les produits sont estimés à **1.213.096,07 €**. Et le résultat devrait être négatif (**-20.542,92€**).

### FINANCEMENT DE LA STRUCTURE EN 2022



## 9 SOURCES DE FINANCEMENT

Sources de financement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DGD PGM	2.649.319,56	3.794.881,27	3.452.682,69	3.745.431,67	4.558.879,31	3.103.585,37
Actiris+Maribel	409.447,48	391.488,92	393.702,71	411.675,25	404.930,33	428.201,01
Public autres + 11.11.11+FRB	276.637,81	302.671,61	262.099,96	306.405,69	416.893,95	303.645,12
Financements structurels	562.162,90	562.751,73	572.879,13	580.028,74	581.193,89	598.955,57
Dons	61.140,38	43.708,59	44.108,99	29.095,08	36.912,82	38.898,44
Produits Autres	52.687,71	44.531,31	49.020,57	23.057,73	29.843,53	291.253,42
<b>TOTAL</b>	<b>4.011.395,84</b>	<b>5.140.033,43</b>	<b>4.774.494,05</b>	<b>5.095.694,16</b>	<b>6.028.653,83</b>	<b>4.764.538,93</b>



Le financement des dépenses 2022 provient de la DGD, des régions et provinces (Actiris, Maribel, WBI, BXL capital, Ville de BXL), de la mouvance socialiste (Solidaris, FGTB – Centrales ACCG & Horval, P&V, Multipharma), du CNCD -11.11.11, de la Fondation Roi Baudouin (FRB), de Vivaqua, des dons des particuliers ainsi que des autres produits <sup>12</sup>(frais administratifs, récolte de fonds, ...).

Le montant des fonds CNCD/ récolte 11.11.11 est provisoire (le montant définitif n'a pas encore été communiqué par le CNCD). Il est basé sur nos estimations.

<sup>12</sup> Les montants de valorisation des salaires du programme n'ont pas été repris, ce qui nous donne le montant de 4.764.538,93 € au lieu de 5.216.539,93 €, somme des montants engagés.

## 9.1 CONTRIBUTION DU MOUVEMENT SOCIALISTE

Solsoc a pu compter sur l'apport fidèle de ses membres, les organisations de l'Action Commune socialiste pour le financement de ses programmes et de certains partenaires comme Solidaris, les groupes parlementaires PS, FONSOC et l'IEV<sup>13</sup> pour le financement de sa structure.

L'apport cumulé de ces organisations a atteint **598.955,57 € en 2022**. Il représente **13 % des sources de financements de Solsoc** qui se répartissent de la manière suivante :

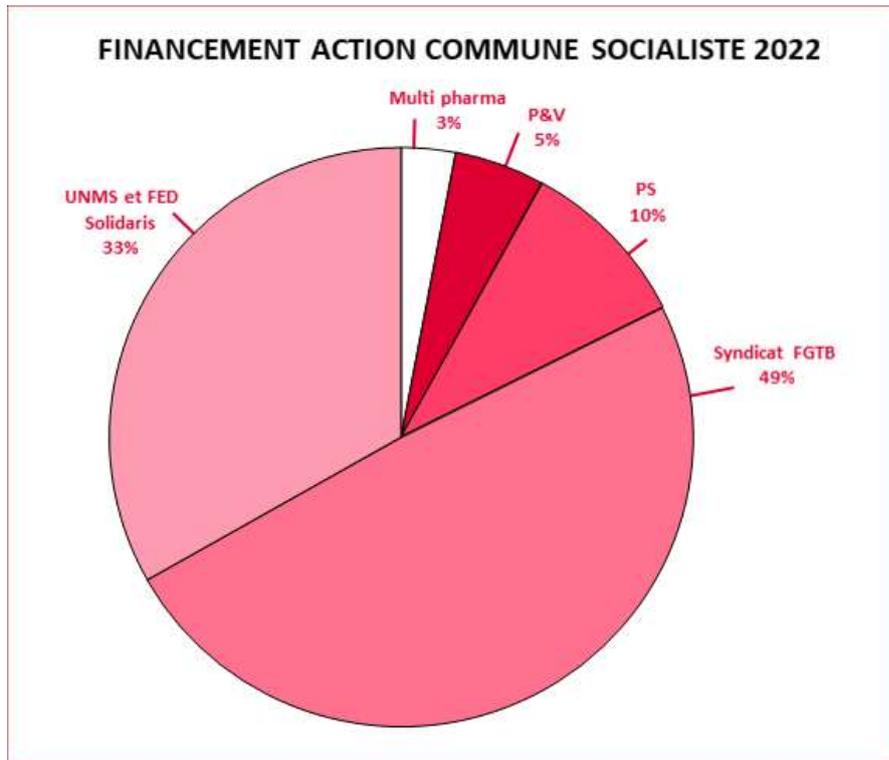
Financements structurels	2021	2022
<b>Action Commune socialiste</b>		
<b>Multi pharma</b>	<b>20.000,00</b>	<b>18.000,00</b>
<b>P&amp;V</b>	<b>30.000,00</b>	<b>30.000,00</b>
<b>PS</b>	<b>51.464,00</b>	<b>57.500,00</b>
<b>FONSOC</b>	<b>18.964,00</b>	<b>10.000,00</b>
<b>GROUPES PARLEMENTAIRES</b>	<b>32.500,00</b>	<b>37.500,00</b>
Chambre	15.000,00	15.000,00
Fédération Wallonie Bruxelles	-	7.500,00
Parlement Bruxellois	7.500,00	7.500,00
Parlement Wallon	10.000,00	7.500,00
<b>IEV</b>		<b>10.000,00</b>
<b>Syndicat-FGTB</b>	<b>281.015,51</b>	<b>294.551,68</b>
<b>Centrale générale</b>	<b>114.000,00</b>	<b>114.000,00</b>
Fonds social chimie Co valent	100.000,00	100.000,00
Régionale de Namur	14.000,00	14.000,00
<b>Centrale Horval</b>	<b>167.015,51</b>	<b>180.551,68</b>
Fonds social alim VIA Fonds	167.015,51	180.551,68
<b>UNMS et FED Solidaris</b>	<b>198.714,38</b>	<b>198.903,89</b>
<b>FED Solidaris</b>	<b>73.714,38</b>	<b>73.903,89</b>
Brabant	5.000,00	5.000,00
Liège	29.119,94	30.467,85
Soignie Centre Charleroi	27.094,44	25.936,04
Wallonie Picardie	12.500,00	12.500,00
<b>Fédéral</b>	<b>100.000,00</b>	<b>100.000,00</b>
Projet	25.000,00	25.000,00
Structure	75.000,00	75.000,00
<b>Hopital</b>	<b>25.000,00</b>	<b>25.000,00</b>
CHWAPI	25.000,00	25.000,00
<b>Total général</b>	<b>581.193,89</b>	<b>598.955,57</b>

Les montants venant de la FGTB continuent à augmenter grâce au maintien de la contribution du Fonds de la Chimie (Co-valent) depuis 2017 et de celle du Fonds de l'alimentation (VIA FONDS) qui progresse chaque année. À ces deux contributions obtenues grâce aux centrales de la FGTB respectivement l'ACCG et Horval, il faut également ajouter les fonds mobilisés par le CEPAG en faveur du programme lors de l'Opération 11.11.11. Ces fonds ne sont pas comptabilisés ici, mais repris dans la partie CNCD (11.11.11).

Les contributions des centrales FGTB, P&V, Multipharma, des fédérations de Solidaris et en partie de Solidaris sont affectées au cofinancement du programme (voir partie Solsoc Internationale). Les collaborations avec ces organisations de l'Action Commune ne se limitent pas à de l'apport financier. En effet, Solsoc bénéficie d'un appui technique (expertise) et politique dans la mise en œuvre de ses interventions ainsi que d'un appui organisationnel à travers le renforcement des compétences de

<sup>13</sup> À noter que les Groupes parlementaires socialistes, FONSOC et IEV ont signé en 2022 une convention structurelle avec Solsoc pour une durée de 3 ans.

l'équipe. Ci-dessous, la répartition des contributions des organisations de l'Action Commune socialiste (Financements structurels) en 2022.



## 9.2 LA RÉCOLTE DE FONDS

La récolte de fonds est traitée au point 5.5

Il est cependant important de relever que les montants récoltés et enregistrés par le CNCD dans le cadre de la campagne 11.11.11 de 2022 sont en hausse pour Solsoc et CEPAG par rapport à 2021. Grâce à la contribution du fonds commun de la campagne et de l'apport de Wallonie-Bruxelles-International dans la campagne, ces montants ont été multipliés par 1,78 comme pour toutes les organisations qui ont participé à la campagne.

Ces fonds constituent une partie des fonds propres du programme en Palestine, en Bolivie et au Burundi.

Les chiffres communiqués par le CNCD le 18/05/2023 pour la campagne 2022 sont les suivants :

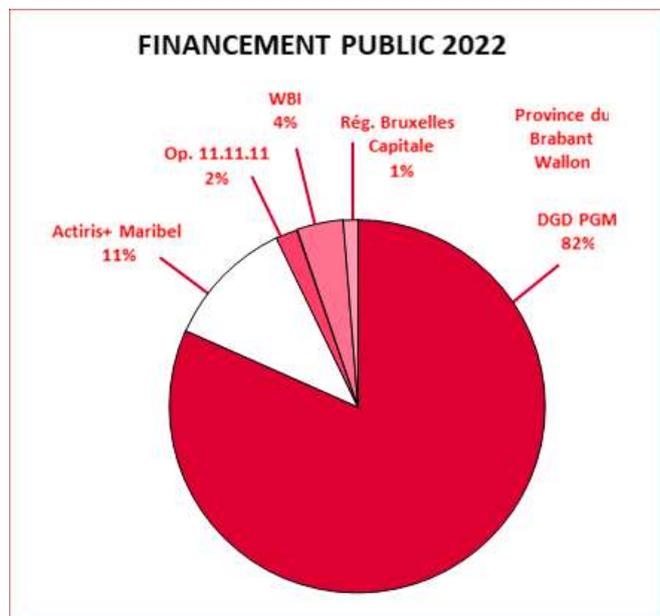
	Récolté	part opération	part WBI	total net (- 8% frais adm)
SOLSOC	26.311 €	29.960 €	21.121 €	46.995 €
CEPAG	15.016 €	17.099 €	12.054 €	26.821 €

## 10 RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS

### 10.1 INTRODUCTION

Le montant des fonds publics mobilisés par Solsoc s'élève à **3.800.561,41 euros** en 2022 et provient des sources suivantes :

Financement public	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DGD PGM	2.649.319,56	3.794.881,27	3.452.682,69	3.745.431,67	4.558.879,31	3.103.585,37
Actiris+ Maribel	409.447,48	391.488,92	393.702,71	411.675,25	404.930,33	428.201,01
Op. 11.11.11	90.986,01	97.517,13	62.194,38	89.813,41	48.650,00	69.702,45
WBI	120.610,86	96.144,93	44.070,51	133.984,09	164.928,52	152.386,77
Rég. Bruxelles-Capitale	73.170,95	106.009,55	143.559,02	79.608,19	168.506,82	46.685,81
Province du Brabant Wallon	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>3.346.534,86</b>	<b>4.489.041,80</b>	<b>4.099.209,31</b>	<b>4.463.512,61</b>	<b>5.348.894,98</b>	<b>3.800.561,41</b>



### 10.2 La DGD



**Belgique**  
partenaire du développement

La Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) reste de loin le bailleur de fonds public principal de Solsoc (81,66 % des subsides publics en 2022). Le budget du programme commun

2022-2026 cofinancé par la DGD, tel qu'approuvé le 23/02/2022 s'élève à **24.753.267 euros** pour les 5 années + 1.732.729 euros de frais de structure. Le subside de la DGD (80 %) est de 19.802.614 euros et l'apport propre (20 %) est de 4.950.653 euros d'euros.

Les Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale (ACNG) ont été invités à confirmer et le cas échéant à adapter leur programme et budget en tenant compte de l'AM et de l'approbation finale de la DGD. La DGD a ensuite validé les amendements ainsi que les budgets adaptés proposés par les ACNG. Solsoc a reçu une validation formelle, le 6 avril et une première tranche de financement annuel le 14 avril 2022. Solsoc a dû réduire son budget de 2,2024 % par rapport à ce qui a été introduit en juillet 2021.

En 2022, **3.703.294,79** euros de budget prévu, ont été engagés pour la réalisation du programme, soit un taux d'exécution de 74% (voir annexe 2). Le subside DGD engagé en 2022 s'élève à **2.777.471,09** euros en 2022.

Dans le cadre de la simplification administrative qui en principe se traduit par une présentation simplifiée des rapports financiers et des contrôles allégés de la part de l'administration, **la DGD a chargé les commissaires-réviseurs des ACNG de nouvelles missions spécifiques (cf. AR du 11/9/2016)**. Ces missions viennent se rajouter aux missions existantes (certifier les comptes annuels présentés à l'Assemblée Générale dont le rapport fait partie intégrante de la justification financière pour la DGD).

## **APPORT PROPRE POUR LE PROGRAMME 2022-2026 DGD**

Tous les moyens mobilisés pour le cofinancement ont été affectés aux programmes et projets.

Cependant, l'entièreté des fonds propres mobilisés en 2022 pour le cofinancement du programme DGD (25%), -n'ont pas suffi pour cofinancer 2022. Il nous a manqué 226.322,51€. Ce montant a été prélevé sur les fonds affectés (réserve).

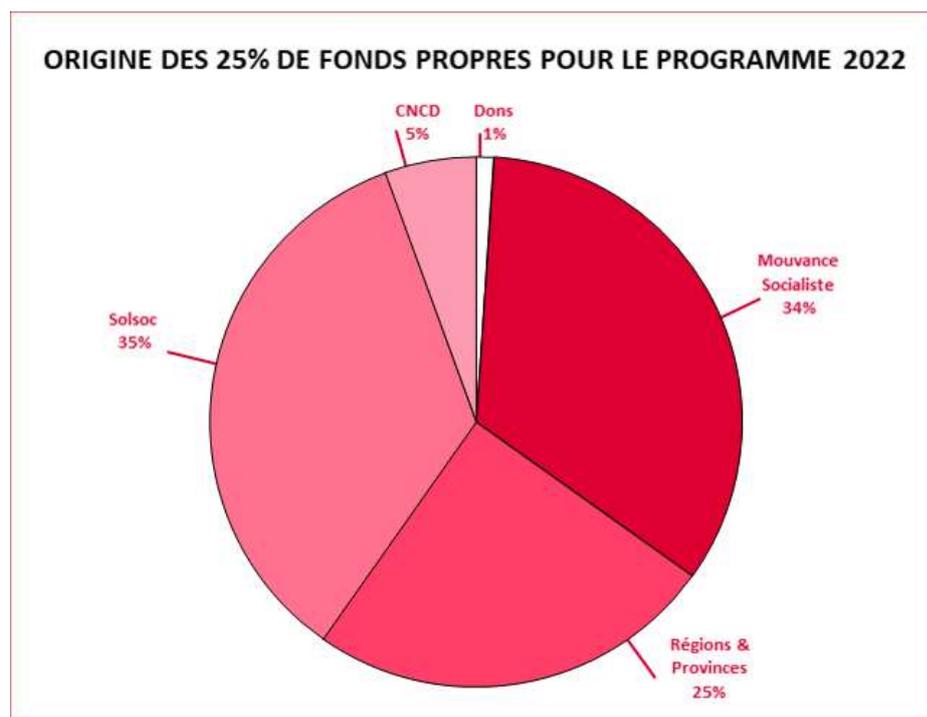
La contribution du WBI dans le cofinancement du programme 2022 (cofinancement du programme Volet A) a diminué -18,4% par rapport à 2021 avec un montant total de 36.785 €. Ce montant est compensé par la contribution WBI (volet B) de 65.692,00 € (voir point 10.3 entités fédérées)

Les montants récoltés à l'opération 11.11.11 de la compagnie CNCD ont augmenté en 2022, mais les montants restent provisoires en attendant les chiffres définitifs de la part du CNCD (voir pt 5.5 récolte de fonds).

Les subsides ACTIRIS ont été valorisés en apport propre à concurrence de 277.659,15 €.

Les sources de financement de l'apport propre viennent essentiellement de la mouvance socialiste (Solidaris, FGTB – centrales via les fonds paritaires), des régions et provinces (Actiris, WBI), des diverses organisations ou entreprises (CNCD, P&V, Multipharma), des dons des particuliers et des fonds propres de Solsoc.

## FONDS PROPRES AFFECTES AU PROGRAMME DGD EN 2022 (25 %)



<b>Dons</b>	<b>13.616,36 €</b>
Dons Solsoc 2022	13.616,36 €
<b>Mouvance Socialiste</b>	<b>427.314,95 €</b>
CHWAPI	25.000,00 €
Fédération Solidaris Mut (MWP-CSC-BW)	43.436,04 €
FGTB-CENTRALE GENERALE REGIONALE NAMUR	14.000,00 €
FGTB-CENTRALE GENERALE via CO-VALENT	90.000,00 €
FGTB-HORVAL via VIA FONDS	162.496,51 €
Multipharma	14.400,00 €
P&V	30.000,00 €
Solidaris Liège	22.982,40 €
UNMS	25.000,00 €
<b>Régions &amp; Provinces</b>	<b>314.444,15 €</b>
ACTIRIS (salaires)	277.659,15 €
Province du Brabant	- €
WBI-Cofinancement	36.785,00 €
<b>Solsoc</b>	<b>439.486,22 €</b>
Fonds propres autres (STR-salaires)	213.163,71 €
FP Solsoc supplémentaire (réserves)	226.322,51 €
<b>CNCD</b>	<b>69.702,45 €</b>
CNCD CEPAG 2021	24.102,45 €
CNCD SOLSOC 2021	45.600,00 €
<b>Total général</b>	<b>1.264.564,13 €</b>

## RELATIONS AVEC LA DGD

La réglementation concernant la coopération non gouvernementale (AR du 11/9/2016) prévoit, deux dialogues entre la DGD et les ACNG : le dialogue institutionnel et le dialogue stratégique.

**Le dialogue institutionnel** se déroule annuellement entre l'administration et les organisations de la société civile (OSC) du programme commun (FOS-IFSI et Solsoc). En 2022, première année du programme 22-26, il s'est tenu le 25 octobre 2022. De manière très constructive, il a permis à nos trois organisations de partager avec la DGD, nos évolutions institutionnelles, le démarrage et la mise en œuvre de ce nouveau programme, le cas échéant, annoncer les adaptations à prévoir pour le programme, les processus de clôture du programme précédent notamment celui de l'évaluation externe, les procédures et outils de monitoring, de rapportage moral auprès de la DGD avec les canevas pas très adaptés pour un programme commun et enfin d'évoquer les moments forts des prochains mois dans le cadre du programme.

**Le dialogue stratégique concerne le suivi du Cadre Stratégique Commun avec la DGD.** Il est prévu 3 fois sur les 5 ans du programme. Il réunit les représentant-e-s des 9 OSC<sup>14</sup> du Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent et des représentant-e-s de la DGD, d'Enabel et du Cabinet de la ministre Kitir.

En 2022, le dialogue stratégique a eu lieu le 18 novembre, de manière tout aussi constructive entre les représentants de la PCTD et une forte délégation de la DGD, du Service Spécial de l'Évaluation (SSE) et d'Enabel. Les points à l'ordre du jour étaient :

- L'état des lieux de notre dynamique du CSC Travail décent,
- Notre mobilisation dans la thématique « Human Rights & Due Diligence » au niveau Belgique, Europe et international ;
- Un point sur l'Évaluation Travail Décent menée par SSE
- L'état des lieux et l'avenir de l'espace « Dialogue Universal Social Protection 2030 à l'aube de la Présidence UE par la Belgique,
- Les synergies avec Enabel notamment avec le Portefeuille Travail décent en Afrique centrale et la manière dont on pourrait envisager une collaboration plus structurelle avec ENABEL en général,
- Concertations thématiques récentes avec ENABEL, Be-cause Health et les acteurs des mutuelles de santé, les leçons tirées, comment avance-t-on ?
- OIT 2022: le point sur les expériences, les conclusions et le suivi.

Les 2 prochains dialogues stratégiques sont prévus début 2025 et mi 2026, ce qui n'exclut pas des rencontres thématiques entre le Comité de pilotage du CSC Travail décent et la DGD, Enabel, SPF Affaires étrangères, etc..

## 10.3 AUTRES BAILLEURS (PUBLICS ET PRIVÉS)

En 2022, Solsoc poursuit sa stratégie de recherche de fonds, à la fois pour amplifier et renforcer la mise en œuvre des stratégies de ses partenaires locaux et pour diversifier l'origine de ses subsides. Malgré le poste de « chargé de recherche de financement » resté vacant durant toute l'année, 4 projets ou programmes en dehors du programme DGD ont pu être introduits auprès de Wallonie-Bruxelles International. Un nouveau collaborateur a été engagé depuis décembre pour occuper la fonction de chargé de financements institutionnels.

---

<sup>14</sup> (IFSIasbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLVB/CGSLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsoc asbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM).

## ENABEL



Enabel a finalisé l'élaboration de sa stratégie pour son Portefeuille Thématique sur la Protection Sociale en Afrique Centrale (2022-2026) au courant de l'année 2022. Le portefeuille, qui portera sur les quatre piliers du Travail décent auquel s'ajoute une dimension régionale pour la formation, l'échange et la mise en réseau, sera mis en œuvre en RDC, au Rwanda, et en Ouganda.

Le comité de pilotage du cadre stratégique commun Travail décent (PCTD), mis en place en 2021 pour participer à l'élaboration de ce portefeuille, a poursuivi les négociations avec ENABEL pour participer avec ses partenaires aux actions mises en place en RDC.

Ce groupe, piloté par Solsoc et WSM, qui compte sur la participation active des membres de la plateforme du CSC TD qui interviennent en RDC dont Solidaris et IFSI, a mis en avant lors de ces négociations, une série de principes qu'il considère essentiels pour la réussite de cette collaboration :

- Les 4 piliers du Travail décent étant indissociables, la plateforme souhaite travailler dans le cadre d'une subvention unique, non scindée en différents lots, afin d'assurer les complémentarités et synergies entre ces piliers et entre les partenaires impliqués, dans un cadre cohérent. Cela facilitera le continuum thématique nécessaire entre des actions menées par exemple localement ou en province et au niveau du plaidoyer national.
- L'expérience et expertise des membres de la PCTD dans l'élaboration et l'exécution des programmes sur la thématique du travail décent, ainsi que leur accréditation valable jusqu'en 2026 obtenue suite au processus de screening, permet de confirmer que les membres de la PCTD ont la capacité de gestion nécessaire pour réaliser une action matérialisée dans un seul appel à projets avec succès.
- Les membres de la PCTD se sont déjà organisés autour des thématiques retenues par le portefeuille en RD Congo, et au niveau Régional Afrique centrale. Ils prévoient une structure comprenant un Demandeur Principal (WSM) et un ou des Co-Demandeur(s) (SOLSOC et IFSI) qui représenteront les autres acteurs de la plateforme, ainsi que leurs partenaires nationaux respectifs impliqués. Un mécanisme de gouvernance participative entre les membres de la PCTD et leurs partenaires locaux est prévu.
- Dans une logique de co-construction, les membres de la PCTD appellent ENABEL à prévoir une échéance de temps suffisante, de l'ordre de 90 jours, pour la planification opérationnelle avec toutes les parties prenantes du portefeuille.

## LES ENTITÉS FÉDÉRÉES : WALLONIE – BRUXELLES INTERNATIONAL

Les fonds obtenus auprès des entités fédérées sont modestes au regard de ceux du fédéral, mais ils sont par contre stratégiques pour Solsoc. Trois modalités existent :

- La première modalité ou Volet A permet de participer à la constitution de l'apport propre de l'ONG pour son programme DGD. Cette subvention représente au maximum 50% de l'apport propre apporté par l'ONG. Dans ce sens, l'objectif initial de l'ouverture de cette ligne de financement des ONG par le Wallonie-Bruxelles International (WBI) atteint son objectif en renforçant la capacité des ONG francophones à lever des fonds au niveau fédéral.
- La seconde modalité ou Volet B est une modalité mise en place par le WBI qui permet le cofinancement de projets de « développement durable » à hauteur de 90 %. Elle a été utilisée par Solsoc pour « renforcer » la mise en œuvre du programme à travers le financement



d'interventions complémentaires (voir partie pays). Ces financements sont précieux même s'ils nécessitent un surplus de travail administratif.

- La troisième modalité permet le financement de projets de « développement durable » dans le cadre des accords de coopération bilatérale directe entre WBI et les gouvernements des pays considérés comme prioritaires, incluant la Palestine, le Maroc et la RDC. Ces projets sont financés à 100% par WBI.

Les montants de **Wallonie Bruxelles International** engagés dans les programmes et projets représentent un total de **182.202 €** en 2022. Ils comportent ;

Le financement du **Volet A** est de **36.785 €** sur les 62.603,89 € demandés. Ces fonds viennent contribuer au financement de l'apport propre de l'OS2 du programme DGD 2022-2026, visant le « renforcement et appui à la structuration de mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest et du Nord » pour l'année 2022.

Les financements complémentaires de Wallonie Bruxelles International, notamment au travers de la modalité « **volet B** » :

- Solsoc a déposé en 2022 un dossier (97.100,61 €) pour le projet « KAKONO » visant le renforcement des capacités entrepreneuriales de jeunes à travers l'agroécologie en territoire de Walungu, Province du Sud-Kivu en RDC. Il a été retenu pour une subvention de 65.692 € (sur les 72.990,38 € demandés) et sera mis en œuvre en 2023 par nos partenaires DIOBASS.
- Un projet, introduit en 2021, est en cours de mise en œuvre et se clôturera en 2023 : Il s'agit du projet « MBOKO », visant le renforcement de dynamiques entrepreneuriales collectives impliquées dans la chaîne de valeur de filières agricoles pour contribuer à l'amélioration de la souveraineté alimentaire et l'augmentation des revenus de ménages dans le secteur Tanganyika du Territoire de Fizi, au Sud Kivu, mis en œuvre par nos partenaires DIOBASS en RDC.
- Deux projets introduits les années précédentes se sont clôturés en 2022 :
  - Un projet de soutien à la dynamisation de la vie culturelle en Palestine avec son partenaire PAC, pour un financement de 72.900 €
  - Un projet de Renforcement de l'Ancrage à la Base pour la Fidélisation des Mutuelles de Santé des caféiculteurs du Burundi avec son partenaire FEMUSCABU, en collaboration avec Solidaris Wallonie, pour un cofinancement de 68.054 €

Les financements complémentaires de Wallonie Bruxelles International, dans le cadre de la coopération bilatérale directe :

- Le projet « LOKOMU », visant le renforcement des capacités productives et d'autonomisation de jeunes et de femmes membres de réseaux de producteurs par l'accompagnement de deux coopératives d'élevage et de pisciculture familiale à Kinshasa en RDC, a été soumis en 2022 et mis en œuvre par nos partenaires CENADEP. Ce projet a reçu un financement 35.000€. Le projet sera renouvelé chaque année ;
- Lancé en 2019 et renouvelé en 2022. Le projet résilience des enfants, mis en place par nos partenaires palestiniens MA'AN Development Center Palestine se poursuit sur le terrain. À noter que Solsoc a préfinancé un montant de 39.994,45 € qui doit lui être remboursé par Wallonie Bruxelles International.

## LES PROVINCES, LES VILLES ET LES COMMUNES



La cellule Solidarité Internationale de la **Ville de Bruxelles** lance annuellement un appel à projet « Coopération Internationale » afin de soutenir, à hauteur de 8.000 euros, des activités ciblant un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable.

- Un projet a été déposé en 2021 avec Solidaris et notre partenaire congolais PASCO, pour la mise en œuvre de dispositifs opérationnels de lutte contre le VIH-Sida, les violences sexuelles et de genre et la promotion des droits humains en situation de Covid-19, en milieu scolaire, dans la commune de Masina, Ville de Kinshasa. Il est financé à hauteur de 8.000 € et mis en œuvre en 2022.

## FONDACTIONS

La Région de Bruxelles-Capitale via Bruxelles Environnement et le **Fonds de Solidarité Internationale**



**de Vivaqua** lancent un appel annuel auprès des organisations de la région actives dans les secteurs de l'eau ou l'assainissement. Solsoc a répondu à l'appel avec son partenaire palestinien MA'AN, pour mettre un œuvre un projet

d'assainissement dans 8 écoles en zone C. Pour ce projet, Solsoc a sollicité et obtenu un financement de 99.500 € sur une période de 14 mois. Le projet s'est déroulé comme prévu en 2021 et clôturé en 2022.

La **Fondation Roi Baudouin** lance annuellement un appel à projets sur l'accès équitable et durable à l'eau à travers le « **Le Fonds Élisabeth et Amélie** ». Solsoc a répondu à l'appel en 2021 en déposant un projet qui vise le renforcement de la capacité de production de 350 petits exploitants agricoles par une valorisation de l'eau de ruissellement et sa gestion rationnelle à Kashenyi/Kamanyola Sud-Kivu en RDC. Le projet a été sélectionné (40.000 €) et s'est clôturé en septembre 2022.



**Tableau de synthèse des projets en cours en 2022**

Projets/Programme	Bailleur	Coût total projet	Montant Subside	Subside reçu 2020	Subside reçu 2021	Subside reçu 2022	Partenaire(s)
MBOKO- Renforcement de dynamiques entrepreneuriales collectives impliquées dans la chaîne de valeur de filières agricoles pour contribuer à l'amélioration de la souveraineté alimentaire et l'augmentation des revenus de ménages dans le secteur Tanganyika du Territoire de Fizi, au Sud Kivu – République Démocratique du Congo	WBI	66.786,00 €	60.108,00 €			45.081,00 €	DIOBASS
KAKONO - Projet de renforcement des capacités entrepreneuriales de jeunes à travers l'agroécologie en territoire de Walungu, Province du Sud-Kivu, République Démocratique du Congo	WBI	72.992,57 €	65.692,00 €			32.846,00 €	DIOBASS
Renforcement de la vie culturelle et artistique en Palestine comme moyen de résilience sociale et d'engagement des jeunes des communautés défavorisées de Jénine, du camp de réfugiés d'Aïda à Bethléem et de Gaza	WBI	81.000,00 €	72.900,00 €		54.675,00 €	18.225,00 €	PAC
Renforcement de l'Ancrage à la Base pour la Fidélisation des Mutuelles de Santé des caféiculteurs du Burundi	WBI	75.599,53 €	68.054,00 €	51.040,00 €		17.014,00 €	FEMUSCABU (Solidaris)
Résilience enfants Palestine (An 3) (WBI Bilateral)	WBI	40.000,00 €	40.000,00 €			30.000,00 €	MAAN
Volet A - Cofin DGD 2022 - OS2 AON	WBI	36.785,00 €	36.785,00 €			11.036,00 €	ASMADE; GREEN; AFAQ; AJR;IFAAP

Projets/Programme	Bailleur	Coût total projet	Montant Subside	Subside reçu 2020	Subside reçu 2021	Subside reçu 2022	Partenaire(s)
LOKUMU (An 1) - Projet de renforcement des capacités productives et d'autonomisation de jeunes et de femmes membres de réseaux de producteurs par l'accompagnement de deux coopératives d'élevage et de pisciculture familiale à Kinshasa en République Démocratique du Congo (WBI Bilateral)	WBI	35.000,00 €	35.000,00 €			28.000,00 €	CENADEP
Mise en place d'installations sanitaires adaptées dans sept écoles publiques en zone C de Cisjordanie, Palestine	VIVAQUA	99.999,44 €	99.506,44 €		49.753,22 €	39.802,58 €	MAAN
Développement et mise en œuvre de dispositifs opérationnels de lutte contre le VIH-Sida, les violences sexuelles et de genre et la promotion des droits humains en situation de Covid-19, en milieu scolaire, dans la commune de Masina, Ville de Kinshasa République Démocratique du Congo (RDC)	Solidarité Internationale (Ville de Bruxelles)	8.000,00 €	8.000,00 €		6.800,00 €	1.200,00 €	PASCO (Solidaris)
Renforcement de la capacité de production de 350 petits exploitants agricoles par une valorisation de l'eau de ruissellement et sa gestion rationnelle à Kashenyi/Kamanyola Sud-Kivu en RDC : Projet de renforcement de la capacité de production de 350 petits exploitants agricoles par une valorisation de l'eau de ruissellement et sa gestion rationnelle à Kashenyi/Kamanyola Sud-Kivu, RDC.	Fondation Roi Baudoin	44.000,00 €	40.000,00 €		20.000,00 €	20.000,00 €	DIQBASS
<b>TOTAL</b>		<b>560.162,54 €</b>	<b>526.045,44 €</b>	<b>51.040,00 €</b>	<b>131.228,22 €</b>	<b>243.204,58 €</b>	

## PARTIE 3 : ANNEXES



## Annexe 1 : Les mandats de Solsoc en 2022

### 23 plateformes et réseaux, leurs groupes de travail et instances (43 espaces)

Organisation / plateforme	Instances/ espace de travail	Membre équipe Solsoc 2022	Membre équipe Solsoc prévisions 2023
ABP		Mélanie Hostaux / Aurore Schreiber / Audrey Grelombe	Harika Ronse / Aurore Schreiber
ACH'ACT (organisation)		Audrey Grelombe/Simon Rix	Simon Rix
ACODEV	AG/ CA/BE	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
	MEAL		Victor Romero Amigo
Alliance AGRICONGO		Sylvie Demeester	Sylvie Demeester
CETRI	AG / CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
CNAPD	AG	Dominic Brumagne	Dominic Brumagne
CNCD	AG / CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
	Com Pol	Stéphanie Lecharlier	Stéphanie Lecharlier
	Com Progr & Projets	Stephan Regnard	Stephan Regnard
	Led	Aurore Schreiber	Aurore Schreiber
	Plateforme Amérique Latine - Caraïbes	Maïté Verheylewegen / Victor Romero Amigo	Maïté Verheylewegen / Victor Romero Amigo
	Plateforme Afrique Centrale	Sylvie Demeester/ Amadou Kane	Sylvie Demeester/ Amadou Kane
	PF Moyen Orient	Mélanie Hostaux/ Aurore Schreiber /	Harika Ronse / Aurore Schreiber
	PF Commerce/ le GT « accountability »	Audrey Grelombe/ Simon Rix	Simon Rix
CWBCI	AG mandat Acodev	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
Coordination belge pour la Colombie		Maïté Verheylewegen	Maïté Verheylewegen
EURAC	AG	Stephanie Lecharlier : Simon Rix	Simon Rix
FEONG	AG / CA	Alexandra Noël	Alexandra Noël
FOS	AG	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
ITECO	AG /CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
Le Monde Selon les Femmes	AG / CA	Aurore Schreiber/ Mélanie Hostaux	
Le réseau international socialiste		Stéphanie Lecharlier / Veronique Wemaere /Simon Rix	Stéphanie Lecharlier / Veronique Wemaere /

Organisation / plateforme	Instances/ espace de travail	Membre équipe Solsoc 2022	Membre équipe Solsoc prévisions 2023
			Simon Rix / Aurore Schreiber
OIDHACO	CA/AG	Maïté Verheylewegen	Maïté Verheylewegen
Parti	Bureau exécutif		Veronique Wemaere
	Commissions IEV	Stephanie Lecharlier / Veronique Wemaere / Simon Rix	Stéphanie Lecharlier / Veronique Wemaere / Simon Rix / Aurore Schreiber
PF ACNG Travail décent / CSC Travail décent	Comité Pilotage	Veronique Wemaere / Stéphanie Lecharlier	Veronique Wemaere / Stéphanie Lecharlier
	Groupe de travail continental Afrique	Sylvie Demeester	Sylvie Demeester
	Groupe de travail continental Amérique Latine (LATAM)	Maïté Verheylewegen	Maïté Verheylewegen : Victor Romero Amigo
	GT Protection sociale	Stéphanie Lecharlier/ Aurore Schreiber	Aurore Schreiber
	GT cellule MASMUT	Stephan Regnard	Stephan Regnard
	Cellules pays et GT PGM MASMUT	Stephan Regnard/ Sylvie Demeester / Amadou Kane	Stephan Regnard/ Sylvie Demeester / Amadou Kane
	GT Transition juste		Amadou Kane
	GT environnement	Maïté Verheylewegen	Maïté Verheylewegen
	Suivi des portefeuilles Enabel	Sylvie Demeester	Sylvie Demeester/Amadou Kane /Federico Didone
PGM commun	GPC	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
	Cellule « Belgique »	Stéphanie Lecharlier/Aurore Schreiber	Stéphanie Lecharlier/Aurore Schreiber
	Monitoring & évaluation	Chantal Jadot / Victor Romero Amigo / Aurore Schreiber	Victor Romero Amigo/ Aurore Schreiber
	GTR Andes	Maïté Verheylewegen	Maïté Verheylewegen/ Victor Romero Amigo
	GTR Afrique de l'Ouest et Nord	Stephan Regnard/Mélanie Hostaux	Stephan Regnard/ Harika Ronse
	GTR Afrique Centrale et Est	Sylvie Demeester/Amadou Kane	Sylvie Demeester/Amadou Kane
SAW-B	AG	Sylvie Demeester	Sylvie Demeester
SESO/SETM	AG	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere

Organisation / plateforme	Instances/ espace de travail	Membre équipe Solsoc 2022	Membre équipe Solsoc prévisions 2023
SOLIDAR	Working group Palestine	Audrey Grelombe/ Maïté Verheylewegen /	À clarifier ??
SOLIDARCO/Action Progressite Laïque		Sylvie Demeester, Stéphanie Lecharlier, Veronique Wemaere	Sylvie Demeester, Stéphanie Lecharlier, Veronique Wemaere

## Annexe 2 : PGM 2022-2026 : Dépenses 2022

Dépenses 2022	Montants à Justifier	Dépenses totales	Subside DGD	Apport propre	Taux d'exécution
<b>Coûts opérationnels</b>	<b>4.424.160,84</b>	<b>3.146.655,90</b>	<b>2.359.991,93</b>	<b>786.663,98</b>	<b>71%</b>
<b>Volet Belgique</b>	<b>380.024,07</b>	<b>371.093,60</b>	<b>278.320,20</b>	<b>92.773,40</b>	<b>98%</b>
OS9 - Belgique	380.024,07	371.093,60	278.320,20	92.773,40	98%
<b>Volet International</b>	<b>4.044.136,77</b>	<b>2.775.562,30</b>	<b>2.081.671,73</b>	<b>693.890,58</b>	<b>69%</b>
OS1 - Burundi	721.950,26	438.825,87	329.119,40	109.706,47	61%
OS1 - RD Congo	740.405,96	556.332,46	417.249,35	139.083,12	75%
OS2 - Burkina Faso	683.264,20	391.712,34	293.784,25	97.928,08	57%
OS2 - Maroc	290.094,04	110.763,71	83.072,78	27.690,93	38%
OS2 - Sénégal	371.268,47	250.133,90	187.600,43	62.533,48	67%
OS6 - Bolivie	403.687,72	384.687,15	288.515,37	96.171,79	95%
OS6 - Colombie	495.215,26	414.652,08	310.989,06	103.663,02	84%
OS8 - Palestine	338.250,87	228.454,77	171.341,08	57.113,69	68%
<b>Coûts de gestion</b>	<b>567.423,57</b>	<b>556.638,90</b>	<b>417.479,18</b>	<b>139.159,73</b>	<b>98%</b>
Investissements	11.735,35	0,00	0,00	0,00	0%
Fonctionnement	112.069,69	68.837,71	51.628,28	17.209,43	61%
Personnel	435.794,96	487.801,19	365.850,89	121.950,30	112%
Frais d'évaluation et audit	7.823,57	0,00	0,00	0,00	0%
<b>Coûts directs totaux</b>	<b>4.991.584,41</b>	<b>3.703.294,80</b>	<b>2.777.471,10</b>	<b>925.823,70</b>	<b>74%</b>

## Annexe 3 : Scores de performance et partenaires limitrophes par OS et pays en 2022

Synthèse partenaires associés et limitrophes, thématiques et scores de performances par OS en 2022

OS	Pays	Thématiques	Partenaires associés	Partenaires limitrophes	Appréciation scores de performance							
					OS	Efficience	Efficacité	Pertinence	Pérennité	Synergies	Genre	Environnement
				Pilier 1 du Travail décent : ESS Pilier 2 du Travail décent : Droits des <del>travailleur.euse.s</del> Pilier 3 du Travail décent : Protection Sociale Pilier 4 du Travail décent : Démocratie participative – dialogue social								
OS1	Burundi	ESS Droits des <del>travailleur.euse.s</del> Protection Sociale	ADISCO CNAC-B FEBUTRA PAMUSAB	Pilier 1 : UHACOM (1 réseau de 34 coopératives), 8 Coopératives, la CNAC et ses 7 Fédérations provinciales, 16 coopératives de la FEBUTRA, l'Université Populaire <del>Aguruka</del> Pilier 2 : 16 syndicats de la FEBUTRA Pilier 3 : FEMUSCABU, 4 Unions et 33 Mutuelles de santé, la CONAMUS (fédération nationale)		+	+	+	+	+	+	+
OS1	RD Congo	ESS Protection Sociale Démocratie participative – dialogue social	CENAEP DIOBASS CONAPAC CRAFOP PASCO PRODES	Pilier 1 : 14 IESS (coopératives/ GIE) et 6 pharmacies Pilier 3 : 2 Mutuelles => LONALO (Equateur) et MUSQUAP (Kin) et 2 Centres de santé=> <del>Byanja</del> 1 et 2 Pilier 4 : 5 Fédérations (FOP, FCMU, COPADE, ATRAM, ROPAFKI) et 3 Dynamiques d'Actions Citoyennes (POFO, CERDYSOC et MLK)		+	-	+	+	+	+	+
OS2	Burkina Faso	ESS Droits des <del>travailleur.euse.s</del> Protection Sociale	ASMADE POSAA UCRB	Pilier 1 : CARTPL et 81 IESS (pas encore d'enfants exfiltrés de la traite chez ATY) Pilier 2 : 2 syndicats au sein de la POSAA Pilier 3 : 62/125 MUT, 3 Unions, 1 plateforme CAMUS et la FEMUSCO (fédération nationale)		+	+	+	+	+	+	+
OS2	Maroc	ESS Démocratie participative – dialogue social	AFAQ AJR IFAAP	Pilier 1 : 4 Initiatives économiques locales et 8 Jeunes auto entrepreneurs (AJR), 1 réseau d'IESS et 5 IESS (IFAAP), 11 IESS et 2 réseaux d'IESS (AFAQ) Pilier 4 : 4 associations relais (AJR), 2 réseaux d'associations (IFAAP), 9 associations (AFAQ)		+	+	+	+	+	+	+
OS2	Sénégal	ESS Protection Sociale	Green Sénégal <del>Qyofa Pai</del>	Pilier 1 : 38 associations, 4 réseaux et 1 réseau global (RESS) Pilier 3 : 10/43 Mutuelles, 2 Unions Départementales AM + 4 Unions Régionales de Mutuelles		+	+	+	+	+	+	+

OS	Pays	Thématiques	Partenaires associés	Partenaires limitrophes	Appréciation scores de performance							
					OS	Efficience	Efficacité	Pertinence	Pérennité	Synergies	Genre	Environnement
OS6	Bolivie	ESS Droits des <del>travailleur.euse.s</del>	AYNI FUNDAA SUR REMTE CIPCA PASOS	Pilier 1 : 20 organisations communautaires et 2 réseaux Pilier 2 : La Confédération des <del>Familles</del> (CGTFB) et la Fédération Syndicale des Gastronomes (Horeca).		+	+	+	+	+	+	+
OS6	Colombie	ESS Droits des <del>travailleur.euse.s</del>	IPC ATI	Pilier 1 : 4 IESS <del>Antioquia</del> et 3 réseaux Antioquia (RP, RSP et RECAB = 56 + 3 + 15) et 3 réseaux ATI (RENAF, Salsa et FENSUAGRO = 142 + 18 + 67) Pilier 2 : 2 syndicats : SINALTRAINAL & SINTRACATORCE		+	+	+	+	+	+	+
OS8	Palestine	ESS Démocratie participative – dialogue social	MA'AN PAC PGFTU	Pilier 1 : 19 IESS et 2 réseaux d'ESS Pilier 4 : 18 initiatives sociétales, 4 initiatives "genre" et 1 réseau d'initiatives démocratiques		+	+	+	+	+	+	+
OS9	Belgique <i>Mobilisation &amp; plaidoyer</i>	Travail décent Protection sociale Devoir de vigilance Colombie Palestine <del>RD Congo</del>	FOS-IFSI-Solsoc	PL1 : Les mandataires socialistes au niveau européen, fédéral, régional et communautaire et les responsables politiques socialistes PL2 : Les acteurs francophones de la FGTB et l'associatif de la mouvance socialiste et Solidaris		+	+	+	+	+	+	+

## Annexe 4 : Pays et partenaires de Solsoc



### PALESTINE

**MA'AN Development Center** est une institution de développement et de formation palestinienne indépendante. Il s'agit d'une ONG pionnière en matière de développement communautaire et de renforcement des capacités en Palestine. Elle agit dans les régions les plus pauvres et marginalisées afin d'améliorer la qualité de vie des populations et de renforcer leurs capacités à maîtriser le développement de leur communauté. À ce titre, MA'AN met en œuvre de nombreux projets en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, de renforcement des femmes et des jeunes, de développement communautaire et d'environnement.

**Le Popular Art Center (PAC)** est une ONG qui a été fondée en 1987 pour favoriser le dynamisme artistique et culturel en Palestine. L'ONG cherche à établir un lien étroit entre l'art, la culture, d'une part, et la population palestinienne, d'autre part. À travers ses différentes actions, il contribue à consolider la citoyenneté des Palestiniens en renforçant le caractère national et artistique de la danse et des groupes musicaux. Ainsi, face aux tentatives israéliennes de nier l'existence du peuple palestinien, le centre œuvre pacifiquement à la réaffirmation de son identité, de sa culture et de son histoire.

**La PGFTU (la fédération des syndicats de Palestine)** est le principal syndicat de Palestine. Elle a une expérience de plus de 50 ans dans la défense et la représentation des travailleur·euse·s. Son objectif est de sensibiliser et former les travailleur·euse·s de ce secteur. La PGFTU organise notamment des ateliers de sensibilisation et de formation sur le Code du travail et les mesures de santé et sécurité au travail au sein de la fédération et dans les entreprises. Le syndicat mène également des actions à portée politique pour améliorer le respect des droits des travailleur·euse·s, notamment l'application, voire l'extension du Code du travail.

## MAROC

**L'AFAQ (Action femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca)** appuie et accompagne des structures locales et des dynamiques au sein des quartiers populaires de Casablanca. Elle organise et porte au niveau régional, national et international, avec d'autres acteurs (associations, plateformes...), le processus de plaidoyer autour des questions de « genre » et de l'économie sociale et solidaire. Elle se fixe pour mission de renforcer les capacités des cadres, de favoriser l'émergence de leaders féminines au niveau des quartiers et de sensibiliser le public notamment à la question de l'égalité des genres.

**L'AJR (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers)** soutient et accompagne des organisations locales et des dynamiques de jeunes au niveau des quartiers populaires de Casablanca. Sa mission consiste à mobiliser les jeunes appartenant à des sensibilités politiques progressistes diverses et renforcer leurs associations. Elle s'investit avec ces dernières dans des forums sociaux, participe aux espaces de débat de la société civile et aux instances de dialogue avec les pouvoirs publics autour des thématiques liées à la jeunesse, au mouvement associatif et l'économie sociale et solidaire.

**L'IFAAP (Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité)** était la structure à l'origine de coordination du programme de Solsoc au Maroc. Cette structure s'est progressivement transformée en une organisation de référence dans l'accompagnement des cadres associatifs du travail de proximité à Casablanca et au Maroc. L'IFAAP fonctionne comme un outil mis à la disposition des associations de quartiers dont elle est issue. À ce titre, elle entend mettre en place des formations auprès des cadres associatifs et des animateur·rice·s de quartier en vue de susciter le changement social au niveau local et produire des documents de réflexion émanant des besoins des quartiers qui alimenteront des tables rondes annuelles.

## BURKINA FASO

**L'Association Songui Manégré / Aide au Développement (ASMADE)** est une organisation de développement de droit burkinabé. Créée le 22 mai 1994, elle obtient le statut d'ONG en avril 2006. Elle se mobilise pour la promotion des droits sociaux (santé, éducation, sécurité alimentaire...). Elle accompagne et aide les organisations de base à traduire leurs initiatives en projets concrets. Elle intervient surtout dans la promotion de la santé, via la mise en place de mutuelles de santé. Elle mène aussi des actions en matière de santé reproductive et de lutte contre la pauvreté des femmes en appuyant les restauratrices de rues et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

**L'Union des Chauffeurs Routiers du Burkina Faso (UCRB)** est le syndicat des chauffeurs routiers du Burkina. C'est un syndicat fort qui, vu la position stratégique de ses membres sur les routes et aux postes frontières, lutte également contre la traite des enfants vers la Côte d'Ivoire et leur exploitation dans les plantations de cacao.

**L'Association Tind Yalgré (ATY)** est à la base une organisation paysanne, ancien partenaire de Solsoc. Ayant déjà une expérience dans la réinsertion d'enfants exfiltrés de sites aurifères, ATY a été identifié comme partenaire pour s'occuper de l'accueil, la formation professionnelle et la réinsertion des enfants interceptés par l'UCRB et qui ne sont ni retournés dans leur famille, ni pris en charge par l'Action Sociale.

**La Plateforme des Organisation Syndicale de l'Agroalimentaire (POSAA)** rassemble les syndicats des boulangers (SNBP) et de l'hôtellerie (SYNTHA) et est appelée à accueillir d'autres syndicats de

l'agroalimentaire. La POSAA a été créée en 2019 et reconnue officiellement en 2023. Elle se donne pour mission de défendre activement les droits des travailleur·euse·s.

## SÉNÉGAL

**L'ONG GREEN Sénégal (Groupe de Recherche et d'Études Environnementales)** est une organisation de recherche et de développement créée en 1999 et active dans l'appui aux organisations paysannes communautaires de base dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement. Son objectif est de contribuer à la sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté à travers le renforcement d'initiatives d'économie sociale et solidaire, et de mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes citoyens du Sénégal.

**Le réseau des mutuelles Oyofal Paj** est un réseau de mutuelles situé à Kaolack regroupant plus d'une vingtaine de mutuelles communautaires, 3 unions départementales et l'Union régionale de Kaolack. Ce réseau appuie le développement organisationnel, matériel et technique de ces structures et de leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer politique en faveur de l'étendue de la protection sociale pour toutes et tous.

## BURUNDI

**ADISCO** : L'association "Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines", est une ONG burundaise dont la mission est d'accompagner l'émergence et le développement d'un mouvement social national capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques au profit des couches modestes de la population. ADISCO mène de front différents programmes : accompagnement des coopératives et dynamiques économiques, des mutuelles de santé, renforcement de la société civile.

**PAMUSAB** : La Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi est composée des différents acteurs locaux et des ONG promotrices des mutuelles de santé au Burundi. L'objectif de la PAMUSAB est la promotion, la professionnalisation et la défense des mutuelles de santé au Burundi afin que toutes les couches de la population aient accès à des soins de santé de qualité.

**CNAC-MURIMA W'ISANGI** : La Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi est une asbl burundaise créée en 2004, dont les membres sont des petit·e·s producteur·rice·s exploitant des plantations allant de 100 à 5000 caféiers chacun·e. La CNAC représente, plaide et défend les intérêts des caféiculteur·rice·s.

**FEBUTRA** : La Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation est une fédération de syndicats du secteur agroalimentaire formel et informel qui se donne pour mission de défendre les intérêts des travailleur·euse·s du Burundi dans le secteur de l'agroalimentaire et des branches connexes, influencer les politiques qui les concernent et contribuer à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

## RD CONGO

**Le CENADEP** : À Kinshasa, Bukavu et Lubumbashi, le Centre national d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP) œuvre pour le bien-être intégral des couches les plus défavorisées, dans les milieux populaires urbains et ruraux. Son équipe (une trentaine d'agents) accompagne l'organisation des populations à la base pour qu'ensemble elles renforcent leurs luttes et appuient des projets communautaires en faveur du changement social, de l'auto promotion durable et de la réduction des dépendances.

**La CONAPAC** : Mouvement au niveau national, la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo compte en 2022 16 fédérations provinciales soit environ 520.000 membres dont 40 % sont des femmes. Elle a pour mission de représenter et défendre aux niveaux national et international les intérêts des producteurs agricoles congolais. Elle accompagne la structuration du monde paysan en coopérative, fédérations, unions et les informe pour leur permettre de mieux valoriser leur métier.

**Le CRAFOP** : À l'Équateur, Mbandaka, le Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes accompagne les communautés de base vers l'autopromotion en tant que sujet et objet des

transformations sociales, politiques, économiques et culturelles dans leur milieu en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs membres.

**PASCO** : Dans 11 des 23 provinces de la RDC, PASCO insufflé un nouveau mode de comportement en santé affective, sexuelle et reproductive, au-delà des tabous et des langues de bois que connaît la société congolaise. Elle améliore l'accès aux services de planning familial, santé sexuelle et reproductive et sensibilise les populations à haut risque de transmission du VIH (homosexuel-le-s, prostitué-e-s, militaires, public scolaire, etc). Elle offre des services de dépistage, de soins et de traitement.

**La Plate-forme Diobass** : Basée dans le Sud Kivu, elle est un espace pour la recherche-action et le renforcement des dynamiques locales. La Plate-forme Diobass est constituée d'un réseau d'organisations paysannes, de groupes de recherche paysanne, d'organisations non gouvernementales, d'institutions d'enseignement, de centres de recherche et de personnes-ressources qui échangent et réalisent ensemble des actions concrètes pour faire face aux multiples problèmes de la société congolaise.

**Le PRODDDES** : le Réseau pour la Promotion de la Démocratie et des Droits Économiques et Sociaux est une plate-forme regroupant 10 OSC, à Kinshasa, à l'Équateur, au Sud-Kivu ainsi qu'une centaine d'organisations de base qu'elles accompagnent. Son objectif global est de renforcer les capacités des organisations de la société civile, de façon à ce qu'elles pèsent davantage sur les rapports de force en faveur de rapports Nord-Sud équitables et d'un développement basé sur une gestion démocratique et participative du pouvoir, qui garantit à tous, l'accès aux droits économiques et sociaux.

## BOLIVIE

**AYNI** est une ONG fondée en 1998 par un groupe de jeunes professionnel-le-s engagé-e-s pour améliorer la situation des producteur-riche-s ruraux-ales en Bolivie. Sa mission est de générer des opportunités, faciliter l'accès à la technologie et renforcer les compétences des communautés afin que les familles des régions rurales et périurbaines améliorent leur qualité de vie.

**PASOS (Fondation Participation et Durabilité)** est une Institution de Développement Social (IPDS) créée en 2000 à Sucre, capitale de la Bolivie. À la base, PASOS répond à la volonté d'un ensemble de personnes travaillant au sein d'institutions dédiées au développement rural d'apporter leur propre vision aux interventions de développement et aux pratiques de gestion institutionnelle. PASOS élabore des propositions de développement durable et inclusif au niveau local et régional, pour faire face aux problèmes de pauvreté, d'inégalité, de changements climatiques et d'exercice des droits des populations les plus vulnérables.

**FUNDASUR (Fondation Développement pour le Sud)** est une organisation qui a comme objectif de renforcer de manière individuelle et collective les syndicats du secteur de l'alimentation et de l'hôtellerie et des organisations de producteurs ruraux (légumes, lait, pain et fleurs) afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs droits sociaux et économiques. Les organisations appuyées luttent pour obtenir de meilleures conditions de travail et de vie ainsi que l'accès à la protection sociale.

**REMTE (Réseau bolivien de femmes « transformatrices » de l'économie)** est un réseau constitué d'organisations sociales, qui luttent pour l'émancipation économique des femmes. Il entend contribuer à l'appropriation de certains secteurs de l'économie par des femmes et à la construction d'alternatives économiques plus humaines, équitables et durables qui améliorent leur qualité de vie, particulièrement pour les plus exclues et les plus défavorisées. Son objectif est de se transformer en un réseau plus formalisé, techniquement et politiquement mieux outillé qui puisse s'insérer dans d'autres dynamiques sociales nationales et internationales.

## COLOMBIE

**L'IPC (Institut Populaire de Formation)** est une organisation de promotion populaire, fondée en 1982 à Medellín. Il s'agit d'une institution de recherche, de formation, d'opinion publique, de conseil, d'expertise, d'accompagnement et de promotion avec des communautés (académiques, rurales, urbaines, solidaires et connexes). L'organisation joue également un rôle important dans

l'accompagnement des victimes du conflit : elle offre des formations et une assistance juridique afin de permettre aux personnes victimes de violations de faire valoir leurs droits. Enfin, elle assure un rôle de plaidoyer politique important. Au cours des 10 prochaines années, l'IPC centrera son activité autour du contexte de post-conflit, de la paix et de la démocratie dans les différents territoires en mettant en avant la garantie du respect des droits humains.

**ATI (Association de Travail Interdisciplinaire)** est une ONG qui a été fondée en 1985 sur les principes de respect des droits humains, de l'équité sociale et de genre, du renforcement de la démocratie et de la cohabitation. Elle mène ses activités en zone rurale et urbaine à Bogota et dans la région de Cundimarca, en intégrant la sphère économique dans l'action politique institutionnelle et en travaillant notamment sur les thématiques de souveraineté et d'autonomie alimentaires, le droit à l'alimentation, les droits des travailleur·euse·s du secteur agroalimentaire syndicalisé·e·s, dans une approche d'économie sociale et solidaire respectueuse de l'environnement, des territoires et des droits humains.

## Annexe 5 : Relevé du personnel au 31/12/2022

	Nom	Prénom	Poste (principalement devant ordinateur)	Niveau étude	Date de naissance	Entrée en service	Statut	temps de travail au 31/12/22
1	Bercaru	Liviu	Chargé de la communication et de la récolte de fonds	Univ.	25-07-90	04-01-21	ACS (A101)	1,00
2	Palazzotto	Francesca	Chargée du secrétariat	Bachelier	02-04-84	06-04-21	ACS (D101*)	0,50
			Chargée du secrétariat - appui financier				FP	0,30
3	Rix	Simon	Chargé de recherche et de plaidoyer depuis le 19/04/2022	Univ.	17-02-94	19-04-22	FP	0,80
4	Demeester	Sylvie	Chargée du suivi partenaires RDC	Univ.	14-03-62	16-10-93	ACS (A101)	1,00
5	Regnard	Stephan	Remplacement GF - chargé du suivi partenaires Burkina / Sénégal	Univ.	04-09-63	17-11-18	ACS (A101)	1,00
6	Ronse	Harika	Chargée du suivi partenaires sud Palestine / Maroc depuis le 12/12/22	Univ.	03-03-85	12-12-22	FP	1,00
7	Romero Amigo	Victor	Chargé appui partenariat international (MEAL et AL) depuis le 14/03/22	Univ.	03-09-93	14-03-22	ACS (D101*)	1,00
8	Kane	Amadou	Chargé suivi partenaires Burundi	Univ.	14-11-86	01-02-21	FP/Maribel	1,00
9	Carovis	Michel	Chargé de l'appui administratif & technique	CESI	10-06-74	06-06-17	ACS (C101)	1,00
10	Noel	Alexandra	Chargée des ressources humaines	Univ.	14-03-78	10-01-05	ACS (D101*)	0,75
11	Nsabimana	Casimir	Chargé de la comptabilité et de la gestion financière	Univ.	25-01-71	14-11-05	ACS (A101)	1,00
12	Sebbah	Karima	Chargée du suivi budgétaire des programmes	CESS	10-06-73	01-03-01	FP	0,75
13	Schreiber	Aurore	Chargée de recherche et plaidoyer	Univ.	01-12-86	15-02-12	ACS (A101)	0,80
			Chargée de recherche et plaidoyer jusqu'au 5/08/23 en CT pour un 0,2				FP	-
14	Lecharlier	Stephanie	Responsable Mobilisation citoyenne et politique	Univ.	24-12-82	10-11-16	FP	0,70
			remplacement AS (jusqu'au 05/08/2023)				FP	0,20
15	Bassetto	Ilaria	Chargée de mobilisation depuis le 27/06/2022	Univ.	05-07-89	27-06-22	ACS (B101)	0,75
16	Verheylewegen	Marie-Thérèse	Chargée du suivi partenaires Bolivie / Colombie	Univ.	20-09-66	02-11-18	ACS (A101)	1,00
17	Didone	Federico	Chargée du financement institutionnel depuis le 5/12/2022	Univ.	27-02-92	05-12-22	FP	0,80
18	Wemaere	Véronique	Directrice générale	Univ.	10-06-60	02-07-90	ACS (A101)	1,00
	<i>Bodinaux</i>	<i>Pascale</i>	<i>Directrice adjointe en maladie depuis le 18/11/2018</i>	<i>Univ.</i>	<i>18-06-62</i>	<i>01-01-93</i>	<i>FP</i>	
	<i>Ferreira</i>	<i>Gilberto</i>	<i>Chargé du partenariat sud en maladie depuis le 5/2/16</i>	<i>Univ.</i>	<i>03-05-60</i>	<i>02-01-06</i>	<i>ACS (A101)</i>	
	<i>Georges</i>	<i>Géraldine</i>	<i>Chargée de l'Action politique depuis le 1er octobre 2019 suite à un CSS jusqu'au 15/10/2020 (départ en CSS)</i>	<i>Univ.</i>	<i>12-04-77</i>	<i>01-10-03</i>	<i>ACS (A101)</i>	
<b>Total ETP :</b>								<b>16,35</b>

Niveau A : universitaire ou enseignement supérieur de type long

Niveau B : enseignement supérieur de type court

Niveau C : enseignement secondaire supérieur

Niveau D : enseignement secondaire inférieur

\* = différentiel salarial pris en charge par solsoc

## Annexe 6 : Rapport financier

Présenté au conseil d'administration du 2 Juin 2023  
et à l'assemblée générale du 23 juin 2023



### TABLE DES MATIÈRES

- 1 STRUCTURE : BUDGET RÉALISÉ 2022 ET PRÉVISIONNEL 2023
- 2 BALANCE FONDS PROPRES POUR PROGRAMME & PROJETS
- 3 RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR
- 4 COMPTES INTERNES COMPLETS
- 5 RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION

# 1. STRUCTURE : BUDGET RÉALISÉ 2022 ET PRÉVISIONNEL 2023

CHARGES

Exercice : 2022

Date : 28-04-23

1,04

Cost Centers	Compte	Libellé	Budget 2022 au 04/10/2022	Réalisé au 31/12/2022	% Réalisé	Solde	Budget 2023 au 28/04/2023
Frais Divers	604000	Achats pour compte de tiers	1.000,00	14.882,83	1488%	-13.882,83	1.000,00
		<b>Sous total</b>	<b>1.000,00</b>	<b>14.882,83</b>	<b>1488%</b>	<b>-13.882,83</b>	<b>1.000,00</b>
Frais d'immeuble	610111	Electricité	3.283,88	3.573,19	109%	-289,31	3.600,00
	610112	Mazout	1.500,00	4.518,41	301%	-3.018,41	4.000,00
	610113	Eau	364,18	87,71	24%	276,47	378,74
	610114	Entretien bureau et produits d'entretien	9.000,00	11.071,86	123%	-2.071,86	9.360,00
	610115	Précompte immobilier	3.502,33	3.644,39	104%	-142,06	3.642,42
	610116	Alarme	500,00	7,68	2%	492,32	1.000,00
	611150	Réparation et achat petit mat de bureau	520,25	1.665,15	320%	-1.144,90	541,06
		<b>Sous total</b>	<b>18.670,64</b>	<b>24.568,39</b>	<b>132%</b>	<b>-5.897,75</b>	<b>22.522,23</b>
Frais de bureau	611000	Fournitures de bureau	3.000,00	261,30	9%	2.738,70	1.000,00
	611100	Achat de divers matériels	3.000,00	317,21	11%	2.682,79	1.000,00
	611400	Poste	728,35	606,72	83%	121,63	757,49
	611300	Photocopies	7.000,00	5.819,34	83%	1.180,66	5.000,00
	611600	Fournitures informatiques	4.000,00	929,85	23%	3.070,15	2.000,00
	611500	Télécommunications	8.324,02	7.984,67	96%	339,35	5.000,00
		<b>Sous total</b>	<b>26.052,37</b>	<b>15.919,09</b>	<b>61%</b>	<b>10.133,28</b>	<b>14.757,49</b>
Assurances	612000	Assurance RC exploitation	260,13	257,97	99%	2,16	270,53
	612100	Assurance locaux-incendie	416,20	0,00	0%	416,20	432,85
	612500	Assurance accidents de travail employés	4.000,00	4.322,33	108%	-322,33	4.160,00
	612510	Assurance div employés	714,00	401,34	56%	312,66	742,56
	612511	Service Médical	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
	612300	Assurance auto	1.456,70	1.686,86	116%	-230,16	1.514,97
		<b>Sous total</b>	<b>6.847,03</b>	<b>6.668,50</b>	<b>97%</b>	<b>178,53</b>	<b>7.120,91</b>
Collaborateurs Externes	613000	Maintenance informatique	8.000,00	6.900,72	86%	1.099,28	8.320,00
	613200	Révisorat-Audits	11.653,62	11.555,50	99%	98,12	12.119,77
	613300	Honoraires-Autres	0,00	540,57	0%	-540,57	0,00
	613420	Gestion Secrétariat soc- Partena	6.347,06	9.448,41	149%	-3.101,35	9.000,00
	613110	Maintenance winbooks	3.281,00	3.066,72	93%	214,28	3.412,24
	613100	Abonnement Isabel	2.913,41	1.740,50	60%	1.172,91	2.000,00
	613500	Collaborateurs extérieurs	4.000,00	140,28	4%	3.859,72	2.000,00
	<b>Sous total</b>	<b>36.195,09</b>	<b>33.392,70</b>	<b>92%</b>	<b>2.802,39</b>	<b>36.852,01</b>	
Cotisations	614000	Cotisations	7.000,00	6.348,37	91%	651,63	8.000,00
	616001	Abonnements divers	520,251	1.021,98	196%	-501,73	541,06
		<b>Sous total</b>	<b>7.520,25</b>	<b>7.370,35</b>	<b>98%</b>	<b>149,90</b>	<b>8.541,06</b>
Frais des missions	615000	Frais de mission /Avions	23.055,17	12.648,16	55%	10.407,01	23.055,10
	615010	Frais de mission /Hôtels & repas		4.765,28	0%	-4.765,28	
	615020	Frais de mission /Per Diem		850,00	0%	-850,00	
	615030	Frais de mission /Divers		10.188,17	0%	-10.188,17	
	615040	Frais de mission /Déplacement		3.347,13	0%	-3.347,13	
		<b>Sous total</b>	<b>23.055,17</b>	<b>31.798,74</b>	<b>138%</b>	<b>-8.743,57</b>	<b>23.055,10</b>
Frais de représentation	615100	Représentations	412,08	518,34	126%	-106,26	428,56
	<b>Sous total</b>	<b>412,08</b>	<b>518,34</b>	<b>126%</b>	<b>-106,26</b>	<b>428,56</b>	
Frais de Réunions	616810	Frais de réunions	8.000,00	1.615,52	20%	6.384,48	2.000,00
	<b>Sous total</b>	<b>8.000,00</b>	<b>1.615,52</b>	<b>20%</b>	<b>6.384,48</b>	<b>2.000,00</b>	
Communication	616000	Documentation	1.040,50	0,00	0%	1.040,50	1.082,12
	614010	Publications/ envois postaux/mailing	9.000,00	9.343,79	104%	-343,79	9.360,00
	616100	Impressions	6.000,00	3.146,76	52%	2.853,24	6.240,00
	616002	Droits d'auteur	312,15	9,54	3%	302,61	324,64
	616003	Traductions et interprétations	3.000,00	106,91	4%	2.893,09	3.120,00
	616900	Manifestation & organisation événements	4.000,00	6.097,88	152%	-2.097,88	10.000,00
	611510	Internet et maintenance site web	3.000,00	2.226,19	74%	773,81	3.120,00
	616400	Communication et Visibilité	4.318,08	1.146,06	27%	3.172,02	3.000,00
		<b>Sous total</b>	<b>30.670,74</b>	<b>22.077,13</b>	<b>72%</b>	<b>8.593,61</b>	<b>36.246,76</b>
Coût du personnel-Travailleurs	620200	Rémunérations Brutes employés	877.643,75	895.593,39	102%	-17.949,64	984.261,41
	620210	Frais déplacements/HDP et Intervention confinement	3.804,24	4.773,33	125%	-969,09	3.956,41
	620211	Frais de déplacements /SNCB	3.804,24	5.713,16	150%	-1.908,92	3.956,41
	621200	Charges patronales	71.266,37	79.842,29	112%	-8.575,92	76.000,00
	623000	Chèques repas	19.727,72	18.804,07	95%	923,65	20.516,83
	623010	Dotations prov pécule de vacances	61.315,78	68.728,30	112%	-7.412,52	68.728,30
	623011	Reprise prov pécule de vacances	-49.648,96	-61.315,78	123%	11.666,82	-61.315,78
		<b>Sous total</b>	<b>987.913,14</b>	<b>1.012.138,76</b>	<b>102%</b>	<b>-24.225,62</b>	<b>1.096.103,58</b>
Coût du personnel-Autres	616600	Indemnité forfaires (bénévoles, stag)	312,15	0,00	0%	312,15	324,64
	616700	Formation	4.000,00	1.469,45	37%	2.530,55	3.000,00
	613410	Gestion Chèque Repas	2.289,10	1.797,68	79%	491,42	2.380,67
	615110	Cadeaux et autres festivités	1.040,50	237,90	23%	802,60	1.000,00
	615120	Cantine	2.289,10	1.370,99	60%	918,11	1.000,00
	615200	Frais de déplacement	2.601,26	3.361,87	129%	-760,62	3.200,00
		<b>Sous total</b>	<b>12.532,12</b>	<b>8.237,89</b>	<b>66%</b>	<b>4.294,23</b>	<b>10.905,31</b>
Ammortissements	630200	Amortissement -Crédit Emph	22.500,00	13.347,00	59%	9.153,00	13.347,00
	630200	Amortissement -Installations & rénovation	0,00	3.349,81	0%	-3.349,81	3.349,81
	630200	Amortissement -Mat. Informat & autres	0,00	5.099,89	0%	-5.099,89	4.283,41
	<b>Sous total</b>	<b>22.500,00</b>	<b>21.796,70</b>	<b>97%</b>	<b>703,30</b>	<b>20.980,22</b>	
Frais financiers	650000	Frais bancaires	2.000,00	8.317,24	416%	-6.317,24	1.500,00
	654000	DIFFERENCES DE CHANGE EURO	0,00	4,40	0%	-4,40	0,00
	659000	Différence sur le règlement	0,00	2,25	0%	-2,25	0,00
	<b>Sous total</b>	<b>2.000,00</b>	<b>8.323,89</b>	<b>416%</b>	<b>-6.323,89</b>	<b>1.500,00</b>	
Charges exceptionnelles et diverses	660500	Charges sur exercice antérieur	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
	636100	Utilisation et reprise des provs. Repar et entr	0,00	0,00	0%	0,00	0
	661000	Reduct de valeur expc immo financières	0,00	5.400,00	0%	-5.400,00	0
	662000	Provision pour risques et charges	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
	668000	Charges exceptionnelles diverses	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
		<b>Sous total</b>	<b>0,00</b>	<b>5.400,00</b>	<b>0%</b>	<b>-5.400,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1.183.368,62</b>	<b>1.214.708,83</b>	<b>103%</b>	<b>-31.340,21</b>	<b>1.282.013,21</b>

**PRODUITS**

Exercice : 2022

Date : 28-04-23

1,04

Cost Centers	Compte	Libellé	Budget 2022 au 04/10/2022	Réalisé au 31/12/2022	% Réalisé	Solde	Budget 2023 au 28/04/2023
Récolte de Fonds	704000	Activités diverses récolte de fonds	7.000,00	20.796,06	297%	-13.796,06	10.000,00
	704009	Affectation activités aux projets-cofin	0,00	0,00		0,00	0,00
	704100	Insertion publicitaire	3.125,00	3.125,00	100%	0,00	3.125,00
	704200	Récupération autres frais	0,00	0,00		0,00	0,00
		<b>Sous total</b>	<b>10.125,00</b>	<b>23.921,06</b>	<b>236%</b>	<b>-13.796,06</b>	<b>13.125,00</b>
Divers produits	740100	Récupération autres salaires	0,00	0,00		0,00	0,00
	740200	Récupération autres frais	28.055,17	45.215,38	161%	-17.160,21	28.055,17
	743000	Frais de structure PGM	326.114,27	326.114,28	100%	-0,01	332.508,67
	743009	Frais de Structure non engagés	0,00	0,00		0,00	0,00
	743100	Frais adm. sur Projets HPGM	20.000,00	12.012,95	60%	7.987,05	2.039,00
	744000	Subventions salaires Exécution PGM	250.000,00	304.775,71	122%	-54.775,71	300.000,00
	743300	Précompte Professionnel Non redevable	2.040,00	2.242,54	110%	-202,54	2.000,00
	<b>Sous total</b>	<b>626.209,44</b>	<b>690.360,86</b>	<b>110%</b>	<b>-64.151,42</b>	<b>664.602,84</b>	
Contributions et subsidés Privés	731020	Contribution Multipharma	3.600,00	3.600,00	100%	0,00	3.600,00
	<b>Sous total</b>	<b>3.600,00</b>	<b>3.600,00</b>	<b>100%</b>	<b>0,00</b>	<b>3.600,00</b>	
Contributions et subsidés Mutualités	732100	Contribution UNMS	75.000,00	75.000,00	100%	0,00	75.000,00
	732140	Contribution Solidaris Liège	5.520,00	7.485,45	136%	-1.965,45	5.520,00
	<b>Sous total</b>	<b>80.520,00</b>	<b>82.485,45</b>	<b>102%</b>	<b>-1.965,45</b>	<b>80.520,00</b>	
Contributions et subsidés Institutions	732310	Contribution GS Parl Comm Française	7.500,00	7.500,00	100%	0,00	0,00
	732320	Contribution GS Parl Wallon	10.000,00	7.500,00	75%	2.500,00	10.000,00
	732330	Contribution GS Parl Bruxellois	7.500,00	7.500,00	100%	0,00	7.500,00
	732340	Contribution GS Chambre des Représentants	15.000,00	15.000,00	100%	0,00	15.000,00
	732400	Contribution FONSOC & IEV	18.964,00	20.000,00	105%	-1.036,00	18.964,00
	<b>Sous total</b>	<b>58.964,00</b>	<b>57.500,00</b>	<b>98%</b>	<b>1.464,00</b>	<b>51.464,00</b>	
Subventions à l'emploi	745000	Subsidés ACTIRIS	432.848,83	405.770,23	94%	27.078,60	426.400,00
	745001	Subside Maribel	20.729,28	22.430,78	108%	-1.701,50	21.558,45
	745002	Subvention formation du personnel	0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Sous total</b>	<b>453.578,11</b>	<b>428.201,01</b>	<b>94%</b>	<b>25.377,10</b>	<b>447.958,45</b>	
Produits Financiers	750000	Produits des actifs circulants	200,00	0,00	0%	200,00	200,00
	754000	DIFFERENCES DE CHANGE EURO	0,00	0,02		-0,02	0,00
	759000	Différences sur règlement	0,00	0,00		0,00	0,00
	760100	Reprise ammort & reduction de valeur immo corp	0,00	16.653,00		-16.653,00	0,00
	<b>Sous total</b>	<b>200,00</b>	<b>16.653,02</b>	<b>8327%</b>	<b>-16.453,02</b>	<b>200,00</b>	
Autres Prod. Excp	764000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	96,94		-96,94	0
	<b>Sous total</b>	<b>0,00</b>	<b>96,94</b>		<b>-96,94</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1.233.196,55</b>	<b>1.302.818,34</b>	<b>106%</b>	<b>-69.621,79</b>	<b>1.261.470,29</b>

**RESULTAT**

Libellé	Budget 2022 au 04/10/2022	Réalisé au 31/12/2022	% Réalisé	Solde	Budget 2023
<b>Charges</b>	<b>1.183.368,62</b>	<b>1.214.708,83</b>	<b>103%</b>	<b>-31.340,21</b>	<b>1.282.013,21</b>
<b>Produits</b>	<b>1.233.196,55</b>	<b>1.302.818,34</b>	<b>106%</b>	<b>-69.621,79</b>	<b>1.261.470,29</b>
<b>Résultat</b>	<b>49.827,93</b>	<b>88.109,51</b>			<b>-20.542,92</b>

## 2. BALANCE FONDS PROPRES POUR PROGRAMME & PROJETS

Besoins	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023
<b>DGCD</b>			
PGM ONG (20%)	1.264.564,13	1.264.564,13	1.134.170,93
DGD HPGM			
<b>Total DGCD</b>	<b>1.264.564,13</b>	<b>1.264.564,13</b>	<b>1.134.170,93</b>
<b>Financements hors PGM</b>			
WBI-Volet B // 2022 - 2024 - RDC, DIOBASS	2.226,00		2.226,00
WBI-Volet B // 2021 - 2022 - PAL, PAC		2.000,00	
Fondation Roi Baudoin, Fonds Elisabeth et Amélie // 2021 -22 - RDC, DIOBASS	2.857,14	2.857,14	
Alliance AGRICONGO	?		
Regu Multipharma/autres 2021		1.804,78	
<b>Total financements hors PGM</b>	<b>5.083,14</b>	<b>6.661,92</b>	<b>2.226,00</b>
<b>Total Global</b>	<b>1.269.647,27</b>	<b>1.271.226,05</b>	<b>1.136.396,93</b>
<b>Sources de financement</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Réalisé 2022</b>	<b>Budget 2023</b>
<b>Campagne 11.11.11.</b>			
CEPAG	25.000,00	24.102,45	20.000,00
SolSoc	36.000,00	45.600,00	40.000,00
CNCD autres			
<b>Total campagne</b>	<b>61.000,00</b>	<b>69.702,45</b>	<b>60.000,00</b>
<b>Provinces et communes</b>			
Brabant Wallon	0,00	0,00	3.000,00
<b>Total provinces et communes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.000,00</b>
<b>Autres Bailleurs Publics</b>			
Cofinancement WBI -Volet A	45.000,00	36.785,00	45.000,00
<b>Total Régions</b>	<b>45.000,00</b>	<b>36.785,00</b>	<b>45.000,00</b>
<b>Institutionnel PS</b>			
Fédé WAPI	1.000,00	1.000,00	1.000,00
USC Flémalle	1.000,00	0,00	1.000,00
<b>Total Fédérations</b>	<b>2.000,00</b>	<b>1.000,00</b>	<b>2.000,00</b>
<b>Donateurs SolSoc</b>			
Donateurs SolSoc 54-54	25.000,00	12.616,36	20.000,00
<b>Total donateurs SolSoc</b>	<b>25.000,00</b>	<b>12.616,36</b>	<b>20.000,00</b>
<b>Donateurs institutionnels</b>			
Fonds social alimentation via HORVAL	162.496,51	162.496,51	162.496,51
Fonds Social Chimie (COVALENT) via Centrale Générale	90.000,00	90.000,00	90.000,00
UNMS	25.000,00	25.000,00	25.000,00
P&V	30.000,00	30.000,00	30.000,00
CENTRALE GENERALE NAMUR (PAL)	14.000,00	14.000,00	14.000,00
FED SOLIDARIS (WP-SCC-BW)	36.051,07	43.436,04	36.051,07
CHWAPI	25.000,00	25.000,00	25.000,00
Dons Solidaires Liège	20.240,00	22.982,40	20.240,00
Dons Multipharma	16.000,00	14.400,00	16.000,00
Fonds propres structure	225.358,27	213.163,71	213.163,71
Actiris	265.464,59	277.659,15	277.659,15
<b>Total donateurs institutionnels</b>	<b>909.610,44</b>	<b>918.137,81</b>	<b>909.610,44</b>
<b>Total global</b>	<b>1.042.610,44</b>	<b>1.038.241,62</b>	<b>1.039.610,44</b>
<b>Balance</b>	<b>-227.036,83</b>	<b>-232.984,43</b>	<b>-96.786,49</b>

### 3. RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR

PROJET

**JEAN-MARIE DEREMINCE S.R.L.**

REVISEUR D'ENTREPRISES

Avenue Baron Fallon, 28

5000 NAMUR

TEL. 081/74.46.08

FAX 081/74.03.55

**RAPPORT DU COMMISSAIRE-REVISEUR SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**PRESENTE A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES DE L'ASBL « SOLSOC »**

**SIÈGE SOCIAL : RUE COENRAETS, 68, 1060 BRUXELLES**

**(NE 0432.624.255)**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'asbl « SOLSOC », nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés pour la première en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres pour le contrôle de l'exercice 2002, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire a été à plusieurs reprises et pour la dernière fois lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2021 pour une durée de 3 ans à partir de l'exercice 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'asbl pour le second exercice de ce triennat en cours.

#### **Rapport sur les comptes annuels**

##### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association comprenant le bilan au 31/12/2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 3.665.450 (arrondi) et dont le compte de résultats se solde par un boni de l'exercice de € 88.110 (arrondi).

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31/12/2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique<sup>1</sup>. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'Association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels*

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association/la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'Association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

### ***Responsabilités de l'organe d'administration***

L'organe d'administration est responsable des autres informations contenues dans le rapport annuel d'activités, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du Code des sociétés et des associations, et des statuts de l'Association.

### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs les informations contenues dans le rapport d'activités et respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

L'asbl SOLSOC ne remplit pas les conditions légales pour être soumis à la rédaction du rapport de gestion.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si les rapports d'activité comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### *Mentions relatives à l'indépendance*

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.

### *Autres mentions*

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Namur, le        mai 2022

Srl JM Deremince-reviseur d'entreprises

Représenté par  
Jean-Marie Deremince  
Réviseur d'entreprises

## 4. COMPTES INTERNES COMPLETS

SOLSOC

Rue Coenraets 68  
BE-1060 BRUSSEL 6  
BE

EUR

### Bilan interne ASBL

Page : 1

12/05/2023

Schéma complet

		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022	Ex. 2021 Rep 2021 --> Clô 2021 01/01/2021 - 31/12/2021	
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>20/28</b>	<b>247.810,55</b>	<b>181.613,79</b>
Immobilisations corporelles		22/27	247.085,55	175.488,79
Installations; machines et outillage		23	34.059,26	
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	34.059,26	
231000 Installations			37.409,07	
231009 Amortissements sur installations			(3.349,81)	
Mobilier et matériel roulant		24	6.147,59	6.921,73
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	6.147,59	6.921,73
241000 Mobilier et Matériel Roulant			2.565,20	2.565,20
241009 Amortissement sur Mobilier et Mat Roul			(2.565,20)	(2.565,20)
241100 Matériel Informatique			30.613,00	26.287,25
241109 Amortissement sur materiel informatique			(24.465,41)	(19.365,52)
Location-financement et droits similaires		25	206.878,70	168.567,06
250000 TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			487.876,94	446.198,00
250009 Ammortissement sur Terrain et Constructi			(280.998,24)	(277.630,94)
Immobilisations financières		28	725,00	6.125,00
Entités liées		280/1	725,00	6.125,00
Participations dans des sociétés liées		280	725,00	6.125,00
280000 PART. DS ENTREPRISES LIEES/ VALEUR D'ACQ			6.125,00	6.125,00
280900 REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES			(5.400,00)	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>29/58</b>	<b>3.417.639,15</b>	<b>2.573.479,06</b>
Créances à un an au plus		40/41	603.105,13	496.968,91
Créances commerciales		40	324.203,73	402.306,77
400000 Subsidés à recevoir			324.203,73	402.306,77
Autres créances		41	278.901,40	94.662,14
414900 Co-financement à obtenir			11.978,00	9.535,14
416010 TFT Bolivie			16.160,97	3.899,77
416020 TFT BURkina Faso			36.703,54	(2.030,20)
416030 TFT Burundi			13.102,94	5.589,32
416040 TFT Colombie			38.157,58	(0,59)

		Ex. 2022	Ex. 2021
		Rep 2022 --> Clô 2022	Rep 2021 --> Clô 2021
		01/01/2022 - 31/12/2022	01/01/2021 - 31/12/2021
416050	TFT RDC	82.575,10	2.039,49
416070	TFT Maroc	16.707,38	28.224,64
416080	TFT Palestine	(5.919,21)	(172,96)
416081	TFT Palestine OSS017		868,78
416090	TFT Sénégal	69.435,10	9.319,00
416950	Provision ONSS		37.389,75
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>54/58</b>	<b>2.713.154,56</b>	<b>2.040.298,43</b>
550000	Nagel Général Structure	464.917,91	109.101,91
550100	Nagel Fond de roulement	120.151,55	55.191,37
550200	Nagel Animation	4.587,84	827,80
550300	CCP-Banque de la Poste	1.039.524,61	1.840.867,98
551047	Nagel 879-1507041-20 VN-VS	6.012,15	9.729,83
551072	PGM-Volet Sud	1.073.730,97	22.385,48
570000	Caisse Structure	4.198,51	981,74
570010	Caisse-Projets	31,02	1.212,32
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>490/1</b>	<b>101.379,46</b>	<b>36.211,72</b>
490000	Charges à reporter	27.553,56	2.207,19
491000	Produits acquis	73.825,90	34.004,53
<b>Montant total de l'actif</b>		<b>3.665.449,70</b>	<b>2.755.092,85</b>

		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022	Ex. 2021 Rep 2021 --> Clô 2021 01/01/2021 - 31/12/2021
<b>FONDS SOCIAL</b>			
	10/15	1.372.824,65	1.517.699,57
<b>Fonds associatifs</b>	10	36.125,66	36.125,66
<b>Patrimoine de départ</b>	100	36.125,66	36.125,66
100000 Patrimoine		36.125,66	36.125,66
<b>Fonds affectés</b>	13	1.336.698,99	1.481.573,91
133100 Fonds de préfinancement		643.339,12	608.095,32
133200 Fonds de structure		214.029,18	187.596,33
133300 Fonds affectés aux projets & programme		479.330,69	685.882,26
<b>DETTES</b>			
	17/49	2.292.625,05	1.237.393,28
<b>Dettes à plus d'un an</b>	17	193.531,70	138.565,22
<b>Dettes financières</b>	170/4	193.531,70	138.565,22
<b>Dettes de location-financement et assimilées</b>	172	193.531,70	138.565,22
172000 DETTES DE LOCATION-FINANCEMENT		193.531,70	138.565,22
<b>Dettes à un an au plus</b>	42/48	2.099.093,35	1.090.990,80
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	42	13.347,00	30.000,00
422000 DETTES LOCAT. FINANCEMENT ET ASSIMIL.		13.347,00	30.000,00
<b>Dettes commerciales</b>	44	578.708,63	777.299,57
<b>Fournisseurs</b>	440/4	578.708,63	777.299,57
440000 FOURNISSEURS		37.885,27	230.872,21
444000 Factures à recevoir			104,00
444900 Subsidés à rembourser DGD		540.823,36	540.823,36
444930 Subside à rembourser autres			5.500,00
<b>Acomptes reçus sur commandes</b>	46	1.405.556,27	196.561,43
460000 Partie non engagée subsidés DGD		1.288.289,92	
460300 Partie non eng. subs. Autorités Régional		117.266,35	196.561,43
<b>Dettes fiscales; salariales et sociales</b>	45	68.728,30	61.442,13
Rémunérations et charges sociales	454/9	68.728,30	61.442,13

## Bilan interne ASBL

		Ex. 2022	Ex. 2021
		Rep 2022 --> Clô 2022	Rep 2021 --> Clô 2021
		01/01/2022 - 31/12/2022	01/01/2021 - 31/12/2021
455017	Rem à paye Sebbah K		41,68
455027	Rém à payer Nsabimana C		41,68
455029	Rem à payer Noël A		41,78
455048	Rémunération à payer à CAROVIS Michel		1,09
455055	Rémun à payer à LE BONIEC Marie		0,02
455058	Rem à payer PALLAZOTOFRancesca		0,10
456000	Pécule de vacances	68.728,30	61.315,78
	<b>Dettes diverses</b>	<b>48</b>	<b>32.753,15</b>
	Obligations; coupons échus et cautionnements reçus en...	480/8	6.012,15
	481000 Dons non encore transférés VN VS		6.012,15
	<b>Autres dettes diverses non productives d'intérêts ou asso...</b>	<b>4891</b>	<b>26.741,00</b>
	489100 Cofinancement non encore libéré		11.978,00
	489110 Opération 11.11.11 à reverser CNCD		14.763,00
	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>492/3</b>	<b>7.837,26</b>
	492000 Charges à imputer		7.837,26
<b>Montant total du passif</b>		<b>3.665.449,70</b>	<b>2.755.092,85</b>

		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022	Ex. 2021 Rep 2021 --> Clô 2021
		01/01/2022 - 31/12/2022	01/01/2021 - 31/12/2021
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>			
<b>Ventes et prestations</b>	<b>70/74</b>	<b>5.199.789,66</b>	<b>6.905.499,32</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>70</b>	<b>93.823,51</b>	<b>55.067,70</b>
704000 Activités diverses récolte de fonds		96.846,51	56.936,40
704009 Affectation activités aux projets-cofin		(6.348,00)	(4.993,70)
704100 Insertion publicitaire		3.125,00	3.125,00
<b>Cotisations; dons; legs et subsides</b>	<b>73</b>	<b>3.265.601,77</b>	<b>5.357.416,47</b>
731000 Dons -Donateurs SolSoc (CCP-ANIM-AUTRES)		22.031,36	17.309,41
731009 Prélèvement sur Dons SolSoc		(8.415,00)	(1.429,00)
731010 Dons Projets Spécifiques (VNVS-AUTRES)		31.294,23	30.812,24
731019 Dons non-engagés Projets Spécifiques		(6.012,15)	(9.729,83)
731020 Dons Structurels		18.000,00	20.000,00
732100 Contribution UNMS		100.000,00	100.000,00
732110 Contribution Fédérat Solidaris Mutualité		43.436,04	39.594,44
732120 Contribution CHWAPI		25.000,00	25.000,00
732130 Contribution Autres Fédérat. Mutuelles			5.000,00
732140 Contribution Solidaris Liège		30.467,85	29.119,94
732200 Contribution P & V		30.000,00	30.000,00
732310 Contribution GS Parl Comm Française		7.500,00	
732320 Contribution GS Parl Wallon		7.500,00	10.000,00
732330 Contribution GS Parl Bruxellois		7.500,00	7.500,00
732340 Contribution GS Chambre de Représentants		15.000,00	15.000,00
732400 Contribution FONSOC & IEVE		20.000,00	18.964,00
732410 Contribution Fonds Social de la Chimie		90.000,00	90.000,00
732420 Contribu Fond Social de 'Industrie Alime		162.496,51	150.313,96
732430 Contribution Centrale Générale Namur		14.000,00	14.000,00
736100 Subsidés DGD Programme		3.727.020,27	4.749.484,63
736400 Subsidés Autorités Provinciales			3.000,00
736600 Subsidés Autorité Régionale (WBI,RW,BXL)		334.338,93	485.403,59
736700 Subsidés Autres Bailleurs			348.482,45
736900 Subsidés Non engagés DGD Programme		(1.288.289,92)	(499.078,34)
736960 Subsidés Non engagés Autorité Régionale		(117.266,35)	(196.561,43)
736970 Suside Non engagés Autres Bailleurs			(124.769,59)
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>74</b>	<b>1.840.564,38</b>	<b>1.493.015,15</b>
740200 Récupération autres frais		45.215,38	28.160,19
743000 Frais de Structure PGM		326.114,28	316.100,97
743100 Frais Adm. sur les Projets HPGM		12.012,95	10.665,75
743300 Précompte Professionnel non redevable		2.242,54	2.073,42
743500 Cofinancement Programme		226.322,51	
743510 Cofinancement Hors Programme		16.835,14	19.271,00
743519 Cofinancement non engagé		(11.978,00)	(9.535,14)
744000 Subventions Salaires Exécution PGM		304.775,71	268.041,36
744010 Affectation Salaires Gestion PGM		490.822,86	453.307,27
745000 Subsidés ACTIRIS		405.770,23	390.728,78
745001 Subs Volens (Maribel)		22.430,78	14.201,55

		Ex. 2022	Ex. 2021
		Rep 2022 --> Clô 2022	Rep 2021 --> Clô 2021
		01/01/2022 - 31/12/2022	01/01/2021 - 31/12/2021
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	60/64	(5.109.746,09)	(6.749.406,48)
Approvisionnements et marchandises	60	(14.882,83)	(3.082,85)
Achats	600/8	(14.882,83)	(3.082,85)
604000 Achats pour compte de tiers		(14.882,83)	(3.082,85)
Services et biens divers	61	(294.616,74)	(488.743,90)
610111 Electricité		(3.573,19)	(1.734,38)
610112 Mazout		(4.518,41)	(1.321,35)
610113 Eau		(87,71)	(199,83)
610114 Entretien bureau et produits d'entretien		(11.071,86)	(10.156,82)
610115 Prêcompte immobilier		(3.644,39)	(3.557,47)
610116 Alarme & Sécurité		(7,68)	(274,78)
611000 Fournitures de bureau		(261,30)	(1.555,71)
611100 Achat de divers matériels		(317,21)	(1.778,00)
611150 Réparation et achat petit mat de bureau		(1.665,15)	(80,40)
611300 Photocopies		(8.020,64)	(7.273,39)
611400 Poste		(606,72)	(31,97)
611500 Télécommunications		(7.984,67)	(7.900,04)
611510 Internet et maintenance site web		(2.226,19)	(3.038,04)
611600 Fournitures informatiques		(929,85)	(5.160,65)
612000 Assurance RC exploitation		(257,97)	(257,97)
612100 Assurance locaux-incendie			(198,82)
612300 Assurance auto		(1.686,86)	(1.311,86)
612500 Assurance accidents de travail		(9.023,87)	(9.902,34)
612510 Assurances diverses		(467,28)	(401,34)
612511 Service Médical		(720,00)	(720,00)
613000 Maintenance informatique		(9.745,86)	(8.897,85)
613100 Abonnement Isabel		(1.740,50)	(1.728,94)
613110 Maintenance Winbooks		(3.823,79)	(5.320,97)
613200 Révisorat-Audits		(11.555,50)	(11.555,50)
613410 Gestion chèques repas		(1.797,68)	(1.945,65)
613420 Gestion Secrétariat Social		(9.448,41)	(9.161,11)
613500 Collaborateurs extérieurs /CODAC/EVALUAT		(5.882,63)	(210.104,01)
613510 Audits Sud		(540,57)	(73.080,59)
614000 Cotisations		(6.348,37)	(5.967,20)
614010 Publications/Envois postaux/mailling		(17.493,15)	(11.257,84)
615000 Frais de mission /Avions		(46.106,21)	(15.291,19)
615010 Frais de mission /Hôtels & repas		(27.301,00)	(8.649,46)
615020 Frais de mission /Per Diem		(20.905,00)	(7.415,00)
615030 Frais de mission /Divers		(21.130,81)	(5.873,73)
615040 Frais de mission/Déplacement		(15.423,92)	(2.563,66)
615100 Représentations		(518,34)	(143,00)
615110 Cadeaux et autres festivités		(237,90)	(657,40)
615120 Cantine		(1.370,99)	(1.111,85)
615200 Frais de déplacement		(3.770,16)	(3.662,65)
616000 Documentation et Media		(2.050,79)	

		Ex. 2022	Ex. 2021
		Rep 2022 --> Clô 2022	Rep 2021 --> Clô 2021
		01/01/2022 - 31/12/2022	01/01/2021 - 31/12/2021
616001	Abonnements divers	(1.021,98)	(766,63)
616002	Droits d'auteur	(9,54)	
616003	Traductions et interpretation	(3.793,26)	(4.311,76)
616100	Impressions	(3.146,76)	(7.014,51)
616400	Communication et Visibilité	(2.226,93)	(1.741,43)
616510	Outil pédagogique	(1.631,79)	
616700	Formation	(2.819,45)	(470,00)
616800	Séminaires et Rencontres		(645,00)
616810	Frais de réunions	(1.615,52)	(5.070,76)
616900	Manifestation & organisation événements	(14.088,98)	(27.481,05)
Rémunérations; charges sociales et pensions (+)(-)	62	(1.012.138,76)	(946.253,70)
620200	Rémunérations Brutes employés	(895.593,39)	(829.004,72)
620210	Frais déplacements /HDP	(4.773,33)	(7.457,93)
620211	Frais de déplacements /SNCB/STIB	(5.713,16)	(2.858,24)
621200	Charges patronales	(79.842,29)	(75.428,30)
623000	Chèques repas	(18.804,07)	(19.837,69)
623010	Dotations prov pécule de vacances	(68.728,30)	(61.315,78)
623011	Reprise provision pécule de vacances	61.315,78	49.648,96
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	(21.796,70)	(36.860,44)
630200	Dot.amort. immo. corporelles	(21.796,70)	(36.860,44)
Autres charges d'exploitation	640/8	(3.766.311,06)	(5.274.465,59)
643011	Transferts Invest-Achat de vehicules	(156.354,30)	(567.724,81)
643012	Transferts Invest-Mobilier, ICT	(74.815,11)	
643013	Transferts Invest-Autres	(276.470,39)	
643021	Transferts Fonct -Déplacements	(178.900,41)	(2.201.083,74)
643022	Transferts Fonct -Bureau local		(168.698,90)
643023	Transferts Fonct -Autres	(1.029.460,45)	
643024	Fonct Echanges & Rés Internat (RSI)	(43.206,35)	
643031	Transferts Personnel-Salaire Pers local	(993.460,98)	(1.277.611,32)
643032	Transferts Personnel -Autres frais	(7.699,78)	
643100	Autres Transferts divers	(198.331,77)	(327.332,44)
644000	Coûts Personnel Exécution PGM	(304.775,71)	(268.041,36)
644010	Coûts Personnel Gestion PGM	(490.822,86)	(453.307,27)
644100	Frais Administratifs/de Structure Projets	(12.012,95)	(10.665,75)
<b>Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)(-)</b>	<b>9901</b>	<b>90.043,57</b>	<b>156.092,84</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>75</b>	<b>0,02</b>	<b>1,55</b>
Autres produits financiers	752/9	0,02	1,55
754000	DIFFERENCES DE CHANGE EURO	0,02	1,55
<b>Charges financières</b>	<b>65</b>	<b>(13.284,02)</b>	<b>(21.456,09)</b>
Charges des dettes	650	(13.277,37)	(21.452,28)
650000	Frais bancaires/Frais financiers	(13.277,37)	(21.452,28)
Autres charges financières	652/9	(6,65)	(3,81)
654000	DIFFERENCES DE CHANGE EURO	(4,40)	(3,81)
659000	Différence sur le règlement	(2,25)	

		Ex. 2022	Ex. 2021
		Rep 2022 --> Clô 2022	Rep 2021 --> Clô 2021
		01/01/2022 - 31/12/2022	01/01/2021 - 31/12/2021
Résultat positif (néгатif) courant (+)(-)	9902	76.759,57	134.638,30
Produits exceptionnels	76	16.749,94	13.273,36
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	16.653,00	
760100 REPRISÉS AMORT. ET RED. VAL. IMMO. CORP.		16.653,00	
Autres produits exceptionnels	764/9	96,94	13.273,36
764000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		96,94	13.273,36
Charges exceptionnelles	66	(5.400,00)	(7.591,55)
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	(5.400,00)	
661000 REDUCT. VAL. EXC. IMMO. FINANCIERES		(5.400,00)	
Autres charges exceptionnelles	664/8		(7.591,55)
668000 Charges exceptionnelles diverses			(7.591,55)
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9903	88.109,51	140.320,11
Résultat positif (néгатif) de l'exercice	9904	88.109,51	140.320,11
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
Résultat positif (néгатif) à affecter	9906	88.109,51	140.320,11
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	9905	88.109,51	140.320,11
Affectations aux fonds affectés	692	(88.109,51)	(140.320,11)
692000 Transfert aux fonds affectés		(88.109,51)	(140.320,11)
Résultat positif (néгатif) à reporter	(14)		

## 5. RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION

### FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Nous optons pour le principe comptable selon lequel les frais d'établissement sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Le taux applicable étant en principe 100%, par exception, en 1999 une restructuration importante a donné lieu à une activation des frais au bilan et ils ont fait l'objet d'amortissements linéaires conformément à l'AR-S art 58, al 2 (modifié par l'AR-A art 7, 3°).

### INVESTISSEMENTS

Les acquisitions et les apports d'immobilisations incorporelles et corporelles sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport, en ce compris les frais accessoires et la TVA non déductible.

Les acquisitions dont le prix d'acquisition est inférieur à 500 euros sont portées directement en compte de résultat.

Les taux d'amortissement sont calculés sur base de la durée d'utilisation économique escomptée et sont appliqués de façon linéaire.

Les amortissements sont pratiqués selon les règles comptables. Les acquisitions d'immobilisations sont amorties à partir de leur affectation à l'exploitation le 1er jour du mois suivant la date d'acquisition.

À la fin de sa durée de vie estimée, tout investissement qui présente une plus-value certaine et durable par rapport à la valeur comptable nette peut être réévalué. La plus-value enregistrée est amortie sur la durée d'utilisation résiduelle de l'actif concerné.

Taux d'amortissements appliqués

Restructuration : 10 %

Installations : 20 %

Matériel de bureau : 20 %

Mobilier de bureau : 25 %

Matériels informatiques : 33 %

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Sur base d'une appréciation prudente et avec l'accord du conseil d'administration, les provisions nécessaires sont constituées chaque année dans le but de parer à d'éventuels risques dus à des subsides refusés par l'organisme subsidiant. Ces provisions sont appréciées au cas par cas des projets cofinancés et ne peuvent pas dépasser 2% du subside total reçu. Les comptes 63... et 16... sont mouvementés pour enregistrer les dotations aux provisions.

En fin de projet deux opérations sont effectuées : soit il y a un solde de subside non justifié et on doit le rembourser, soit la provision est reprise si tout a été justifié.

### LES FONDS AFFECTÉS (LES RÉSERVES)

Fonds affectés au préfinancement des projets et programme (Fonds de roulement)

En 1999, suite à l'octroi d'une subvention de P&V d'un montant de 123.946,76 euros, qui a été affecté à un fonds de roulement pour les projets, un fonds de préfinancement a été créé. Ce fonds de préfinancement est indispensable compte tenu des délais de paiement des subsides de notre bailleur principal (Direction Générale de Développement – DGD) et de l'obligation de préfinancer une partie des projets hors programme. Ce fonds permet également de réduire notre dépendance financière chronique vis-à-vis de la DGD. Il sera alimenté par une affectation de 40% du résultat annuel positif et ce jusqu'à 350.000 euros (montant au 31/12/2008 et susceptible d'être indexé au besoin) nécessaires pour avoir cet équilibre.

#### Fonds affectés pour investissement (structure)

Pour parier à d'éventuelles rénovations ou déménagement, un fond a été créé. Il sera alimenté par un pourcentage de 30% du résultat de chaque exercice comptable pour autant que celui-ci soit positif.

#### Fonds affectés aux projets et programme (cofinancement)

L'ONG doit apporter en fonds propres entre 10 et 20% du budget total des programmes et projets cofinancés par les pouvoirs publics. Le fonds doit permettre de garder l'équilibre entre les dons et les contributions reçus et les prélèvements faits pour financer les apports privés. Pour cela un fonds des projets cofinancés est constitué chaque année sur base d'une appréciation prudente et avec l'accord du conseil d'administration pour constituer des apports propres de l'ONG. Il est alimenté par différents dons et par d'autres fonds propres (legs, dons structurels, le reliquat des contributions et subsides obtenus pour constituer les fonds propres, ...) ainsi qu'une affectation de 30% du résultat structurel annuel positif.

## LES CRÉANCES

#### Les subsides à recevoir

Les subsides sont inscrits en valeur nominale. Les comptes 40 et 70 sont mouvementés uniquement sur base de lettres d'agrément certifiant l'accord de la mise à disposition des fonds.

#### Les produits d'activités diverses

Il s'agit des opérations ponctuelles et occasionnelles durant l'année comme par exemple la vente des cartes de vœux ou prestation de service d'un membre de l'équipe de l'ONG. Les comptes 400000 et 70... sont alors mouvementés par les notes de débit (ou notes de créances) établis lors de la vente de cartes de vœux ou d'autres activités ou opérations faites durant l'exercice comptable.

#### Le cofinancement à obtenir

Les comptes 419000 et 70... sont mouvementés par l'apport propre (Solsoc) de chaque projet cofinancé hors programme et permet d'acter le subside total du projet. Les montants sont inscrits en valeur nominale.

#### Les réductions de valeur clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une réduction de valeur si à la clôture de l'exercice leur recouvrement présente un risque. Les réductions de valeur sont appliquées sur base d'une appréciation prudente et avec l'accord du conseil d'administration, si au-delà de deux ans, la réalisation des créances s'avère inférieure à la valeur comptable et s'il existe une incertitude quant au remboursement à l'échéance. Le taux appliqué est 100% du solde restant dû.

## LES SUBSIDES ET DONNS (FIN D'EXERCICE)

#### Les Subsides

Les subsides et contributions sont actés en produits (classes 7) dans leur totalité. Les dépenses sont actées dans des comptes de classe 6. En fin d'année, deux cas de figure se présentent :

le projet est clôturé : si les subsides ne sont pas dépensés complètement, la partie non-engagée est reprise via un compte 709 vers un compte 449.

le projet n'est pas terminé : les subsides non encore engagés sont repris via un compte 709 vers un compte 460.

L'année suivante, on reprend les montants des subsides non engagés vers des comptes 7 de recettes.

Ces opérations sont réalisées chaque année jusqu'à la fin du projet.

Cette méthode de comptabilisation permet de connaître le volume exact des projets gérés chaque année et de respecter le principe de l'annualité des charges.

Exception : Les Subsides à l'emploi (Actiris)

Les subsides à l'emploi sont actés mensuellement directement à leur réception et à tout état de cause sont rattachés à l'exercice comptable. C'est pourquoi les subsides de décembre qu'on reçoit en principe en janvier de l'année suivante sont rattachés à l'exercice par une inscription en produits acquis.

#### Les Dons

Les dons reçus durant l'année constituent principalement les apports propres de Solsoc pour les projets cofinancés. Ils sont directement actés en produits et leur utilisation en classe 6 pour les projets spécifiques ou s'il reste un solde, il est transféré au bilan en fonds des projets pour constituer les apports propres.